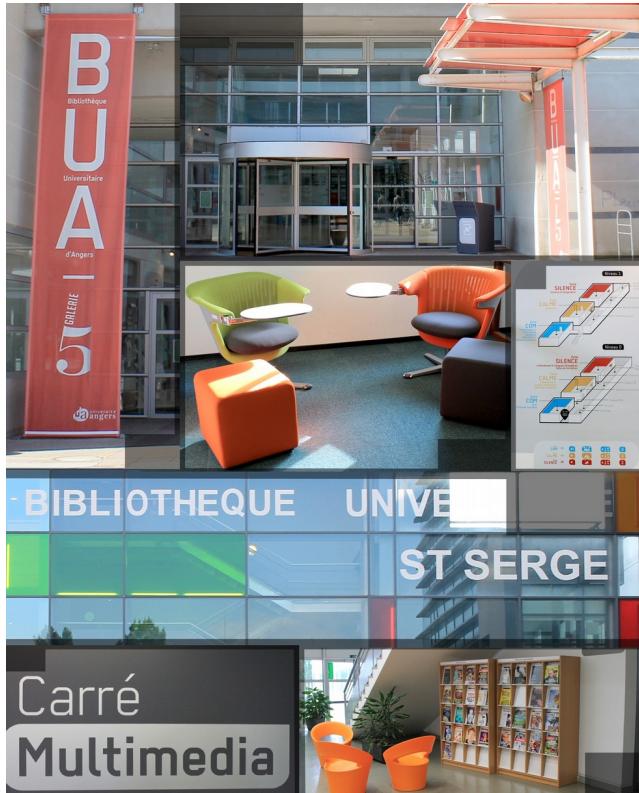


2015-2016

Master 1 Histoire & Document, Métiers des Archives et des Bibliothèques
Parcours Bibliothèques



L'utile et le beau :

améliorer les bâtiments des bibliothèques municipales et universitaires depuis les années 90 en France

Bienne Charlotte

Sous la direction de Mme
Alibert Florence

L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :

- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.



Consulter la licence creative commons complète en français :
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



REMERCIEMENTS

Je remercie ma directrice de mémoire Florence Alibert pour ses conseils et pour m'avoir dirigée vers ce sujet.

Je souhaite également remercier Nathalie Clot, directrice du Service Commun de Documentation d'Angers, pour m'avoir accordé un entretien me permettant de constituer mon étude de cas.

Je remercie pareillement Maxime Szczepanski, responsable de la bibliothèque universitaire de Belle Beille à Angers, pour m'avoir accordé un entretien en vu de constituer également mon étude de cas.

Je remercie également Émilie Durand, Johanna Garrigues, et Mathilde Créton pour leur aide.

Sommaire

INTRODUCTION GÉNÉRALE

LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES ET MUNICIPALES AUJOURD'HUI EN FRANCE - DES BÂTIMENTS SANS CESSE MODIFIÉS : NOUVEAUX PUBLICS, NOUVELLES LÉGISLATIONS, NOUVELLES THÉORIES

Introduction

1. La bibliothèque : une architecture et aménagement particuliers

1.1. Une histoire houleuse

- 1.1.1. Des bâtiments peu enclins à accueillir des publics et à conserver des documents
- 1.1.2. Rénovations de vieux bâtiments et constructions au XX^e siècle : commencement d'un nouveau souffle
- 1.1.3. Époque contemporaine : rapports et nouveaux plans

1.2. Normes du bâti

- 1.2.1. Une architecture particulière englobée dans le bâtiment public
- 1.2.2. Les recommandations générales : une littérature théorique en expansion
- 1.2.3. Les espaces incontournables d'une bibliothèque

1.3. Construire une bibliothèque : théorie

- 1.3.1. L'élaboration pragmatique du projet, gage de réussite ?
- 1.3.2. Les réflexions nouvelles des architectes

2. Des bâtiments améliorés pour séduire les anciens et nouveaux publics

2.1. La symbolique du bâtiment et de la lumière en bibliothèque

- 2.1.1. Baies vitrées, lumière naturelle et artificielle : confort visuel, transparence intellectuelle et intégration dans le paysage
- 2.1.2. Rejet du modèle « préfabriqué » : la bibliothèque « cathédrale »

2.2. Moderniser les bâtiments : entre esthétisme et utilité

- 2.2.1. Les matériaux modernes d'aujourd'hui : quels avantages et désavantages ?
- 2.2.2. L'ameublement et la signalétique : des efforts grandissants
- 2.2.3. Faire du neuf avec du vieux aujourd'hui

2.3. Un espace, des espaces : satisfaire tout le monde

- 2.3.1. La bibliothèque hybride : gain de place et désaffections
- 2.3.2. Proposer des espaces de plus en plus diversifiés : pourquoi ?

3. De nouveaux concepts proches de l'idéal - Bilan de notre époque

3.1. L'environnement et la bibliothèque : la construction H.Q.E

- 3.1.1. Émergence de nouvelles préoccupations de notre époque : l'empreinte environnementale

- 3.1.2. Les objectifs d'un bâtiment se disant HQE
- 3.1.3. Sa place en bibliothèque dans le paysage français encore timide

3.2. Le Learning Center : la BU parfaite ?

- 3.2.1. Qu'est-ce qu'un Learning Center ?
- 3.2.2. Les Learning Centers en France : bilan

3.3. Vers d'autres concepts et projets intéressants

- 3.3.1. Des concours pour stimuler l'innovation ?
- 3.3.2. La bibliothèque troisième lieu

Conclusion

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDE DE CAS : LE SCD D'ANGERS : BELLE BEILLE ET SAINT-SERGE

Introduction

1. Présentations et histoire

1.1. Présentation de l'Université d'Angers

1.2. Histoire et présentation de la bibliothèque de Belle Beille

- 1.2.1. Histoire
- 1.2.2. Caractéristiques
- 1.2.3. Implantation dans la ville et au sein de l'université

1.3. Histoire et présentation de la bibliothèque de Saint-Serge

- 1.3.1. Histoire
- 1.3.2. Caractéristiques
- 1.3.3. Implantation dans la ville et au sein de l'université

2. Les changements, améliorations et défauts

2.1. L'ameublement et la signalétique

- 2.1.1. Belle Beille : des défauts et satisfactions
- 2.1.2. Saint-Serge : un mobilier de qualité et d'utilité hétérogènes
- 2.1.3. Les normes

2.2. Architecture générale

- 2.2.1. Les fenêtres : un souci dans les deux BU
- 2.2.2. L'aspect extérieur : deux BU très différentes
- 2.2.3. Des espaces ajoutés

2.3. La répartition des espaces

- 2.3.1. Les espaces informatiques
- 2.3.2. Bureaux et magasins
- 2.3.3. L'espace usager et l'accueil

3. Les projets de rénovation à venir

3.1. Une nouvelle entrée à Belle Beille

3.2. Vers des bibliothèques modulables ou troisième lieu ?

- 3.2.1. Les carrels
- 3.2.2. Futurs espaces détente
- 3.2.3. St-Serge, un Learning Center ?

3.3. Les autres projets

- 3.3.1. Rénover la moquette et seconde peau
- 3.3.2. Enquête Libqual+ en 2007-2008.

Conclusion

Introduction générale

Les bibliothèques, qu'elles soient universitaires ou municipales, ont quasiment toujours été insuffisantes à travers l'histoire -en collections, en espace-, et ont pendant longtemps peu pris en compte l'usager. Ce n'est que tout récemment qu'un grand bond est réalisé et visible, surtout pour les bibliothèques universitaires, mais ce grand bond est arrivé au même moment qu'un autre grand événement : l'entrée du numérique, et surtout d'internet. Les bibliothèques en France doivent alors légitimer leur existence, ce qui passe alors non plus seulement par une proposition d'accès à des documents à moindre coût, de conservation, en plus d'une nouvelle menace de devoir payer chaque prêt, mais par des moyens plus physiques. Du moins, si la bibliothèque veut avoir encore la chance d'exister en tant que lieu physique, proposer un bâtiment insuffisant, dysfonctionnel et laid n'est plus possible.

Cependant, il faut remettre cela dans un contexte encore plus large : celui de la mondialisation, qui a permis d'acheter du mobilier varié et de qualité à des prix raisonnables, mais aussi celui de la crise générale, et donc d'une baisse globale de budget, et de l'appauvrissement de la population, en plus du réchauffement climatique. Plusieurs choses peuvent donc être mises en place pour améliorer la bibliothèque aujourd'hui sur son bâtiment, mais aussi sur son aménagement, ainsi que la conception même de son modèle, dont les exemples et possibilités s'agrandissent (Learning Center, bibliothèque troisième lieu). Il paraît assez difficile de séparer tout à fait les bibliothèques universitaires des bibliothèques municipales, qui se rapprochent sur certains points et surtout nouvelles idées, et qui en plus se complètent bien souvent dans une ville. Finiront-elles par avoir les mêmes caractéristiques du bâtiment avec le concept de troisième lieu ? Que faire pour les différencier en dehors de leurs collections ? Faut-il les différencier ?

Les architectes ne peuvent en outre ne plus faire l'impasse sur la problématique de l'environnement, comme le maître d'ouvrage, s'ils veulent assurer une pérennité (mais cette question est-elle simplement une mode?), il faut voir ce qu'il en est des bibliothèques en France, et si elles sont véritablement en marche vers la bibliothèque verte.

Il est également impératif de se pencher sur le caractère changeant de notre époque, que ce soit en matière de normes, de modèles, de concepts, d'autant plus avec internet et le numérique : les bibliothèques françaises, toujours en retard dans l'histoire, peuvent-elles rattraper ce retard ? Les sources d'inspiration sont alors nombreuses pour remodeler la bibliothèque, mais sont-elles les bonnes ?

La question principale que nous nous poserons et à laquelle nous essayerons de répondre, cependant, est : **comment améliorer les bibliothèques universitaires et municipales aujourd'hui depuis l'apparition d'internet en France ?** Pourquoi améliorer, et pour qui ? Pour les bibliothèques municipales, nous nous pencherons sur les principales, bien que les annexes puissent atténuer l'insuffisance d'une principale, et permettent de mieux desservir la population, de plus, elles ne sont pas pensées pareil, et sont souvent de petite taille. La bibliothèque idéale serait-elle donc à la fois belle et

fonctionnelle (et de qualité) ? L'Histoire et la littérature en expansion sur le bâtiment des bibliothèques permettent-ils d'éviter de grosses erreurs dans une construction ?

Nous verrons alors, pour étudier ces questions, que la bibliothèque est un lieu bien particulier, qui doit répondre à certaines caractéristiques, qu'elles soient englobées dans le bâtiment public ou bien spécifiques à la bibliothèque, il s'agit également de prendre en compte la beauté du bâtiment, puisque le public est inondé d'images ultras travaillées et de bâtiments de plus en plus modernes, sans toutefois oublier son aspect fonctionnel, pour permettre en outre de mieux gérer le budget, pour alors améliorer le confort du personnel des bibliothèques, mais aussi attirer de nouveaux publics, en s'attardant sur des modèles, idées et conceptions qui sont très récents, et qui pourraient être l'état de grâce de la bibliothèque contre la désaffection. Nous apporterons toutefois des limites à ces recours pour améliorer la bibliothèque. Nous étudierons le cas du SCD d'Angers, avec les deux bibliothèques universitaires, St-Serge et Belle Beille, pour illustrer nos propos et démontrer par un cas réel que tout est fait pour améliorer la bibliothèque et pourquoi ces améliorations sont faites, et quelles seront celles de demain.

Les bibliothèques universitaires et municipales aujourd'hui en France - des bâtiments sans cesse modifiés : nouveaux publics, nouvelles législations, nouvelles théories

Introduction

Dans cette partie, nous démontrerons que beaucoup de choses sont faites en France pour améliorer les bibliothèques, mais que ces changements sont compliqués. Nous avons parfois illustré nos propos par des réalisations contemporaines, cependant, nous nous attarderons sur l'aspect théorique d'une construction et de sa bonne réalisation, la littérature théorique abondant à notre époque sur le sujet.

1. La bibliothèque : une architecture et aménagement particuliers

Il apparaît intéressant de voir l'évolution des bibliothèques à notre époque, où divers projets architecturaux voient le jour sans qu'un académisme étouffe les idées. Il est également intéressant de voir, et bien sûr nous n'inventons rien qui sort de l'ordinaire, qu'une bibliothèque est bien le fruit de son époque : nous constatons, bien que cela reste récent, que la question de l'environnement en matière de construction est une préoccupation de plus en plus prise en compte dans l'élaboration d'une bibliothèque mais également dans les constructions publiques en général.

Avant les années 90, très peu de BU ont été construites, les bibliothèques étaient en plus peu fréquentées et mal équipées. Après le rapport Miquel, en 1988-1989, et son évaluation, les bibliothèques universitaires ont alors eu ce que nous pourrions appeler un second souffle : de nouvelles constructions, des équipements améliorés, et 50 % de fréquentation en plus. Plusieurs plans se sont mis en place pour améliorer les BU dans le paysage français : 35 000 m² ont été mis en chantier. La bibliothèque du XXI^e siècle est alors métamorphosée ; là où elle était une chrysalide, la multiplication des espaces de travail se déploie, le confort est de plus en plus au rendez-vous, une volonté forte de changer l'image des bibliothèques est un axe mis au premier plan.¹

Aujourd'hui, la Sous-direction des bibliothèques et de la documentation précise ce que les bibliothèques de maintenant doivent être en terme de bâtiment dans l'ouvrage de référence *Les bibliothèques universitaires : évaluation des nouveaux bâtiments (1990-2000)* : de bonne taille, « flexibles », « intelligents », devant « accueillir des équipements informatiques », dont la qualité de la

¹. Sous-direction des bibliothèques et de la documentation, Marie-Françoise Bisbrouck (dir.), *Les bibliothèques universitaires : évaluation des nouveaux bâtiments (1992-2000)*, p. 7.

construction a fait l'objet d'un soin et d'une attention tous particuliers². Ces bâtiments ont normalement été construits avec des objectifs à atteindre « pour le développement des services que les bibliothèques universitaires doivent rendre à leurs usagers »³. L'objectif principal d'une bibliothèque aujourd'hui : « placer l'usager, étudiant, enseignant ou chercheur, au cœur des préoccupations de la bibliothèque³ ».

Bien sûr, le chemin vers cette conception de la bibliothèque a été long et semé d'embûches, notamment budgétaires, il est pertinent de rappeler l'histoire des bâtiments des bibliothèques pour comprendre ceux d'aujourd'hui.

1.1. Une histoire houleuse

Les bâtiments des bibliothèques ont toujours eu une histoire difficile, c'est une de leurs particularités en France : ils ont souffert d'un manque de budget, de personnes incompétentes, de manque de recul. Aujourd'hui, les bâtiments en pâtissent toujours.

1.1.1. Des bâtiments peu enclins à accueillir des publics et à conserver des documents

Nous commencerons cette sous-partie à partir de l'Ancien Régime. Rappelons tout de même que les bibliothèques du Moyen-Âge étaient destinées essentiellement aux moines, étaient présentes dans les monastères, parfois les cathédrales. Il y a finalement assez peu d'informations sur ces bibliothèques. Des meubles particuliers ont été construits : comme l'armarius par exemple. Ces bibliothèques n'étaient donc pas destinées à un large public, notamment à cause de la rareté du livre, mais aussi du fait que le peuple n'était pas cultivé, ne savait ni lire ni écrire. Les bibliothèques universitaires quant à elles commencent à apparaître, mais ne sont en général pas très bien fournies, les lieux ne sont pas adéquats, quand il y en a.

Durant la Révolution (1789-1914), une volonté d'avoir des bâtiments en bon état est présente, mais il y a peu de moyens. Cependant, l'on ne construit pas de nouvelles bibliothèques, et l'on préfère utiliser des bâtiments déjà existants pour créer une bibliothèque, ce qui, bien sûr, est un problème. En plus de cela, la monumentalité est préférée à la simplicité, c'est alors que pour la Bibliothèque nationale :

« Il est frappant de constater que tous ces projets, qui, pour la plupart, utilisent par esprit d'économie, des bâtiments existants à terminer ou à aménager, sont préoccupés davantage par le parti pris monumental et la décoration, statues d'hommes célèbres, écrivains [...], que par une pratique véritablement adaptée à son but. »⁴

Les idées des architectes sont toujours assez stéréotypées : la bibliothèque est un lieu d'études, calme, sérieux, fait pour conserver des documents précieux -nous sommes évidemment très loin des nouveaux concepts de notre époque (révélateurs de véritables nouvelles idées ou non).

². Sous-direction des bibliothèques et de la documentation, Marie-Françoise BISBROUCK (dir.), *Les bibliothèques universitaires : évaluation des nouveaux bâtiments (1992-2000)*, p. 7.

³. *Ibid.*, p. 9.

⁴. Agnès MARCETTEAU-PAUL, Dominique VARY, « Lectures de la Révolution », *Histoire des bibliothèques françaises*, t. III, 2009, p. 104-105.

Les bibliothèques municipales et universitaires n'ont pas évolué de la même manière, mais elles ont toujours en lien un manque de moyen.

a) Les bibliothèques municipales

À la Révolution - Les bibliothèques municipales apparaissent durant la Révolution, au tout début du XIX^e siècle, pour remplacer les bibliothèques d'école centrale. Le désir de mettre des collections à la disposition du public en est l'origine.⁵ Toutefois, nous voyons que certains bibliothécaires sont déjà sensibles à la qualité que devrait avoir un bâtiment de bibliothèque :

« *À Besançon, le bibliothécaire exposa longuement au maire le grand intérêt du fonds et les mesures nécessaires à l'ouverture au public, c'est-à-dire essentiellement la construction d'un bâtiment convenable.* »⁵

Au final, utilisant des bâtiments à la capacité de stockage insuffisante, et les bibliothèques faisant l'objet d'un enrichissement de documents, il est très problématique d'agrandir les collections, en tout cas, de les placer sur des étagères : on les met alors dans des tonneaux, ou bien des ventes sont organisées. Beaucoup de collections ont été perdues, détériorées par les conditions du bâtiment-même⁶. Dès cette époque, toutefois, l'on était capable de réaliser des extensions, voyant l'insuffisance, par exemple, de la bibliothèque de Besançon, créée et modifiée par Denis Lapret. Le mobilier, quant à lui, est toujours le même aujourd'hui, et fait toujours l'objet d'admiration⁷. Il existe alors, selon Jean Bleton⁷, quelques bonnes exceptions de bibliothèques d'un point de vue architectural, mais cependant, il conclut sur le nombre conséquent de bâtiments largement insuffisants, et en ruines⁸, plus que le nombre de réussites. De plus, le public des bibliothèques municipales est loin d'être varié, et, au final, les bibliothécaires ne veulent pas vraiment accueillir les gens « pauvres »⁸.

Il faudrait ajouter, pour la dimension esthétique, que certaines bibliothèques comme Amiens ont été construites comme de véritables monuments, avec des décos travaillées⁸.

L'apparition de l'électricité permettra évidemment un confort certain, ainsi que des horaires d'ouverture plus larges, et d'éviter les incendies.

Au XX^e siècle - Au début du XX^e, les bibliothécaires ont voulu donner une meilleure image des bibliothèques municipales⁹, et ont réfléchi pour, comme Eugène Morel. Nous voyons également apparaître les bibliothèques pour enfant durant l'entre-deux guerres, comme l'Heure Joyeuse, pour ne citer que la plus connue. On fait un effort pour les installer dans des salles particulières, parfois avec une entrée

⁵. Hélène RICHARD, « Des bibliothèques des districts aux bibliothèques municipales », *Histoire des bibliothèques françaises*, t. III, 2009, p. 66.

⁶. Jean BLETON, « Les bâtiments des bibliothèques », *Histoire des bibliothèques françaises*, t. III, 2009, p. 245.

⁷. *Ibid.*, p. 246.

⁸. *Ibid.*, p. 257.

⁹. *Ibid.*, p. 285.

différente de celle principale comme à Châlons-sur-Marne¹⁰. Ce fut également une période de rénovations et de constructions :

« Les responsables se firent en effet progressivement à l'idée qu'il valait mieux concevoir et construire des locaux spécifiquement affectés aux bibliothèques au lieu d'installer ces dernières dans des séminaires ou des couvents désaffectés, ou, solution souvent pire, de leur concéder l'usage de quelques salles de la mairie ou de la préfecture comme cela avait été la norme au XIX^e siècle. »¹¹

Les bibliothèques construites à cette époque se virent plus hautes : les progrès techniques ont permis de passer outre certaines difficultés, et également de mieux « prendre en compte les exigences et le confort des usagers »¹². À l'époque, des incendies ravageaient encore des bibliothèques, les bibliothécaires prirent alors des précautions, trouvèrent des solutions pour éviter ce problème. L'électricité se démocratisant, certaines ont pu élargir leur horaire. Cette époque est toutefois marquée par un manque de financement.¹³

« L'époque véritablement décisive pour la construction des bibliothèques municipales est cernée par deux dates : 1966 – constitution d'un “Groupe d'études” chargé par le Premier ministre, George Pompidou, de lui remettre un rapport sur la Lecture publique en France ; 1975 – publication de nouvelles normes pour la construction et l'équipement des bibliothèques municipales. »¹⁴

L'on voit également le *Rapport du Groupe d'études* qui préconise la construction de bâtiments préfabriqués, (supermarchés, en quelque sorte), qui doivent éviter d'être monumentaux, et construits avec des « matériaux industrialisés »¹⁴. En terme d'argent, construire des préfabriqués est une perte, bien que ne coûtant sans doute moins cher, puisqu'ils sont loin d'être pérennes (mauvaise isolation, matériaux peu résistants).

Le CARD a quant à lui changé beaucoup de choses : notamment une prise en compte importante de la lecture publique. Avec Ernest Coyecque, l'idée de la publicité fait son entrée, avec elle la « bibliothèque-vitrine », concept repris par Nathalie Bonnevide (cf. p. 42, 43). Bien qu'ayant peu de financement, des idées modernes apparaissent : celle par exemple de préférer des bibliothèques en réseau rattachées à une bibliothèque centrale pour mieux desservir le public (puisque c'est l'époque de la lecture publique)¹⁵. On voulut aussi transposer le modèle anglo-saxon à la France, mais l'adapter à la France est compliqué, étant un pays éminemment rural¹⁶.

C'est enfin en 1969 qu'une prise de conscience apparaît, et que bibliothécaires et architectes se rencontrent :

^{10.} Thérèse CHARMASSE, Catherine CAZIELLO, « Les grandes bibliothèques parisiennes », *Histoire des bibliothèques françaises*, t. III, 2009, p. 83.

^{11.} Graham Keith BARNETT, « La léthargie des bibliothèques municipales », *Histoire des bibliothèques françaises*, t. IV, 2009, p. 84.

^{12.} *Ibid.*, pp. 84-85.

^{13.} *Ibid.*, p. 85.

^{14.} Jacqueline GASCUEL, « Les bâtiments », *Histoire des bibliothèques françaises*, t. IV, 2009, p. 630.

^{15.} Laure LÉVEILLÉ, « Fascinations étrangères et naissance de la lecture publique », *Histoire des bibliothèques françaises*, t. IV, 2009, p. 217.

^{16.} *Ibid.*, p. 219.

« Le problème fondamental était, à cette époque, le caractère vétuste et l'exiguité des trop rares bâtiments existants, voire l'absence totale d'équipement dans la plupart des communes françaises. »¹⁷

On prend exemple sur des réalisations étrangères. On voit alors l'idée que la bibliothèque doit être un « *lieu de loisir* », que son accès doit être facilité, qu'elle doit être confortable, avenante¹⁸. Ce type de bibliothèques, que l'on appellera « supermarché », « préfabriqué » du fait : de la volonté de démocratiser la bibliothèque par le bâtiment, par le libre accès, la profusion de collections comme la profusion de produits en supermarché, ne durera pas longtemps. L'on verra également des annexes qui essayeront de compenser les bibliothèques centrales en terme de déserte dans les années 70¹⁹.

Durant ces mêmes années 70, de nombreux changements ont eu lieu : décentralisation, projet culturel ambitieux... mais aussi et surtout l'entrée de nouveaux médias. Les bibliothèques resteront toutefois insuffisantes et insatisfaisantes.

b) Les bibliothèques universitaires

Sous l'Ancien Régime (1530-1789) - Les bibliothèques universitaires sous l'Ancien Régime sont évidemment très loin de nos bibliothèques d'aujourd'hui : les universités et collèges eux-mêmes n'ont parfois pas de bâtiments dédiés, encore moins de bibliothèques, en fait, Jacqueline Artier parle « *d'embryon de bibliothèques* »²⁰ en ce qui concerne les collèges (en mettant en évidence qu'une bibliothèque quant à elle marche très bien : le collège de la Sorbonne), et encore, ce n'est pas pour tous les collèges. En plus de cela, la plupart des collèges et universités sont endettées²⁰, difficile alors de proposer des collections de qualité, et complètes, alors que le livre reste encore cher, et que les collections souffrent en plus d'un manque d'actualisation -elles sont figées, dues à l'esprit de l'époque qui combattait les idées nouvelles, ce qui s'en ressentait alors dans celles-ci.

Durant la Révolution - Les bibliothèques universitaires durant la Révolution ont été supprimées en grand nombre, pour celles qui restaient, elles étaient vétustes, provisoires, ne possédant que peu de documents²¹, et donc elles étaient peu adaptées à l'accueil des étudiants. Au final, les nouvelles constructions seront dès leur création largement trop petites²², malgré évidemment quelques constructions d'ampleur et une sensibilité des professionnels à la question du bâtiment.

Au XX^e siècle - Durant la période de l'entre-deux guerres, les bibliothèques universitaires sont affaiblies et manquent cruellement de moyens : elles ne sont pas considérées comme une priorité.

^{17.} Laure LÉVEILLÉ, « Fascinations étrangères et naissance de la lecture publique », *Histoire des bibliothèques françaises*, t. IV, 2009, p. 633.

^{18.} *Ibid.*, p. 636.

^{19.} *Ibid.*, p. 637.

^{20.} Jacqueline ARTIER, « Les bibliothèques des universités et leurs collèges », *Histoire des bibliothèques françaises*, t. II, 2008, p. 48-49.

^{21.} Jean BLETON, « Les bâtiments des bibliothèques », *Histoire des bibliothèques françaises*, t. III, 2009, p.285.

^{22.} *Ibid.*, p. 286.

Effectivement, l'argent de l'État servira alors à l'armée²³ (car à l'époque ces bibliothèques étaient rattachées à l'État, comme maintenant) :

« Hélas, les crédits manquent à chaque chapitre, les locaux sont insuffisants presque partout et le plus souvent inadaptés aux exigences de la bibliothéconomie nouvelle. »²³

Bien que des acteurs voulurent améliorer les bibliothèques publiques, comme l'Association des bibliothécaires, ils se voient souvent refuser un financement de la part de la Commission supérieure des bibliothèques.²⁴

« Ailleurs, là où des immeubles ont été spécialement construits pour les facultés, ils sont trop souvent insuffisants en surface de planchers et peu fonctionnels. »²⁵

Malgré tout, les constructions sont extrêmement peu nombreuses durant cette période, avec en plus un manque de financement toujours important.

Pour la période de la Seconde Guerre Mondiale, ce que nous pouvons en dire, c'est que les bibliothèques ont très mal vécu cette période, bien que la lecture ait été une activité qui a eu la belle vie. Entre destructions, fermetures, réouvertures, problème de collections (pillages...), de budget, la bibliothèque vit ses heures les plus sombres²⁶.

Avant 1968, les bibliothèques universitaires restent pauvres (à relativiser avec les grandes institutions), bien que la Direction des bibliothèques ait été créée. Apparaît alors le rapport Miquel, qui dénonce le manque crucial de surfaces de bibliothèque. Entre 1962 et 1972 se construisent alors 400 000 m² de surfaces allouées aux bibliothèques²⁷.

« Il faudra que l'impulsion vienne d'une politique plus active de l'Éducation nationale pour observer une véritable amélioration. »²⁷

Entre 1945 et 1975, une véritable avancée se fait en matière de bâtiments :

« De lieu feutré, un peu médiocre, où, dans le meilleur des cas, le livre est roi et le lecteur toléré, la bibliothèque est devenue espace ouvert sur son environnement et publicité pour la lecture. »²⁸

Selon Jacqueline Gascuel, conservatrice en chef honoraire de bibliothèque, auteure de la citation ci-dessus, cette remontée est due à trois facteurs : oublier l'horreur de la guerre, la montée du nombre d'étudiants, la reconstruction des bâtiments²⁸.

Au début, l'on réaménage les bibliothèques pour éviter un coût élevé de nouvelles constructions. Des bâtiments neufs sont alors construits (400 000 m²), mais ces bâtiments ne sont pas exempts de défauts : l'on prévoit des salles de lecture sans étagères en libre accès. En 1975, nous voyons un retour en arrière : peu de bibliothèques sont construites jusqu'à 1990, notamment à cause de la suppression de la Direction des bibliothèques et de la lecture publique.²⁹

^{23.} Alban DAUMAS, « Les bibliothèques d'étude et de recherche », *Histoire des bibliothèques françaises*, t. IV, 1992, p. 151.

^{24.} *Ibid.*, p. 154.

^{25.} *Ibid.*, p. 155.

^{26.} Marie KÜHLMANN, « Les bibliothèques dans la tourmente », *Histoire des bibliothèques françaises*, t. IV, 2009, pp. 295-329

^{27.} Daniel LINDENBERG, « Les bibliothèques dans les politiques éducatives et culturelles », *Histoire des bibliothèques françaises*, t. IV, 2009, p. 347.

^{28.} Jacqueline GASCUEL, « Les bâtiments », *Histoire des bibliothèques françaises*, t. IV, 2009, p. 615.

^{29.} *Ibid.*, pp. 625-629.

Lorsque nous nous penchons sur l'histoire des BU, leurs créations ont eu pour la plupart peine à sortir du sol, et elles ont été bien souvent dès leur mise en service déjà insuffisantes. À partir des années 90 l'avenir des BU semble alors être plus radieux.

1.1.2. Rénovations de vieux bâtiments et constructions au XX^e siècle : commencement d'un nouveau souffle

Dans toute l'histoire, le bâtiment des bibliothèques n'a jamais eu un bond aussi fulgurant qu'au XX^e siècle, malgré quelques soubresauts, avec pourtant des retardements dus aux guerres.

a) Les bibliothèques au début du XX^e siècle : des guerres

Le chapitre « Vieux murs et conservation » des *Mélanges Jean Bleton*, écrit par Jean-Marie Arnoult, bien que plus ancien par rapport à mon sujet de mémoire, parle des bâtiments anciens utilisés pour les bibliothèques. Dès cette époque, selon l'auteur, l'on ne considère plus la bibliothèque comme « *un lieu de culte du livre* »³⁰, cependant, toujours encore, cette « *fausse idée* », malgré l'apparition du terme médiathèque, reste présente dans l'imaginaire de certains usagers, et non-usagers, on ne voit plus la bibliothèque comme étant un bâtiment forcément ancien, gage sans doute d'une mémoire. Il pointe également le fait que les anciens bâtiments utilisés n'étaient généralement pas prévus pour une bibliothèque, pour lui un bâtiment ancien est appelé ainsi lorsqu'il y a « *désaffection pour d'autres usages* », datant d'avant le XIX^e siècle, qui n'est pas construit avec du ciment³⁰. Au XX^e siècle s'ensuit une rénovation des bibliothèques, souvent au détriment de la conservation des documents, et plus axée sur l'ouverture au public, « *l'ambition ultime de concilier les deux extrêmes* »³¹. Selon l'auteur, durant son époque, des tentatives ont été amenées pour améliorer les défauts des anciens bâtiments, avec plus ou moins de succès : la climatisation pour palier à l'humidité, et donc améliorer la conservation, concernant les nouvelles constructions, « *les baies vitrées, les surfaces en béton, constituent des éléments incontrôlables* »³², qui ne permettent pas une bonne conservation des documents, donc, les nouvelles bâtiess ne favorisaient pas une conservation optimale. Les nouvelles constructions permettaient des variations d'humidité, chose qui, comme le dit l'auteur, fragilise le document papier, tandis que les anciennes bâtiess sont, encore selon l'auteur, plus performantes de ce côté³².

b) La construction « supermarché » et renouveau

Durant les années 60, un certain type d'architecture a vu le jour : celle de la bibliothèque qualifiée de « supermarché ». Effectivement, à cette période, la bibliothèque devant être démocratisée était l'idée dominante, loin d'une architecture grandiose, donnant l'impression que n'importe qui peut venir, comme l'aspect général d'un supermarché, et favoriser la fonctionnalité. C'est aussi une période de renouveau

^{30.} Jean-Marie ARNOULT, « Vieux murs et conservation », *Mélanges Jean Bleton*, p. 21.

^{31.} *Ibid.*, p. 22.

^{32.} *Ibid.*, p. 23.

pour les bibliothèques, puisque les bibliothèques municipales sont vues en France comme inadaptées. De plus, il n'existe pas de modèle vraiment réfléchi, faisant l'objet d'écrits théoriques référentiels, et la Direction des bibliothèques et de la lecture publique n'a pas de moyen pour les améliorer. Au final, toujours à cette époque, les bâtiments restent vétustes, voire inexistant. ³³

*« En mars 1969, à l'initiative de Guy Baudin, président du Groupe Île-de-France de l'Association des bibliothécaires français, était organisée une rencontre architectes-bibliothécaires qui apparaît comme un des premiers signes d'une prise de conscience, par les bibliothécaires, de la nécessité de rénover les locaux des bibliothèques publiques. »*³³

Le monumental faisait douter, à part quelques belles constructions comme la bibliothèque municipale de Tours (construite en 1958) qui est aujourd'hui une bibliothèque dont la construction est toujours satisfaisante ; l'auteur affirme que les gens de l'époque la trouvaient exemplaire, ayant eu peur qu'elle soit chère dans son fonctionnement³⁴, en plus d'avoir été coûteuse à construire. Nous pouvons cependant regretter le fait qu'aujourd'hui, à cause d'un souci technique, l'entrée principale, colossale, ne soit plus utilisable, et alors qu'elle était accessible par un grand escalier plutôt impressionnant, celle-ci est maintenant de plain-pied, au niveau du trottoir, pourvue d'une simple porte coulissante, le contraste est assez saisissant.

Durant les années 70, le nombre de bibliothèques municipales explose, avec lui celles des annexes. Aujourd'hui, on constate un retour « à la monumentalité », avec un rejet de ce modèle de « supermarché » :

*« Dans les villes de solitude, des habitants souhaitent désormais gagner la bibliothèque après quelques centaines de mètres de marche ou de vélo et séjourner dans des lieux à une échelle plus humaine, qui ne reproduisent pas le gigantisme et l'accueil impersonnel des supermarchés. Les bibliothécaires, renouveau des politiques documentaires aidant, ont pris le goût de collections vivantes, renouvelées, plus ramassées, plus efficaces, jouant sur la mise en réseau. Bien sûr, l'architecture de certains bâtiments joue aussi son rôle : l'éclatement des locaux entre services et entre niveaux, une mauvaise conception des zones d'accueil et de prêt, le surdimensionnement de certains espaces, jouent en défaveur d'une ouverture large tant ces bibliothèques sont consommatoires en personnel. »*³⁵

Pour les bibliothèques universitaires : le constat avant 1960 est déplorable, notamment après la Seconde Guerre Mondiale, où de nombreuses BU sont tombées. La Direction des bibliothèques veut alors construire de nouveaux bâtiments qui seront meilleurs que les anciens, au final ce seront des réaménagements de bâtiments existants³⁶. Apparaît alors un mouvement de nouvelles constructions, notamment avec le plan IV, l'on commence à vraiment s'appuyer sur l'aspect confortable des bâtiments :

*« Sont définis également l'accessibilité et l'orientation des bâtiments, les normes admises pour les surcharges des planchers, les impératifs de température, d'hydrométrie, d'aération et d'éclairage naturel ou artificiel, le choix des revêtements de sol [...] ».*³⁶

³³. Jacqueline GASCUEL, « Les bâtiments », *Histoire des bibliothèques françaises*, t. IV, 1992, p. 461.

³⁴. *Ibid.*, p. 451.

³⁵. Dominique AROT, « Construire la bibliothèque », BBF.

³⁶. Jacqueline GASCUEL, *op. cit.*, p. 453.

En plus d'une recommandation de flexibilité, de norme de m², de hauteur... Le seul problème important, c'est le manque de libre accès³⁷.

1.1.3. Époque contemporaine : rapports et nouveaux plans

a) Rapport Miquel : les projets U2000 et U3M pour rattraper le retard des BU

Nous voyons apparaître fin années 90 des plans de modernisation des universités françaises. Le Rapport Miquel, publié en 1989, a été un tournant décisif pour la remontée en puissance des bibliothèques universitaires. Il dénonce toujours un manque de surfaces, qui a été l'apanage des BU, comme nous l'avons vu, dès leur création :

« En matière de bâtiment, le constat est alarmant tant du point de vue quantitatif que qualitatif : 630 000 mètres carrés (0,73 m² par étudiant), plus de 18 étudiants par place de bibliothèque, moins de 20 % des collections en libre accès, des bibliothèques en mauvais état, comme tous les autres bâtiments universitaires par défaut de maintenance régulière. »³⁸

Le Rapport donne quand même des indications, et engendrera le plan U2000 (Universités 2000), avec 350 000 m² en plus, prévu sur 6 ans, mais sera réalisé au bout de 11 ans, pour accueillir les étudiants de plus en plus nombreux, et cela déjà depuis les années 60. Cependant, le nombre reste encore élevé durant les années 90, et « *le ratio m² par étudiant tombe à 0,48* »³⁸. Nous voyons apparaître un document théorique qui sera la référence : *Construire une bibliothèque universitaire, de la conception à la réalisation* (cf. bibliographie) et qui permettrait alors de construire une bibliothèque réussie, notre littérature contemporaine abonde de plus en plus en documents théoriques sur la construction d'une bibliothèque.

En complément, les plans X et XI sont mis en place. Au final, il y a eu 130 opérations, de nouvelles constructions, parfois des réhabilitations, mais, malgré ce bel effort, le retard des bibliothèques est encore trop important pour être encore comblé, d'autant plus que des bibliothèques ont eu peine à agrandir leur bâtiment existant (l'article³⁸ prend l'exemple de la bibliothèque universitaire d'Angers).

Pour continuer d'améliorer la surface totale des bibliothèques sur le sol français après la fin de l'U2000, vient alors l'U3M (Université du Troisième Millénaire), projet lancé en 1998 et visible concrètement en 2007. Ce sera sur les bibliothèques de Paris que les projets de l'U3M se concentreront, le nombre d'étudiants étant alors, dans la capitale, explosif³⁸.

Des bibliothèques universitaires monumentales verront le jour, bien meilleures que celles d'avant 1970 :

« Ces nouvelles bibliothèques, conciliant un geste architectural fort, un degré réel de confort, une fonctionnalité de leurs équipements mobiliers et informatiques, sont rapidement devenues au sein de leurs universités des lieux emblématiques. »³⁸

La démarche HQE apparaît notamment dans le projet de la BU de Reims.

^{37.} Jacqueline GASCUEL, « Les bâtiments », *Histoire des bibliothèques françaises*, t. IV, 1992, p. 455.

^{38.} Anne-Marie CHANTREAU, « Bibliothèques universitaires », BBF.

« Si l'architecture contribue de manière directe à la réussite d'une bibliothèque, il est vrai que les satisfecit architecturaux ne suffisent pas toujours. Les bibliothécaires dressent parfois un bilan technique mitigé après quelques semaines d'ouverture au public. »³⁹

Malgré tous ces efforts, le plan U3M n'en est qu'à la moitié de sa réalisation, et les bibliothèques restent nombreuses à être réhabilitées dans le paysage français.

b) Et les BM ?

Les BM se voient depuis quelques décennies appelées très souvent « médiathèques » (plus précisément les bibliothèques de lecture publique quand celles-ci possédaient des DVD., etc, concept apparu en 1977). C'est durant cette période que les élus prennent de l'intérêt pour les médiathèques, qui sont alors mieux subventionnées⁴⁰. Dans son origine, ce terme était novateur, puisqu'il voulait insister sur les nouveaux supports dont les bibliothèques se sont équipées (CD, DVD, ...), donc des nouveaux espaces. Cela a permis de démocratiser un peu la bibliothèque (en tout cas c'était une volonté d'attirer de nouveaux publics⁴¹), qui n'était alors que le lieu des livres, sachant qu'un nombre conséquent de personnes n'aiment pas forcément lire. Ce terme n'est plus vraiment novateur aujourd'hui, les bibliothèques s'appelant quasiment toutes médiathèques (sauf quelques annexes et exceptions), bien que les bibliothèques continuent d'intégrer les nouvelles technologies toujours plus nombreuses (tablettes...). Cependant, nous pensons que c'est un terme plus pertinent que « bibliothèque » aujourd'hui justement par cette profusion de nouveaux supports et de nouvelles technologies. Ce terme a de plus permis de dépoussiérer l'image de la bibliothèque. Nous parlerons un peu plus des médiathèques dans une autre sous-partie.

c) Définitions contemporaines de BU et BM

Aujourd'hui, comment définir les BU et BM ? Les définitions qu'en fait le CERTU dans *Les bibliothèques : vers des réalisations durables adaptées aux usagers* (consulter l'[annexe I](#)) nous paraissent complètes et claires. Nous verrons cependant les nouveaux concepts qui redéfinissent ce que devraient être une BU et une BM aujourd'hui, et pourquoi durant ce mémoire.

^{39.} Anne-Marie CHINTREAU, « Bibliothèques universitaires », BBF.

^{40.} Anne-Marie BERTRAND, « 1975-1985 : un développement qui s'accélère », *Histoire des bibliothèques françaises*, t. IV, 2009, pp. 881, 882.

^{41.} Réponse de l'enssib à la question portant sur l'« Histoire du concept de "médiathèque" », 2009, <<http://www.enssib.fr/content/actuellement-je-travaille-mon-memoire-detude-sur-les-mediatheques-et-je-souhaiterais-trouver>>.

1.2. Normes du bâti

1.2.1. Une architecture particulière englobée dans le bâtiment public

a) La bibliothèque : un Établissement Recevant du Public comme les autres

Avant toute chose, il paraît judicieux de définir ce qu'est une norme. La définition du Larousse en ligne est donc celle-ci :

« Règle fixant les conditions de la réalisation d'une opération, de l'exécution d'un objet ou de l'élaboration d'un produit dont on veut unifier l'emploi ou assurer l'interchangeabilité. (Les travaux de normalisation internationale sont menés par l'Organisation internationale de normalisation [International Organization for Standardization], conventionnellement appelée ISO, qui publie des normes internationales destinées à harmoniser entre elles les normes nationales. Il existe aussi un Comité européen de normalisation [CEN].) »⁴²

Que cela concerne les bibliothèques universitaires ou municipales, il n'existe pas réellement de normes de construction particulières, bien que la question « comment construire une bibliothèque ? » est largement posée de nos jours, et est une préoccupation constante.

Il existe toutefois des réglementations : les bibliothèques municipales et universitaires sont considérées comme des établissements recevant du public (ERP) :

« La réglementation est créée par des autorités administratives (État, Sénat, collectivités, etc.), elle émane donc d'un projet de loi, d'un règlement. »⁴³

Ces réglementations relèvent de la sécurité, nous pouvons alors citer les buts de ces normes :

*« - [...] limiter les risques d'incendie,
- alerter les occupants lorsqu'un sinistre se déclare,
- favoriser l'évacuation des personnes tout en évitant la panique,
- alerter des services de secours et faciliter leur intervention. »⁴⁴*

Nous apprenons tout de même que les établissements sont classés par type, les bibliothèques alors sont classées sous la lettre S au même titre que les centres de documentation. Limiter le risque d'incendie, encore aujourd'hui, est très important, que ce soit pour la sécurité des usagers, mais aussi des collections, et certaines bibliothèques possèdent leur propre serveur à proximité.

Elles doivent prendre en considération les normes imposées aux bâtiments publics en général⁴⁵.

^{42.} Dictionnaires Larousse, « Norme », In Larousse, <<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/norme/55009>>.

^{43.} AFNOR, « Norme vs réglementation : différences, enjeux et finalités ? », <<http://www.afnor.org/liste-des-actualites/actualites/2012/mai-2012/norme-vs-reglementation-differences-enjeux-et-finalites>>.

^{44.} Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, « Établissements recevant du public (ERP) », <<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Etablissements-recevant-du-public,13420.html>>.

^{45.} Réponse d'une question d'un internaute par l'enssib « Existe-t-il des normes de construction pour bibliothèques en général (publiques, universitaires, et scolaires ? »), <<http://www.enssib.fr/content/bonjour-existe-til-des-normes-de-construction-pour-bibliotheques-en-general>>.

Il existe des normes sur l'éclairage, l'acoustique, les matériaux... pour plus de sécurité et de confort, les bibliothèques se doivent de les respecter.

Cependant, une norme, bien qu'elle permette une homogénéité, ne garantit en rien une pérennité, aucune durée n'est fixée⁴⁶.

b) Norme sur l'accessibilité en bibliothèque : contraignante ?

S'il existe une norme qui peut être contraignante, c'est celle concernant l'accessibilité en bibliothèque. Mise en circulation le 11 février 2015 et consolidée le 27 avril 2016, la Loi n° 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a été créée dans le but de favoriser, entre autre, l'accès aux personnes handicapées des bâtiments publics, et cela concerne aussi bien les bibliothèques municipales qu'universitaires. Le chapitre III se porte essentiellement sur le cadre bâti. L'article 41 précise que « *La formation à l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées est obligatoire dans la formation initiale des architectes et des professionnels du cadre bâti* »⁴⁷. La non conformité d'un bâtiment d'aujourd'hui sur cette loi peut faire l'objet d'une fermeture, cependant, il existe certaines situations qui font que la mise à niveau ne peut se faire (bibliothèques du patrimoine...).

Il faut toutefois rappeler que les bibliothécaires aujourd'hui essayent par divers moyens d'attirer de nouveaux publics, et donc cette norme, peut-être contraignante, peut permettre justement d'en attirer de nouveaux : si l'accessibilité est facilité, il se trouverait que les personnes handicapées auront plus envie de venir à la bibliothèque, d'autant plus que, selon Claire Bonello, chargée de mission pour l'action régionale à la Direction du livre et de la lecture, « *il incombe aux bibliothèques, qu'elles soient publiques ou universitaires, de s'ériger en archétype de l'action en direction des publics handicapés* »⁴⁸. Cependant, toutes les bibliothèques ne possèdent pas de grand parking, donc de places réservées aux handicapés. Il est de plus difficile de trouver des chiffres sur l'amélioration du nombre d'usagers handicapés sur toute la France en BM et BU.

Bien que cette norme parût assez contrainte, voire étant du gaspillage d'argent⁴⁹ aux premiers abords, elle fut pleinement acceptée par les architectes, sûrement parce qu'ils ont vu le potentiel que cela pouvait avoir. Il semble d'ailleurs logique de créer une loi sur le sujet, pour que tous les établissements aient une accessibilité facilité, sinon, nous nous retrouverions avec des bâtiments facilement accessibles, et d'autres difficiles, et cela compliquerait encore plus l'accès.

Nous pourrions penser qu'aujourd'hui les nouvelles constructions ne fassent pas l'impasse sur cette norme, puisque l'architecte est censé connaître son métier (et donc les normes, réglementations, etc du bâtiment), et les bibliothécaires doivent être au courant de ces problèmes d'accès, il arrive pourtant que

⁴⁶. AFNOR normalisation, « Normes », *Le Moniteur*, 15 juin 2012, n° 5664, p. 7.

⁴⁷. Legifrance, « Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », <<https://www.legifrance.gouv.fr/>>.

⁴⁸. Claire BONELLO, « Accessibilité et handicap en bibliothèque », *BBF*.

⁴⁹. Philippe SCHNEIDER, « Qu'est-ce qu'une bibliothèque pour un architecte ? », p. 62.

certaines nouvelles constructions « oublient » l'accès handicapé, ce qui amènera d'autres travaux ensuite pour remédier à cet oubli, et donc de l'argent qui aurait pu servir à autre chose, c'est le cas de la bibliothèque d'Oloron Sainte Marie :

« *Les handicapés se sont aperçus que le bâtiment primé leur était totalement inaccessible ! Et il ne s'agit pas d'un canular !.* »⁵⁰

L'auteur de la citation ci-dessus dénonce quelque chose de plus grave : cette bibliothèque a eu le premier prix national d'architecture, L'Équerre d'Argent, prix reçu en 2010, alors que l'accessibilité pour handicapés n'était pas aux normes, c'est effectivement un peu étrange de mettre en avant ce type de bibliothèque avec un défaut assez conséquent.

c) D'autres normes...

Il existe en plus de ces normes, d'autres normes concernant les mètres carrés et le nombre d'habitants d'une ville que doit respecter une bibliothèque, pour assurer un nombre de place idéal et un certain confort.

Des efforts ont été effectués pour les bibliothèques universitaires concernant leur superficie⁵¹, effectivement, le rapport Miquel donne pour objectif que l'espace alloué pour un étudiant doit être de 1,50 m², qu'il doit il y avoir une place pour dix lecteurs, puis, dans l'idéal, une place pour cinq lecteurs.

Les bureaux doivent quant à eux aller de 8 à 10 m² par personne, pour assurer un minimum de confort.

Pour les bibliothèques municipales, la surface minimum est à calculer avec le nombre d'habitants desservis (0,07 m² / habitant 100 m² minimum pour des bibliothèques de niveau 1 qui correspondent aux normes de l'Etat⁵²).

1.2.2. Les recommandations générales : une littérature théorique en expansion

Il existe des recommandations concernant l'acoustique, de l'arrêté du 9 janvier 1995, qui concerne les établissements d'enseignement :

« - isolement des parois contre les bruits aériens ;
- isolement contre les bruits d'impacts sur les sols ;
-durée de la réverbération en fonction de l'utilisation de la pièce – hall, bureau, etc... »⁵³

En fait, un livre théorique publié en 2011 a été rédigé par le Ministère de la Culture et de la Communication, *Concevoir et construire une bibliothèque*, qui est un ouvrage complet et prescrit de nombreuses recommandations (cf. bibliographie). Évidemment, nous n'allons pas lister toutes les prescriptions (nous allons en trouver durant tout cet exposé), cependant, il faut insister sur la littérature

⁵⁰. Alphonse, « Pau – Culture pour tous : y compris pour les handicapés ? », In *Alternatie P@aloises*, <http://www.alternatives-paloises.com/article.php3?id_article=4664>.

⁵¹. Anne-Marie CHINTREAU, « Bibliothèques universitaires », BBF.

⁵². Christelle Di PIETRO, *Typologie des bibliothèques : bibliothèques municipales* – 201, diapositive n°14, <<http://fr.slideshare.net/ChristelleDiPietro/typologie-des-bibliothques-bm-2010>>.

⁵³. CERTU, *Les bibliothèques : vers des réalisations durables adaptées aux usagers*, p. 32.

de plus en plus abondante , ou de moins, de qualité et complète, des documents théoriques sur le sujet, qui doivent permettre une construction de bibliothèque des plus idéales, alors que durant les siècles d'existence des bibliothèques peu de textes ont été trouvés sur le sujet. Si cette littérature abonde, c'est parce que la construction d'une bibliothèque provoque un intérêt propre à notre époque. La mondialisation, internet, les échanges de culture permettent d'avoir des exemples d'autres pays (le Learning Center, nous le verrons, la DRAC plus historiquement), mais aussi d'une littérature variée, facilement accessible. Il serait difficile de savoir quels bibliothécaires et quels architectes connaissent le livre cité ci-dessus, cependant, si l'on se réfère à la liste du SUDOC « Où se trouve ce document », document qui est quand même une référence, de nombreuses bibliothèques le possèdent, que ce soit des BU ou des BM⁵⁴. Aujourd'hui, qui pourrait alors rater une bibliothèque avec toute la littérature disponible sur le sujet (cf. la [bibliographie](#) de ce mémoire, qui en plus n'est pas exhaustive) ?

Nous pouvons glaner ça et là d'autres informations de recommandations, mais elles viennent soit du document ci-dessus, soit des *Bibliothèques universitaires : évaluation des nouveaux bâtiments (1992-2000)*, soit de *Construire une bibliothèque universitaire : de la conception à la réalisation*.

1.2.3. Les espaces incontournables d'une bibliothèque

En plus de normes, les bibliothèques sont constituées quasiment toujours de certains éléments. Il paraît pertinent de rappeler quels sont ces éléments que nous devons retrouver dans toutes les bibliothèques, en dehors de la spécificité de chacune. Dans *Les bibliothèques : vers des réalisations durables adaptées aux usagers*, le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable les rappelle : nous pouvons alors lister les espaces que doit avoir une bibliothèque, et que tout architecte doit respecter, **nous nous inspirerons grandement de ce livre :**

a) L'accueil... pour accueillir

L'accueil est, pour une BU et une BM, un espace extrêmement important, c'est, en-dehors de l'extérieur de bâtiment, le premier lieu où nous découvrons la bibliothèque, mais aussi les personnes qui y travaillent, c'est souvent un lieu d'expositions, endroit stratégique puisque l'usager doit entrer et sortir en général par l'accueil. L'usager doit de plus, s'y sentir accueilli, cela passe par le personnel, mais également l'agencement de l'accueil. Il fait également souvent office de hall d'entrée :

« *Les bibliothèques qui n'en n'ont pas, ou qui disposent d'un hall trop réduit (pour des raisons d'économie ou par défaut de prévision lors de phasages successifs de travaux) en souffrent.* »⁵⁵

Pour son aménagement, il est souvent constitué de bornes antivols, de bornes de prêts et retours. Il faut également une bonne isolation sonore, puisque c'est un lieu d'échanges. Nous pouvons citer la BM d'Angers, pour laquelle l'accueil n'a pas de cloison avec l'espace usager. En fait, la bibliothèque n'a

^{54.} Fiche du SUDOC en ligne pour Concevoir et construire une bibliothèque : <<http://www.sudoc.abes.fr/DB=2.1/SET=2/TTL=1/PRS=HOL/SHW?FRST=1>>.

^{55.} Sous-direction des bibliothèques et de la documentation, Marie-Françoise Bisbrouck (dir.), *Les bibliothèques universitaires : évaluation des nouveaux bâtiments (1992-2000)*, p. 29.

aucune cloison, ce qui fait qu'il y a facilement du bruit. L'accueil est finalement le même que pour les BM et les BU, néanmoins pour les BM il devrait sûrement être encore plus accueillant puisque les publics y sont plus variés. Nous pouvons constater que les ordinateurs se font de plus en plus discrets aux bureaux de l'accueil : il existe même des écrans avec des bras articulés qui permettent, si par exemple des usagers ont des questions, de leur montrer l'écran : la bibliothèque universitaire de Belle Beille possède ce type d'ordinateurs.

b) Des salles de lecture : la raison d'existence des BM et BU contemporaines

Les salles de lecture sont bien sûr indispensables, la bibliothèque étant toujours utilisée pour travailler, consulter les documents confortablement. Elles doivent être spacieuses, comporter assez de places assises, lumineuses. Il est assez étonnant, comme le souligne Dominique Arot, conservateur général et inspecteur général des bibliothèques, dans son article du *BBF* « Construire la bibliothèque », que les BM soient parfois préférées aux BU par les étudiants. Cependant, cela atteste d'un manque de place des BU, mais cela peut aussi s'expliquer du fait que les BM sont le plus souvent implantées dans le centre-ville (sans parler des annexes des bibliothèques municipales, de quartier en réseau).

Il faut en plus un espace pour consulter les documents patrimoniaux concernant les bibliothèques qui en possèdent, ainsi qu'un espace de stockage en magasin ou réserve pour les conserver. Il est évident que les magasins et réserves doivent être optimaux pour assurer une bonne conservation des documents (humidité, lumière, poussière...). Sans parler de l'accès parfois compliqué pour un non-initié de ce type de documents, il faut que cet espace soit signalé (par des visites, une signalétique, une publicité). Il existe plusieurs mises en place différentes des documents patrimoniaux selon Jean-Marie Barbiche, archiviste-paléographe, ces différences provoquées par la vision qu'en ont « *les directeurs en poste lors de la programmation* »⁵⁶ : la façon dont ils sont disposés en magasin, que ce soit pour raccourcir les mètres parcourus pour aller jusqu'à lui, que ce soit pour mieux conserver les documents patrimoniaux, ou bien la mise en accès libre de ces documents dans un magasin « ouvert ».

c) Des magasins pour stocker

Surtout à notre époque, ils sont indispensables car les bibliothèques souffrent d'un manque de place conséquent. Ils sont très souvent en sous-sol, il faut alors faire attention au placement des lumières par rapport aux rayonnages (mobiles ou fixes) pour éviter un manque de visibilité. Pour gagner encore plus de place, des étagères mobiles sont souvent installées aujourd'hui, avec une sécurité pour éviter des accidents malencontreux (effectivement il a fallu améliorer l'ergonomie de ce type de compactus en ajoutant un levier qui les bloque). Ils sont souvent cachés du public, et permettent de stocker des livres peu empruntés, ou fragiles. Une bibliothèque a fait le choix de rendre ses « magasins » ouverts pour que les documents patrimoniaux soient visibles des usagers : celle de

⁵⁶. Jean-Marie BARBICHE, « Le traitement architectural des fonds patrimoniaux », *BBF*.

Troyes⁵⁷, ce qui implique diverses questions, notamment sur le public, légitime ou non, les espaces de consultation (bruits...). Cela permet alors de faire connaître ces collections au public, de les rendre plus accessibles.

d) Bureaux et locaux techniques

Les bureaux pour le personnel sont souvent cachés du public. Pour le bien-être du personnel, ils doivent eux-mêmes être spacieux, avec du mobilier confortable, une bonne isolation thermique, une lumière diffusée agréable. Il peut être utile d'ajouter des vitres aux portes, surtout dans certains SCD où le personnel a tendance à se déplacer d'un campus à l'autre, pour voir s'ils sont présents, occupés...

Les locaux techniques et de stockage et les vestiaires doivent être proches des bureaux, sinon ils risquent d'être peu utilisés.

Le CERTU a schématisé les espaces qui doivent être présents suivant le type de bibliothèque (consulter l'[annexe II](#)).

1.3. Construire une bibliothèque : théorie

Pour que les normes soient bien respectées, les espaces bien agencés, il faut alors bien réfléchir au projet de construction. Nous verrons alors ce qui doit être pris en compte théoriquement pour assurer la bonne réalisation d'une bibliothèque.

1.3.1. L'élaboration pragmatique du projet, gage de réussite ?

Durant mes recherches pour ce mémoire, j'ai remarqué l'ampleur de la littérature théorique sur la manière de réussir une bibliothèque : tous les auteurs étaient à l'unanimité sur les points abordés.

Selon Dominique Arot, les projets les mieux réussis sont partis d'une « *idée simple* »⁵⁸, que l'on aurait jamais oubliée durant le projet, c'est d'ailleurs le projet qui est au cœur de la réflexion de Arot : selon lui, ce n'est pas la norme, l'uniformité qui doit être un modèle, mais la référence, c'est-à-dire prendre une bibliothèque particulièrement réussie :

« *Les nouvelles constructions devraient ainsi faire davantage l'objet de certifications, de labels et de contrôles techniques aux résultats largement diffusés.* »⁵⁸

Cette citation veut dire que l'on devrait mieux connaître ce qui est fait aujourd'hui en matière de bibliothèque, pour justement pointer des références. Nous verrons que ce point, qui à l'époque d'Arot, c'est-à-dire en 2000, devient aujourd'hui de plus en plus réel ([cf. les bâtiments dits HQE](#), par exemple).

a) Le dialogue avant tout : les acteurs de la construction

^{57.} Jean-Marie BARBICHE, « Le traitement architectural des fonds patrimoniaux », *BBF*.

^{58.} « Construire la bibliothèque », *BBF*.

Alors qu'auparavant, comme nous l'avons vu, l'élaboration des bibliothèques n'était échue qu'à l'architecte sans participation des bibliothécaires, il est aujourd'hui courant que ceux-ci participent à la construction d'une bibliothèque, notamment par le dialogue, ce serait vital pour que la construction soit la plus aboutie possible, pour éviter des travaux comblant les lacunes que cela pourrait engendrer.

Il existe aussi des projets qui font appel à la co-construction : faire participer d'autres acteurs. Ce recours est d'ailleurs vu comme une innovation, car il permet d'avoir des sources variées d'inspiration, des regards extérieurs, mais également d'avoir du recul :

« [...] les meilleures innovations aujourd'hui sont celles qui proposent un meilleur usage, pas nécessairement le premier, et qui s'enrichissent des découvertes et compétences extérieures. »⁵⁹

Dominique Arot cite ce que l'Association des bibliothécaires américains dans « Library building projects » considère comme l'architecte idéal :

« [...] qui écoute soigneusement les avis des membres du conseil d'administration tout en possédant les compétences lui permettant de traduire en un projet concret les souhaits des bibliothécaires. »⁶⁰

Il dénonce dans cet article l'influence des clichés et fantasmes de chaque acteur d'une construction de bibliothèque, qui amèneraient à construire une bibliothèque dysfonctionnelle.

Il préconise également le dialogue avec les « principaux bénéficiaires », qui sont les usagers, le public. Mais nous serions en droit de nous demander quels usagers ? Ceux qui ont l'habitude de venir en bibliothèque et qui ont pu distinguer les défauts, leur besoin... ou bien les non-usagers, qui pourraient apporter des idées fraîches, dues peut-être à leur méconnaissance (ce point paraît peu probable au vu des idées reçues des non-usagers concernant les bibliothèques et de leurs différents services, allant même jusqu'à ignorer que la plupart des bibliothèques possèdent des DVD, CD⁶¹...).

Une construction doit bien sûr être réfléchie du projet jusqu'à la réalisation, tous les éléments et détails doivent être pensés, choisis avec minutie, cela va aujourd'hui sans dire.

Le maître d'ouvrage, celui qui commande le projet, doit donc collaborer et avoir l'esprit ouvert avec les acteurs de la maîtrise d'œuvre... Maître d'ouvrage, élus, chef de projet, usagers, programmiste, etc, architecte, entreprises, acteurs institutionnels (DRAC...)... Il doit exister une cohésion parmi tous ces acteurs pour assurer une bonne conception et réalisation du projet de construction⁶², cela n'empêche pas que les rôles soient bien définis (ils le sont d'ailleurs par des lois⁶³).

En France, il existe le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, et, comme le dit le nom, les architectes qui font partie de cet organisme, les Architectes des bâtiments de France (ABF), conseillent les acteurs d'un projet de service public, ils ont pour but de :

^{59.} Christelle Di PIETRO, « Impulser et piloter l'innovation en bibliothèque : mode d'emploi », p. 107.

^{60.} Citation reprise dans « Construire la bibliothèque », BBF.

^{61.} Claude POISSENOT, « Non publics des bibliothèques et missions des BDP : réflexions à partir du cas de la Meuse », <<http://wwwadbdp.asso.fr/ancien/association/je2003/poissenot.htm>>.

^{62.} Ministère de la Culture et de la Communication, *Concevoir et construire une bibliothèque*, pp. 29-32.

^{63.} *Ibid.*, p. 29.

« [...] développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Ils donnent au public et aux autorités compétentes des avis et des conseils qui ont une valeur consultative. »⁶⁴

Chaque région a son CAUE, pour consolider la citation ci-dessus provenant de Wikipédia, nous pouvons prendre exemple sur le CAUE des Côtes d'Armor qui rappelle la loi sur l'Architecture de 1977 qui donne une fonction de service public aux CAUE⁶⁵, mais aussi le CAUE 93, qui donne aussi comme mission le conseil aux professionnels et collectivités⁶⁶.

b) Le budget

Il est évident que, lorsque nous parlons d'améliorer des bâtiments, que ce soit des nouvelles constructions qui donnent une chance de créer un bâtiment à partir des connaissances acquises et des bibliothèques déjà existantes avec leurs réussites et leurs erreurs, ou bien des extensions, etc, pour mener à bien un projet, il faut un budget conséquent. Il ne s'agit pas d'avoir un budget trop énorme, mais une bonne estimation de celui-ci, ainsi qu'un bon déroulement du projet jusqu'à la construction - cela implique également que le bâtiment, le projet, soient bien réfléchis, pour éviter toute mauvaise surprise, ce qui entraînerait de nouveaux travaux pour arranger cela, dans le meilleur des cas.

Le budget des BM reste plus bas que celui des BU, à savoir si les BU ou BM privilégient leur budget général pour améliorer les bâtiments. Pendant plusieurs décennies, les BM ont eu un budget assez déplorable, les bâtiments vieillissaient, il y avait peu de constructions nouvelles. Durant les quatre dernières décennies, la tendance a l'air de s'améliorer, et cela s'explique par un changement dans la politique de l'État. Dans les années soixante dix, la « *culture devient un axe essentiel de leur politique* ».⁶⁷ Au début des années 90, l'on voit une nouvelle façon de financer de nouvelles bibliothèques. L'évolution avant est complexe, mais l'on peut retenir que les maires élus ont eu un pouvoir sur les nouvelles constructions, selon Hélène Caroux, « *il est de leur devoir [...] de marquer leur différence, de proposer un cadre de vie et des équipements capables de valoriser leur ville et ses habitants* »⁶⁸, alors que nous avions auparavant des architectes qui prenaient peu en considération la particularité d'une bibliothèque, nous marchons alors vers des améliorations. Nous avions donc l'apparition de deux modes de subvention : la Dotation Globale de Décentralisation, et celle auprès du ministre de la Culture « au titre de l'amélioration architecturale », ou bien le ministre des Grands travaux.

Pour améliorer le nombre des bibliothèques, et donc améliorer la déserte, Jean-Pierre Sueur, Sénateur du Loiret, présente un projet de loi en 1992, qui effectivement permettra d'élaborer un réseau de grandes bibliothèques⁶⁸.

^{64.} Wikipédia, « Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement », <https://fr.wikipedia.org/wiki/Conseil_d'architecture,_d'urbanisme_et_d'environnement>.

^{65.} CAUE 22, Conseil d'Architecture et d'Urbanisme des Côtes d'Armor, « Présentation »; <<http://www.caue22.fr/presentation.html>>.

^{66.} CAUE 93, « Conseil aux professionnels et aux collectivités, <<http://www.caue93.fr/-Conseil-aux-professionnels-et-aux-.html>>.

^{67.} Hélène CAROUX, *Architecture et lecture : les bibliothèques municipales en France, 1945-2002*, p. 168.

^{68.} *Ibid.*, p. 183.

L'amélioration des BM, que ce soit des nouvelles constructions, restructurations, rénovations, ect, vient aussi du bon vouloir des élus et de l'État, qui financeront ou apporteront des subventions, il faut bien sûr penser ensuite aux budgets futurs lorsque la bibliothèque sera mise en service et trouver des moyens de les réduire⁶⁹.

c) Le choix du mobilier

Le mobilier est effectivement un choix extrêmement important : bien que les bibliothèques municipales commencent à être perçues comme des lieux de passage ([cf. sous-partie sur le numérique et nouveaux usages](#)), il reste des usagers qui aiment prendre le temps de consulter les documents sur place. Les BM sont d'ailleurs appréciées par les lycéens et étudiants, qui viennent alors réviser sur place. Les BU sont également très concernées par le sujet, car les étudiants viennent à la BU pour trouver une place en vue de s'installer avec leur ordinateur, et peuvent rester des heures assis. Il serait impensable aujourd'hui de proposer du mobilier inconfortable, non ergonomique, et laid. Il doit d'ailleurs être en cohérence avec l'aspect de la salle où il est implanté. Le mobilier principal en bibliothèque se constitue de :

- **chaises, fauteuils** : qui doivent être confortables, fonctionnels (ergonomiques, légers dans le cas où le choix est la modulation), design, et de qualité pour être pérennes, différents dans les espaces (jeunesses, de détente...)
- **tables, bureaux particuliers pour le matériel informatique, tables basses** : mêmes caractéristiques que ci-dessus.
- **étagères en libre accès**, qui ne doivent pas faire plus de 1m80 si nous avons affaire à l'espace adulte, l'espace enfant verra son mobilier se miniaturiser, il est même intéressant de voir que quelques bibliothèques ont opté pour des étagères très basses, comme celle de La Rochelle, ce qui permet de gagner en luminosité, et également une vision plus générale des espaces de la bibliothèque (si en plus la bibliothèque possède des cloisons vitrées en guise de mur), ce modèle pourra peut-être se développer largement après les collections numériques grandissantes, mais il est assez difficile de savoir si le numérique permettra vraiment de « gagner de la place », puisque cela concerne aujourd'hui essentiellement les ressources de revues scientifiques en BU. *Concevoir et construire une bibliothèque : du projet à la réalisation* préconise⁷⁰ les entraxes entre les étagères, assez larges pour accueillir au moins deux personnes confortablement. Nous avons déjà évoqué les **étagères des magasins**, qui sont souvent aujourd'hui des étagères mobiles permettant de stocker plus sur une même surface. L'ajout d'un tabouret est utile pour le personnel de petite taille.
- **présentoirs** pour faire connaître les nouvelles acquisitions, les collections vieillissantes, les collections intéressantes mais méconnues.
- **bureaux pour le personnel** : le bureau pour le personnel doit bien sûr être assez large pour permettre un espace de travail confortable et fonctionnel, d'où l'utilité également d'avoir un espace

⁶⁹. Service du livre et de la lecture, *Concevoir et construire une bibliothèque*, p. 60.

⁷⁰. *Ibid.*, p. 218.

spacieux (rappelons qu'un bureau doit être de 12 m² par personne (cf. [bibliographie](#), [Entretien avec Monsieur Szczepanski](#))). Il faut en plus des tables pour les salles de réunion.

- **plateaux**, qui doivent faire le moins de bruits possibles, et passer entre les étagères en magasin et en libre accès.

- **accueil** : le mobilier doit être particulière ergonomique (plateau du bureau assez bas, ordinateurs avec bras articulé, aménagement efficace).

Il apparaît l'idée que le mobilier doit déjà être pré-pensé durant le projet d'une construction, cela assurera une certaine pérennité, et évitera l'achat d'un mauvais mobilier. C'est un point très important, puisque le mobilier est cher, malgré la mondialisation. C'est à partir de là qu'il faut se décider entre des étagères grandes ou petites, du nombre de tables basses, hautes, de l'agencement des lieux :

« *L'étude de l'équipement mobilier doit commencer dès l'avant-projet détaillé (APD) ou, en tout état de cause, environ deux ans avant l'ouverture du bâtiment au public, en raison des délais de fabrication et de livraison.* »⁷¹

C'est une manière d'éviter également une dépense inutile, puisqu'il faudra changer alors plus rapidement le mobilier (s'il n'est vraiment pas satisfaisant), et peut-être des changements de place dus à son manque de flexibilité, ou son entière non-intégration.

Nous pourrions rajouter que le revêtement du sol doit être résistant et atténuer les sons, notamment ceux des chariots et des pas, d'empêcher la réverbération. La hauteur de plafond est également à prendre en compte, notamment pour la hauteur des étagères, pour le bruit, le chauffage...

d) L'implantation de la bibliothèque et son équipement extérieur

La bibliothèque, qu'elle soit une BU ou une BM, doit posséder certains équipements extérieurs : un parking assez proche, un arrêt de transport en commun, proche également : c'est le cas à la BM d'Angers, la BM de Nantes, la bibliothèque municipale de Saint-Aignan-sur-Cher quant à elle est relativement éloignée du parking, et souffre d'une entrée renfoncée. *Les bibliothèques : vers des réalisations durables adaptées aux usagers* évoque l'installation d'un auvent à l'entrée de la bibliothèque ainsi qu'un espace de car protégé, et préconise d'affirmer l'identité de la bibliothèque par son aspect extérieur (loin de la bibliothèque « préfabriquée » ou « supermarché »). Il est assez étonnant, si nous ne réfléchissons pas vraiment au premier abord, que peu de bibliothèques possèdent un auvent à leur entrée (BM comme BU). Mais c'est, à notre avis, et c'est une hypothèse, la même problématique que pour les arrêts de bus : éviter que des SDF ou des personnes jugées comme nuisibles viennent investir l'endroit, gênant les autres personnes. Il est pourtant sans doute très appréciable de pouvoir se protéger grâce à un auvent pour un usager.

e) Ville et campagne, grandes et petites bibliothèques

⁷¹. Marie-Françoise BISBROUCK, Daniel RENOULT, *Construire une bibliothèque universitaire : de la conception à la réalisation*, p. 324.

Il apparaît bien sûr logique que lorsque l'on décide de construire une bibliothèque implantée en plein centre ville, qui, en plus, sera sans doute de grande envergure, puisque centrale (hormis les bibliothèques de quartier), ou bien en campagne, dont la bibliothèque sera probablement de moindre envergure, l'architecte ne sera pas confronté aux mêmes problèmes.

L'article du *BBF*, « L'aménagement d'une petite bibliothèque rurale », de Didier Guilbaud, président de l'ADBDP, datant de 2000, propose déjà une bonne idée sur comment appréhender une construction de petite bibliothèque en campagne.

Dominique Arot, quant à lui, préconise, dans des quartiers « *urbains* », « *d'imaginer bien sûr à la fois beau et accueillant ; mais l'on choisira de s'écartez de modes de présentation et d'usage des collections qui reproduiraient des codes, des usages académiques trop éloignés de la culture et du quotidien de ceux auxquels on s'adresse* »⁷². C'est effectivement l'idée émergente du monde des bibliothèques, surtout pour les bibliothèques publiques. Nous voyons alors les espaces se réorganiser : pour prendre exemple, la Bibliothèque Municipale centrale de Tours a choisi d'organiser une partie de ses collections par thème, pour simplifier la classification. Nous dirions finalement que cette préconisation serait valable pour toutes les bibliothèques municipales, et pour la beauté, les BU, qu'elles soient implantées en ville ou en campagne, dans des « quartiers chauds » ou bien des banlieues chics...

De manière générale, il est très important de bien choisir l'emplacement de la bibliothèque dans la ville, en prenant en compte les services de transports en commun, que ce soit par exemple pour redynamiser un quartier, permettre aux quartiers défavorisés d'avoir accès facilement à la culture, ou du moins à la lecture.

f) L'ergonomie

L'ergonomie des espaces et du mobilier, c'est un problème encore toujours très présent aujourd'hui dans les bibliothèques. Mais qu'est-ce que l'ergonomie ?

« *L'ergonomie vise à optimiser l'efficacité du personnel de toute organisation en s'assurant qu'il évolue dans un milieu de travail sécuritaire et de qualité, participant au maintien de sa santé.* »⁷³

C'est en quelque sorte, assurer la pérennité d'un employé... (Pour voir des exemples d'objectifs ergonomiques, consulter l'[annexe III](#)). Nous ne nous étendrons pas sur l'ergonomie, toutefois c'est un point important pour améliorer les bibliothèques aujourd'hui.

À titre d'exemples, un mobilier ergonomique peut être pour le mobilier : un bureau dont on peut régler la hauteur à volonté, un fauteuil confortable dont on peut également régler la hauteur, pour l'adapter au bureau, à sa taille... Pour un espace ergonomique : le point de livraison des nouveaux documents, ou bien les sociétés venant pour emporter les documents au pilon, ne doit pas être loin de la salle d'équipements, et, si ce n'est pas possible, prévoir un monte-charge, des espaces plutôt larges, pour les chariots mais aussi les allers et retours.

⁷². Dominique AROT, « Construire la bibliothèque », *BBF*.

⁷³. Élise LEDOUX, *La bibliothèque, un lieu de travail : guide pratique en ergonomie pour concevoir les espaces*, p. 18.

Un manque d'ergonomie est préjudiciable, les nouvelles bibliothèques se doivent d'être pensées préalablement ergonomiques. L'université de Metz a fait l'objet d'un réaménagement au niveau de sa signalétique pour la rendre plus ergonomique :

« De plus, son manque de modularité, défaut fréquent des systèmes signalétiques, a conduit à une inadaptation rapide. »⁷⁴

C'est un défaut non des moindres, puisqu'elle est « ouverte à tous »⁷⁴, donc sujette à des publics assez variés pour une BU. La signalétique ne doit pas simplement être belle, mais bien utile (sinon, à quoi bon voir une signalétique?) :

« Pour prévenir ces réactions et les difficultés d'orientation des usagers, il faut pouvoir se reposer sur un système signalétique efficace, qui apparaît donc non plus comme un détail contribuant au "design" de la bibliothèque, mais bien comme une question cruciale en matière de conception du lieu. »⁷⁴

Cela demande tout un travail, d'autant plus que la bibliothèque, construite en 1969, n'est pas nouvelle (il faut effectivement effectuer une analyse des comportements...). Les résultats de ce réaménagement sont pourtant, selon l'article, assez mitigé, mais l'expérience permet bien des choses, dont les recommandations en matière de signalétique présentées dans ce même article.

« Il semble qu'aujourd'hui c'est peut-être à la notion de confort que les utilisateurs sont le plus sensibles et donc le plus attachés, car le confort passe aussi par le dimensionnement des espaces, par la possibilité de circuler librement et sans gêne entre les tables et les rayonnages, par le dimensionnement des tables de consultation, par une signalétique tant d'orientation générale que des espaces et des collections, etc. Ce sont, semble-t-il ces éléments de confort qui vont faire apprécier et aimer la bibliothèque, au même titre que la qualité des collections et l'accueil que l'on y reçoit. »⁷⁵

Le confort, c'est vraiment le point visé de notre époque.

1.3.2. Les réflexions nouvelles des architectes

La bibliothèque, comme nous l'avons vu, a souffert d'un manque cruel de reconnaissance de son architecture singulière. Il existe toutefois aujourd'hui des réflexions qui apportent des éléments plus particuliers dans l'approche d'une construction de bibliothèque.

a) Visions traditionnelles

La bibliothèque reste toujours un lieu de conservation et de patrimoine, dans laquelle le livre est un élément indissociable, pour certains architectes d'aujourd'hui :

^{74.} Audrey BOUDOT, Jérôme DINET, Carine LALLEMAND, « Réaménagement ergonomique de la signalétique d'une bibliothèque universitaire », *BBF*.

^{75.} Sous-direction des bibliothèques et de la documentation, Marie François BISBROUCK (dir.), *Les bibliothèques universitaires : Évaluation des nouveaux bâtiments (1992-2000)*, p. 45.

« La bibliothèque apparaît, pour nombre d'architectes, d'abord comme le lieu de conservation de l'écrit, un temple du savoir qui fait le lien entre le passé et le présent. Le livre reste aux yeux de certains le support privilégié en bibliothèque, même s'il est complété par d'autres médias. »⁷⁶

Cet aspect convient surtout aux bibliothèques municipales et patrimoniales, les BU n'ayant pas une mission de conservation, et abusent même aujourd'hui du désherbage. J'ai moi-même effectué un stage dans la BU de Belle Beille, qui consistait à traiter des documents acquis par un don, il s'agissait de vieux journaux des colonies. La bibliothèque ne voulait pas les garder, puisque sa mission n'est pas de conserver, c'étaient de plus des documents qui n'intéressaient pas beaucoup les chercheurs et les étudiants.

b) Visions modernes

Nous savons qu'aujourd'hui de plus en plus de bibliothèques, BM et BU, prévoient différentes zones dans les salles de lecture (la BU de Belle Beille, entre autre), pour permettre à certains de pouvoir parler librement, car c'est effectivement là un point important : certaines personnes aiment travailler dans un silence de tombe, d'autres de travailler dans une ambiance plus bruyante. Pourtant, la bibliothèque est toujours considérée comme un lieu de silence pour certains architectes, un silence que l'on doit respecter, ainsi qu'un lieu studieux, où le travail est de mise, et un lieu de patrimoine (lorsqu'il s'agit de monuments anciens)⁷⁷, nous sommes loin alors des bibliothèques troisième lieu :

« Cependant, certains architectes sont conscients que toutes les bibliothèques n'accordent pas la même importance aux espaces de travail. Marie-Hélène Badia [dont l'auteur du mémoire a réalisé un entretien et rapporte ses paroles] rappelle que "dans les programmes des bibliothèques de prêt, la notion d'espace de travail n'est pas acquise. Nous la proposons toujours, parce que nous avons vu à quel point ces espaces ont du succès, mais ce n'est pas aussi évident dans une bibliothèque municipale que dans une bibliothèque universitaire. La gestion des places assises et des salles de travail, ainsi que l'offre en rayonnage n'est pas la même dans ces deux types de bibliothèques". »⁷⁸

Le public en BM est effectivement plus enclin à venir à la bibliothèque exclusivement pour se divertir, qu'un étudiant. Cependant, nous voyons une ascension dans les BU des espaces dits de « détente » (l'espace BD, par exemple), qui sont un moyen pour un étudiant qui travaille de faire une pause -les BD sont néanmoins encore peu vues comme de la culture légitime-, ainsi qu'une demande croissante de pouvoir travailler en groupe et de pouvoir parler librement (car le silence en rebute certains).

Bien sûr, d'autres architectes ont une vision plus moderne de la bibliothèque : elle est vue comme un lieu ouvert à tous, et son aspect ne doit pas fonctionner comme un repoussoir pour certains publics (par exemple, s'il est trop solennel) :

⁷⁶. Philippe SCHNEIDER, « Qu'est-ce qu'une bibliothèque pour un architecte ? », p. 10.

⁷⁷. Ibid., pp. 11-12-14.

⁷⁸. Ibid., p. 12.

« Dominique Gautier souhaite ainsi bâtir un édifice qui donne “l'image d'un équipement culturel dans lequel tous les publics ont envie d'aller, qui ne soit surtout pas élitiste” ».⁷⁹

« Plusieurs architectes estiment qu'il revient à l'enveloppe architecturale d'attirer le public par sa forme attractive. »⁸⁰

Il ne suffit évidemment pas d'avoir une jolie bibliothèque, mais aussi de proposer des services et espaces. Viennent alors les architectes qui considèrent la bibliothèque comme « *lieu de convivialité* », « *propice au débat, à la discussion, à l'échange en bref* »⁸¹, il faut alors remodeler les espaces dans les bibliothèques, leur donner de nouveaux noms qui désignent des utilités différentes.

Autant de visions différentes d'architectes amèneraient sans doute dans le paysage français des bibliothèques toujours hétérogènes, ou bien des architectes qui doivent trouver un équilibre entre toutes ces visions pour être les plus idéales. Nous verrons que les modèles, idées et concepts en vogue essayent de rassembler toutes ces visions.

Comme vision moderne, nous pouvons également constater par nos recherches (essentiellement photographiques) que les nouvelles constructions, souvent colossales des bibliothèques, sont spacieuses, et donc faites de vide (comme la BnF⁸², mais ce n'est pas notre sujet d'étude), nous pouvons prendre l'exemple de la bibliothèque Oscar Niemeyer du Havre, dont les plafonds sont extrêmement hauts (ces espaces monumentaux, où l'homme ressemble à une fourmi, rappellent bien sûr le concept de « bibliothèque cathédrale »). Le vide, le plein, l'architecte doit trouver un équilibre, ou bien faire un choix fort. L'espace aéré est vu comme confortable, permettant de ne pas se sentir comprimé, mais pourrait aussi être vu comme froid. Il paraît aussi difficile de gérer le chauffage, puisque la chaleur a tendance à remonter, ainsi que le bruit.

2. Des bâtiments améliorés pour séduire les anciens et nouveaux publics

Comme nous l'avons dit, les bibliothèques font face aujourd'hui à une désaffection, et a une peur de se voir écraser par la grande bibliothèque qu'est internet. De nombreuses choses sont alors pensées et réalisées en vue d'attirer de nouveaux publics, et cela passe notamment par le confort, mais aussi par la remodélisation de l'image de la bibliothèque.

^{79.} Philippe SCHNEIDER, « Qu'est-ce qu'une bibliothèque pour un architecte ? », p. 15.

^{80.} *Ibid.*, p. 16.

^{81.} *Ibid.*, p. 17.

^{82.} Réflexion faite dans *Les bibliothèques en France, 1991-1997*, sous la direction de Dominique AROT, pp. 30-33.

2.1. La symbolique du bâtiment et de la lumière en bibliothèque

« Aujourd'hui, les bibliothèques font figures de symboles : symbole de l'œuvre architecturale, composante essentielle de ces édifices, symbole de la place éminente accordée aux bibliothèques au sein des villes, symbole enfin d'un instrument pour la lecture publique dont on ne conteste plus la légitimité. »⁸³

2.1.1. Baies vitrées, lumière naturelle et artificielle : confort visuel, transparence intellectuelle et intégration dans le paysage

La lumière en bibliothèque est une question très importante, elle permet beaucoup de choses, notamment de l'inventivité d'un point de vue architectural. Il faut distinguer lumière naturelle et lumière artificielle. Plusieurs aspects sont à prendre en compte la concernant.

a) Lumière et confort

Il est démontré que la lumière naturelle est mieux appréciée par les usagers. La lumière blanche est préconisée par les architectes, elle contient à elle seule toutes les longueurs d'onde, c'est la seule qui est neutre, et ne transforme donc pas les couleurs (une lumière jaune aurait tendance à oranger du rouge, par exemple, cela peut être voulu, mais ce ne doit pas être un accident). Cependant, la lumière blanche artificielle quant à elle n'est pas du tout appréciée⁸⁴ :

« [...] sur les couleurs favorisant le bien-être des lecteurs qu'il convient de miser, car le sentiment de confort attire et fidélise les usagers et se ressent dans leur comportement, preuve s'il en est de l'action des couleurs [...]. »⁸⁵

Il arrive souvent que dans les bureaux, la lumière blanche artificielle des néons ne soit pas du tout confortable (en plus du bruit produit par ceux-ci). Les fenêtres sont alors un allié important de la lumière en bibliothèque, que ce soit dans l'espace usager ou bien dans les bureaux, cuisines, espaces détente, surtout les endroits où les usagers et personnels restent longtemps au même endroit, elles sont également un allié de l'économie, lorsqu'elles sont bien conçues. Les choix sont multiples :

« [...] homogénéité contre diversité, lumière naturelle contre lumière artificielle, lumière latérale contre lumière zénithale, lumière ambiante contre lumière ponctuelle. Toutes les fonctions du bâtiment sont concernées : espaces (magasins, ateliers, bureaux, salles de lecture), circulation, sécurité, et même conception du mobilier. »⁸⁶

Pour citer un exemple de construction récente qui a mis la lumière naturelle à l'honneur pour un maximum de confort et d'économie, la bibliothèque de Versailles, ouverte en 2013, en est un parfait. Tout

^{83.} Hélène CAROUX, *Architecture et lecture : les bibliothèques municipales en France, 1945-2002*, p. 167.

^{84.} Hélène VALOTTEAU, « Couleurs en bibliothèque : architecture, signalétique, esthétique », p. 70.

^{85.} *Ibid.*, p. 71.

^{86.} Philippe CANTIÉ, Françoise LEBERTOIS, Luc LIPONE, « La lumière dans les bibliothèques », *BBF*.

a été pensé, et le traitement des façades a été différent pour éviter une chaleur trop abondante (l'article⁸⁷ prend l'exemple de la façade sud entièrement vitrée mais protégée par les arbres), le traitement des espaces est voulu sans cloison pour laisser passer la lumière, de par son matériau extérieur, l'aluminium, elle brille en plus au soleil :

« Isolés par l'extérieur, les murs en béton de cette façade sont revêtus d'un bardage en aluminium anodisé de teinte nickel qui change de couleur au gré de la lumière et oscille entre doré, blanc, gris et vert. »⁸⁷

L'aluminium réfléchit donc la lumière, et permet une intégration dans le paysage particulière, cependant c'est un matériau très polluant à fabriquer.

Les concepts de chromothérapie et luminothérapie évoqués dans « Couleurs en bibliothèque : architecte, signalétique, esthétique » sont intéressants également, la bibliothèque deviendrait un lieu de relaxation propice au bien-être et/ou au travail grâce en partie à la couleur et à la lumière.

b) La lumière au service du savoir

Nous pourrions penser que la lumière sert simplement à « voir », à pouvoir lire un document, regarder un écran, dans des conditions optimales. Cependant, il existe aussi une dimension philosophique de la lumière : le courant philosophique célèbre n'a-t-il pas choisi lui-même le terme de « Lumières » ?

La lumière est effectivement vue comme un moyen d'éclairer, de montrer la vérité. Selon l'article « La lumière dans les bibliothèques »⁸⁸ du BBF, utiliser différentes lumières au sein d'un même bâtiment favoriserait alors le pluralisme des idées :

« Pluraliser les formes de lumière (zénithale, frontale, oblique, frisante, rasante, etc.) revient à combattre le dogmatisme et repousser les ténèbres de tous les intégrismes. »⁸⁸

Le débat autour du pluralisme et de l'encyclopedisme est aujourd'hui un débat important, puisque les bibliothécaires n'ont pas à faire transparaître leurs idéaux religieux, politiques, comme les maires des communes (je fais notamment référence à la bibliothèque d'Orange). Il s'agit également, par le pluralisme des idées, d'apporter à l'usager matière pour son esprit critique, mais aussi de toucher des publics variés. Sans aller aussi loin que l'article, le traitement différent des lumières suivant les espaces serait utile pour satisfaire un nombre plus large de publics (il serait préférable effectivement, pour l'espace détente, par exemple, d'avoir un éclairage qui évoque... la détente : par une couleur orangée, tamisée...).

c) De la lumière et des moustiques

Même s'il semble que la lumière artificielle soit à éviter le plus possible, elle peut être utile pour faire connaître la bibliothèque, ou bien « donner envie ». Mais cet effet est couplé avec l'usage de grandes baies vitrées. Effectivement, il y a eu pendant un temps de nombreuses bibliothèques conçues

^{87.} Carol MAILLARD, « Versailles : une bibliothèque universitaire lumineuse et transparente », In *Le Moniteur.fr*, <<http://www.lemoniteur.fr/article/versailles-une-bibliotheque-universitaire-lumineuse-et-transparente-21577691>>.

^{88.} Philippe CANTIÉ, Françoise LEBERTOIS, Luc LIPONE, « La lumière dans les bibliothèques », BBF.

avec de grandes baies vitrées (années 80-90), pour laisser entrer la lumière, donner accès à l'extérieur, en donnant une touche essentielle de modernité. C'est également un moyen, la nuit, lorsqu'elle est illuminée, de montrer alors que ce bâtiment est une bibliothèque, et de révéler son ambiance générale. Cela est à double tranchant : si la bibliothèque est peu fréquentée le soir, nous pourrions avoir l'impression d'une bibliothèque fantôme, qui en plus consomme et gaspille de l'électricité pour rien. Il existe tout de même des idées pour éviter que la bibliothèque soit entièrement faite de baies vitrées (de plus, certaines personnes n'aiment pas être observées) -par exemple la bibliothèque de Vénissieux :

« À certaines heures de la journée, les lecteurs ont tout loisir d'observer les passants, tandis qu'à d'autres, c'est le contraire. Doublée de plaques métalliques perforées, la façade change d'aspect au cours de la journée : la transparence est modifiée par la lumière. Pendant la journée, la bibliothèque, vue de l'extérieur, apparaît opaque, alors que le lecteur situé à l'intérieur a une vue dégagée sur la rue. Ce phénomène s'inverse à la tombée de la nuit. »⁸⁹

Cependant, la médiathèque de Reims est pris comme mauvais exemple, surtout concernant son hall, qui est trop sombre, et qui contient une ambiance « évoluant dans des tons verdâtres ⁸⁹ en sachant que ces tons sont utilisés au cinéma pour provoquer un effet de malaise, et que le vert donne une teinte de peau maladive.

La lumière ne doit pas abîmer les documents des magasins, et doit également être pensée pour les malvoyants.

« À l'instar des entrepreneurs privés, les gestionnaires d'équipements publics, constatant la part croissante de l'éclairage artificiel dans le budget énergétique, redécouvrent depuis une trentaine d'années les vertus de la lumière naturelle. Celle-ci réduit le stress, combat la dépression saisonnière, accroît la productivité du personnel en développant sa motivation et sa vigilance, provoque la diminution de l'absentéisme. »⁸⁹

La lumière naturelle a donc de nombreux avantages. Cela nécessite par ailleurs une hauteur de plafond minimale de 3,30 m (l'idéal étant de 3,90 m) pour une diffusion harmonieuse de la lumière (naturelle et artificielle).

2.1.2. Rejet du modèle « préfabriqué » : la bibliothèque « cathédrale »

Comme nous l'avons énoncé brièvement dans l'introduction générale, il est remarquable que la volonté de séduire de nouveaux usagers passe par l'image « physique » de la bibliothèque, entre autre. Et cela semble marcher.⁹⁰ Effectivement, la désaffection des bibliothèques fait peur, puisque c'est grâce à la fréquentation des usagers que celles-ci peuvent continuer à exister, car sinon, pourquoi financer une bibliothèque si elle ne sert pour personne ?

Un problème est évoqué aujourd'hui : celui de la « bibliothèque cathédrale », nouvelle apparition architecturale, terme utilisé notamment pour la BnF, à opposer à la « bibliothèque préfabriquée, supermarché ». C'est une volonté de redonner du caractère aux bibliothèques⁹¹. Cependant, certains

^{89.} Philippe CANTIE, Françoise LEBERTOIS, Luc LIPONE, « La lumière dans les bibliothèques », BBF.

^{90.} C'est ce que dit Marie-Françoise BISBROUCK dans son introduction du livre *Les bibliothèques universitaires : évaluation des nouveaux bâtiments (1992-2000)*, p. 7.

^{91.} Jacqueline GASCUEL, « De la quête d'un local à l'appropriation d'une architecture », BBF.

craignent que ce retour à la monumentalité fasse fuir une partie du public, ou donne encore moins envie aux non-usagers de venir, ayant l'impression de ne pas être légitimes. C'est une question surtout posée pour les BM :

« Le problème posé par la monumentalité est moindre pour les BU : ainsi, les étudiants apprécient les espaces offerts par Paris 8, Montpellier et Evry. Les halls d'accueil sont vastes. Peut-être faut-il y voir le sentiment d'une plus grande légitimité chez les étudiants : ceux-ci n'ont pas le sentiment qu'une bibliothèque monumentale n'est pas pour eux, et, au contraire, revendentiquent la mise à disposition de beaux espaces de travail. L'absence de toute marque de dégradation volontaire révèle cette dimension et le respect porté à la bibliothèque. »⁹²

Les auteurs font référence aux dégradations dont certaines bibliothèques municipales ont fait l'objet parce qu'elles seraient vues comme des institutions ayant un certain pouvoir, nous émettrons une réserve quant à cette idée, est-ce vraiment cette réflexion que se font les auteurs de ces dégradations ? N'est-ce pas justement parce que la BM est plus connue du grand public qu'une BU, qui s'implante souvent sur un campus universitaire ?

2.2. Moderniser les bâtiments : entre esthétisme et utilité

Il s'agit encore aujourd'hui de moderniser des bâtiments anciens, dans le but bien sûr de régler des problèmes comme des fuites d'eau, d'installation électrique... Les BU n'étaient pas adaptées à l'augmentation rapide d'étudiants durant les années 70, étant peu modernisées, et entre 1975 et 1990 aucune nouvelle construction n'a vu le jour, les pouvoirs publics ont donc essayé d'améliorer ce problème, et cela reste très récent⁹³, avec la loi d'orientation du 10 juillet 1989. Il se mit en place également des plans pour améliorer les services, notamment avec le Plan Université 2000. Après ces initiatives, sont créées de nombreuses bibliothèques, avec 350 000 nouveaux m² :

« D'une façon générale, ces nouveaux locaux ont permis de multiplier les espaces de travail [...], d'améliorer le confort des usagers et aussi de changer l'image des bibliothèques. Le succès auprès des lecteurs s'est traduit par une augmentation de la fréquentation supérieure à 50 % en regard des anciens équipements. »⁹⁴

L'usager est souvent mis en avant quand il faut penser une bibliothèque, *Les bibliothèques : vers des réalisations durables adaptées aux usagers* pointe le fait, alors qu'il a été rédigé en 2008, très proche donc, qu'il y a encore « un certain nombre » de bibliothèques possédant « de faible qualité d'usage », ainsi que, comme l'ont pointé plusieurs autres, le fait que le projet soit confié à la collectivité, et non aux bibliothèques qui vivent les problèmes rencontrés dus à un défaut de construction, et engagent tous les acteurs à une collaboration.

Nous trouvons également l'idée que la bibliothèque et son implantation peuvent redynamiser un quartier, et donc « améliorer » la ville, très intéressante, c'est une façon d'améliorer la ville et ses

^{92.} Myriam CHERMETTE-RICHARD, Marie DÉAGE, Cécile GOBBO, *Retour sur 15 ans de construction de bibliothèques*, p. 6.

^{93.} CERTU, *Les bibliothèques : vers des réalisations durables adaptées aux usagers*, p. 9.

^{94.} *Ibid.*, p. 12

quartiers, donc plus large que d'améliorer une bibliothèque. C'est l'idée qu'une bibliothèque a une certaine puissance :

« [...] les nouveaux bâtiments deviennent souvent des bâtiments structurants à l'échelle du quartier de la ville. De plus en plus de communes considèrent aujourd'hui les bibliothèques comme un véritable outil culturel. [...] de même, le ministère pointe la peur des bibliothécaires et des "constructions cathédrales". »⁹⁵

qui pourraient faire de l'ombre à leur profession. Cette idée est assez étrange, ce n'est pas parce qu'un bâtiment est beau, que les personnes entrant à l'intérieur oublient qu'il y a des professionnels, notamment dans une bibliothèque, ils peuvent peut-être se sentir illégitimes, mais cela vient plutôt de leur éducation ou de leur personnalité, et non des bibliothèques.

2.2.1. Les matériaux modernes d'aujourd'hui : quels avantages et désavantages ?

On ne compte plus les bâtiments faits de béton et de vitres. Finalement, peu de bâtiments publics sont faits de bois de nos jours. Les matériaux principaux utilisés pour les bâtiments sont : le verre, le bois, le métal, et pour les meubles : le bois, le métal (sans parler de certains présentoirs). Une liste plutôt exhaustive des matériaux que l'on retrouve en construction est disponible sur technoscience.net⁹⁶.

« Pour garantir en Europe la libre circulation des produits de construction et par là même un niveau minimum de qualité et de sécurité de ces produits, la Commission européenne a mis au point une "Directive des produits de construction". En harmonisant les réglementations nationales, cette directive définit des exigences essentielles auxquelles doivent satisfaire les produits de construction (destinés à être incorporés de façon durable dans les bâtiments) : résistance mécanique et stabilité, sécurité en cas d'incendie, hygiène, santé et environnement, sécurité d'utilisation, protection contre le bruit, économies d'énergie et isolation thermique. »⁹⁷

Cependant, nous ne parlerons que des matériaux les plus utilisés pour la construction : le bois, l'acier, le béton, le plastique, le verre. Certains sont aussi valables pour le mobilier.

a) Bétons et ciments : à quelques conditions

« Dédiés aux services de L'État, à l'enseignement, au sport ou à la santé, les bâtiments publics ont une vocation première : accueillir du public. Le béton offre toutes les garanties requises pour que cet accueil s'effectue dans des conditions optimales de confort et de sécurité. - Résistance au feu - Confort thermique et acoustique- Qualités esthétiques : formes, couleurs, textures. »⁹⁸

Outre les différents bétons et ciments, pour qu'ils soient durables dans le temps, et éviter des désagréments, il existe des recommandations pour un usage idéal.⁹⁹ Selon Infociments, ce n'est pas un

^{95.} CERTU, *Les bibliothèques : vers des réalisations durables adaptées aux usagers*, p. 27.

^{96.} Lien : <<http://www.techno-science.net/?onglet=glossaire&definition=4711>>.

^{97.} ADEME, *Choisir des matériaux pour construire et rénover*, p. 5.

^{98.} Infociments, « Le béton pour le bâtiment public », <<http://www.infociments.fr/batiment/batiment-public>>.

^{99.} Infociments, « Durabilités des ouvrages en béton », <<http://www.infociments.fr/betons/performances/durabilite-notions-influences>>.

matériaux nuisibles pour l'environnement¹⁰⁰, contrairement aux idées reçues, mais le ciment, quant à lui, est très polluant à fabriquer¹⁰¹.

b) L'acier

L'acier a également de nombreux avantages : il est entièrement recyclable, esthétique, pérenne dans le temps, et permet, s'il est utilisé à la place de murs porteurs, de remodeler un espace sans contrainte particulièrement lourde.^{102 103}

« Le secteur de la construction au sens large, emploie un acier standardisé et normalisé pour la réalisation d'ouvrages architecturaux et d'ouvrages d'art. Il est un élément essentiel qui sert pour former le squelette des bâtiments, armer le béton, renforcer les fondations. Il est utilisé pour la tuyauterie, il habille les façades et les toitures. »¹⁰⁴

c) Le verre : avec modération

Le verre, qui a été très en vogue pour la construction des bibliothèques depuis les années 70, a un avantage non moins important : il permet d'obtenir une lumière naturelle satisfaisante, plus agréable et écologique que la lumière artificielle. Son autre avantage : sa dimension esthétique, qui permet parfois de faire des jeux de reflet avec son environnement. Néanmoins, lorsqu'il est mal utilisé, apparaît alors un inconvénient non des moindres : la température se voit grimper en été, et descendre en hiver, l'un par un effet « loupe », l'autre par une mauvaise isolation thermique. Le collectif Effinergie a fait une recommandation sur la surface maximum que le verre devrait prendre en façade :

« Dépasser un taux de vitrage de 20 à 25% de la surface habitable [soit un ratio de 1 m² de paroi vitrée pour 5 ou 6 m² de surface habitable] peut rendre difficile la maîtrise de l'échauffement par les baies générant un inconfort en été, voire aux intersaisons. En particulier si le bâtiment est dans un environnement bruyant limitant la possibilité d'ouvrir les fenêtres, on aura intérêt à limiter le taux de vitrages. »¹⁰⁵

d) Le plastique

« Non seulement les plastiques offrent bon nombre de solutions pratiques, mais ils contribuent aussi largement à améliorer le rendement énergétique d'un bâtiment, une mesure vitale pour combattre le

^{100.} Infociments, « Analyse de Cycle de Vie », <<http://www.infociments.fr/developpement-durable/construction-durable/analyse-cycle-vie>>.

^{101.} Encyclo Ecolo, L'encyclopédie du développement durable. « Béton, ciment et environnement », <http://www.encyclo-ecolo.com/B%C3%A9ton_ciment_et_environnement>.

^{102.} CICA, « L'acier dans la construction », In : *OECD, Better policies for better lives*, pp. 1-2.

^{103.} SMB constructions métalliques, « Les avantages de l'acier dans la construction », <<http://www.smb-cm.fr/index.php/9-bureau-d-etudes/8-les-avantages-de-l-acier-dans-la-construction>>.

^{104.} *Ibid.*, pp. 1-2.

^{105.} Collectif Effinergie, *Réussir un projet de Bâtiment Basse Consommation*. Cité par Fanny CLAIN, « Construction HQE : un nouveau modèle architectural pour les bibliothèques », p. 41.

*réchauffement climatique et préserver nos ressources. En fait, si l'on considère leur durée de vie, les plastiques sont l'une des matières les plus écoénergétiques. »*¹⁰⁶

Nous ne pouvons pas faire abstraction du plastique. Légers, recyclables, bons isolants, ayant une durée de vie plutôt satisfaisante, les plastiques peuvent être un bon matériau de construction. Cependant, nous pourrions émettre une réserve face à PlasticsEurope, qui pourrait avoir des intérêts à apporter un discours mélioratif sur le plastique. Le plastique est souvent utilisé, pour les bibliothèques, en guise d'éléments décoratifs ou bien pour les vitres (façades, ou bien simplement la signalétique extérieure, le panneau pour indiquer la bibliothèque, comme à la BM d'Angers ou bien la BU Belle Beille à Angers également, parfois même le comptoir de la banque d'accueil, comme celui de la médiathèque de François Mitterrand, en plastique rouge transparent), et bien sûr pour les chaises, qui, si elles sont bien faites, peuvent être plus confortables que certains fauteuils rembourrés.

e) Le bois : de nombreux bons points

Le bois peut être vu comme le matériau par excellence et à la mode :

*« En construction publique le bois représente 20% des bâtiments culturels, et de plus en plus de maîtres d'ouvrages publics imposent le matériau bois dans leur programme de logements collectifs. »*¹⁰⁷

Il a de nombreux avantages, peut-être le matériau le plus écologique : il résiste au feu, peut être esthétique, durable, s'il n'est pas traité, il est totalement écologique, mais, pour qu'il soit durable et ne perde pas sa qualité esthétique (apparition de moisissures, ondulations...), son traitement est tout de même conseillé¹⁰⁸.

f) L'innovation avec les matériaux

L'innovation en matière de matériaux reste assez compliquée, puisqu'elle doit faire l'objet d'une Appréciation technique d'expérimentation (ATEx), qui, même si le matériau est validé, n'est valable qu'une seule fois¹⁰⁹. Nous pouvons aussi citer le principe de précaution, qui est parfois vu comme un frein à l'innovation en France¹¹⁰.

2.2.2. L'ameublement et la signalétique : des efforts grandissants

a) Le mobilier : donner envie de venir à la bibliothèque, et y rester

¹⁰⁶. PlasticsEurope, *Les matières plastiques, architectes des bâtiments modernes et durables*, p. 4.

¹⁰⁷. Comité National pour le Développement du bois, « Avantages de la construction du bois », In CNDB, <http://www.cndb.org/?p=avantages_construction_bois>.

¹⁰⁸. Fanny CLAIN, « Constructions HQE : un nouveau modèle architectural pour les bibliothèques ? », p. 41.

¹⁰⁹. ADEME, *Choisir des matériaux pour construire et rénover*, p. 6.

¹¹⁰. Franck ZAL, « Le principe de précaution : un frein à l'innovation biomédicale », In *Le Huffington Post*, <http://www.huffingtonpost.fr/franck-zal/le-principe-de-precaution-essais-cliniques_b_6998384.html>, bien que l'article parle du biomédical, nous pouvons élargir son propos au principe de précaution en général.

Il existe aujourd'hui un intérêt grandissant concernant le mobilier en bibliothèque¹¹¹. Cela sans doute vient du fait de la mondialisation, qui permet, entre autre, un choix énorme de différents mobiliers, en passant par les formes, les couleurs, les prix, les provenances, la qualité, mais aussi du fait que les architectes et les bibliothécaires se sont rendus compte de leur importance, et de leur liaison avec les nouveaux usages : pour prendre un exemple récent, il a fallu trouver un mobilier approprié pour les ordinateurs à tube cathodique dans les années 90 qui prenaient alors énormément de place.

Comme le souligne Carole Gasnier¹¹², le mobilier en bibliothèque est toujours très lié aux livres physiques, même encore plus aujourd'hui puisque l'achat de livres reste toujours énorme au point que les bibliothèques n'aient plus assez de place, au point de mettre en place le concept de désherbage pour faire de la place aux nouveautés, notamment.

Dominique Arot utilise l'expression très intéressante de « *labyrinthe des rayonnages* »¹¹³, en parlant de l'accroissement des documents en bibliothèque, ce qui suggère un manque de praticité. Bien que ce fut encore en 2000, année où il écrivait, nous pourrons constater en étude de cas que la bibliothèque universitaire de Belle Beille à Angers a préféré stocker un maximum de documents en magasin, pour enlever des étagères en libre accès. Mais peut-être faudrait-il trouver un juste milieu, car même les étudiants aiment flâner dans les rayons. La BM d'Angers, quant à elle, contient des rayons fournis, ainsi qu'un magasin « plein à craquer », et j'avancerai donc l'hypothèse qu'elle n'a pas vraiment le choix.

Pour l'effort, nous pourrions parler de la bibliothèque universitaire droit et sciences économiques de Montpellier, qui est en plus un vieux bâtiment. Il a fait l'objet d'un réaménagement en vue d'améliorer les espaces insatisfaisants, particulièrement dus à son ancienneté :

« *Les tables et chaises sont peu esthétiques, bien que fonctionnelles. Tout est fait pour que l'usager n'ait pas envie de s'attarder, ni de s'asseoir. Pour l'usager, l'impression générale reste froideur et vide. Concernant les réaménagements du hall, la double priorité me semble donc, d'une part, d'en retravailler l'ambiance pour lui conférer un caractère plus ouvert et chaleureux, et d'autre part de le rétablir dans ses fonctions qualifiantes, notamment d'information.* »¹¹³

Ces changements ont pour vocation d'amener de nouveaux publics, vocation que nous trouvons aujourd'hui en France très répandue ! C'est pourtant une bibliothèque universitaire !

b) Le concept de « mobilier scénographique »

Le mobilier peut coûter cher au vu des multitudes de gammes et d'attentes. Il existe un mobilier très particulier mais qui permet sur le long terme, avec du personnel vieillissant, de modifier quasiment à volonté l'aménagement d'une bibliothèque : c'est l'exemple de la bibliothèque municipale du Val-d'Europe. Suite à un concours en 2001, un type de mobilier particulier a vu le jour : le « *mobilier*

¹¹¹. Carole GASNIER, « Penser le mobilier en bibliothèque », p. 3.

¹¹². « Construire la bibliothèque », BBF.

¹¹³. Carine LASSAGNE, « Réaménager l'espace à la bibliothèque universitaire droit et sciences économiques de Montpellier », p. 30.

scénographique ».¹¹⁴ Comme le nom le suggère, il s'agit de mettre en scène les collections, notamment via les étagères. Nous avons dans cet article ce que doit être au bout du compte le résultat du mobilier :

« Le cahier des charges de l'appel d'offres concernant le lot d'acquisition des rayonnages préconise une esthétique sobre, il impose les matériaux : bois et tablettes métalliques.

*Le rayonnage double face comportera un fond en bois, les parois verticales de bout de rangée seront d'un seul tenant sans marque de division pour donner une impression de "boîte". Le rayonnage, équipé de roulettes avec frein pour faciliter les manipulations – les ensembles liés ne devant pas excéder deux ou trois colonnes –, sera électrifié. »*¹¹⁴

Nous pouvons avancer l'hypothèse que ce choix esthétique de sobriété est une volonté d'éviter à ce qu'il se démode trop vite, et, si plus tard il y a des travaux dans un but de donner une nouvelle peau à l'ensemble, que le mobilier ne soit pas à changer si l'on veut qu'il s'y intègre. L'utilisation des roulettes a des avantages : facilement manipulables, donc permettant une adaptation (notamment si l'on désire un espace d'animations), mais aussi des désavantages : il faut qu'elles soient solides, c'est un type de mobilier cher, de surcroît.

c) La signalétique

Pendant longtemps, la signalétique a été insatisfaisante dans les bibliothèques : déjà que de nos jours la classification de Dewey paraît compliquée pour certains usagers, la signalétique doit servir à faciliter la compréhension du lieu : elle doit être bien visible, attrayante et cohérente, mais également pérenne. Elle doit être présente à l'extérieur de la bibliothèque, pour qu'elle soit visible et connue, mais surtout à l'intérieur. Aujourd'hui, penser la signalétique doit se faire dès le projet, car la signalétique peut s'intégrer : sur les murs, par des panneaux fixes (sur les murs, au sol ou au plafond) ou mobiles (notamment pour les travaux), avec le nombre grandissant d'espaces variés, elle doit être présente pour désigner ceux-ci. C'est une tâche ardue, car, il a été remarqué qu'un nombre important de gens ne liaisaient pas forcément les panneaux, il faut donc que la signalétique attire l'œil : la couleur est donc un point essentiel de celle-ci.

Pour se retrouver dans un espace, surtout lorsque nous ne le connaissons pas, la signalétique est alors un élément majeur : dans une bibliothèque, il est souvent d'usage d'inscrire un plan des espaces en bibliothèque par niveau (c'est le cas à la BM d'Angers et à la BU de Belle Beille, consulter l'[annexe IV](#)). Cependant, malgré une signalétique efficace, j'émettrais l'hypothèse que le bibliothécaire est un élément important pour ce type d'informations (bien que certaines bibliothèques prennent mal le fait que les usagers demandent où se trouvent les toilettes, mais si cette demande est réitérée de nombreuses fois, c'est sans doute la signalétique qui est mauvaise).

Selon l'article de Nathalie Bonnevilde, architecte programmiste, il y a quatre types de signalétique : la signalétique d'orientation (pour savoir où se retrouver dans une bibliothèque, où se trouve tel

¹¹⁴. Christine BOURRUS, « Une mise en scène des collections : la médiathèque du Val-d'Europe », *BBF*.

espace...), technique (mais où sont les toilettes?), de sécurité (les sorties de secours) et des collections (notamment mise sur les étagères).

« *Sur ce thème, attention à ne pas se méprendre : entre panneau ou personnel, le lecteur aura toujours tendance à faire appel à l'humain –et heureusement !* »¹¹⁵

Cet article, elle l'a rédigé pour le compte du Ministère de la culture en 2010, et a donné l'idée de vitrines, comme celles des librairies, pour donner un signe extérieur fort, qui permettrait alors de reconnaître une bibliothèque sans signalétique écrite :

« *Pourquoi ne pas imaginer pour les bibliothèques un traitement analogue, en disposant panneaux ou vitrines en entrée d'équipement ou à tout le moins en jouant sur les transparences de façade pour donner à voir l'intérieur de l'équipement ?* »¹¹⁵

Elle préconise également, comme nous l'avons dit plus haut, une « *signalétique cohérente et homogène* »¹¹⁵, qui doit avoir été prédéfinie par une charte graphique (effectivement cela est nécessaire si l'on veut une homogénéité). Elle dénonce également que la signalétique n'est pas toujours pensée pour les usagers, mais pour les professionnels eux-mêmes.

« *La signalétique doit ainsi distinguer au moins 3 niveaux : celle des grandes zones de la bibliothèque (adultes/jeunesse ou documentaires/fictions/patrimoine), celle des thèmes et enfin celle de la cote. Dans cet exercice, il existe une vraie difficulté à prendre en compte l'hétérogénéité.* »¹¹⁶

Elle affirme en sus qu'il faut éviter la signalétique qui sert à donner les règles du bâtiment, car celui-ci serait vu comme institution (ce qui n'est pas bon pour un certain type de public, celui dit « populaire »), mais il faut bien des règles dans ce type de bâtiment, et à quoi bon faire des règles si personne ne les connaît ? Cependant, elle pointe un élément très important : une signalétique ne palliera jamais à un bâtiment mal conçu à l'origine : il faut dès le projet d'une bibliothèque réfléchir à la signalétique, puisqu'elle s'inscrit dans l'espace, et faire appel dans sa conception à des gens qualifiés (graphistes, par exemple).

Évidemment, même une excellente signalétique n'efface pas le côté empirique de la découverte d'une bibliothèque.

La signalétique sera différente suivant les espaces, surtout l'espace jeunesse, dans lequel la couleur est de mise, mais parfois elle est différente suivant certains types de collections, pour que ces collections soient mises en avant et connues. C'est le cas à la BM d'Angers, où les collections sur les domaines professionnels (concours...) ont une signalétique propre (des cartons de couleur verte représentant des arbres), puisque les usagers n'ont pas conscience de l'existence de ces collections, et que c'est un public qui peut être fortement intéressé par cela (en lecture publique !). Cependant, cette signalétique jure avec le reste des collections, car elle est tape à l'œil, et n'est donc pas cohérente, elle jure également avec les couleurs de la bibliothèque (saumon et vert pâle), mais ce n'est que mon avis.

L'auteure de « Couleurs en bibliothèque » constate que la couleur en milieu jeunesse va de soi (notamment avec l'idée que la couleur est un stimuli sensoriel pour lui), et elle constate alors l'austérité des couleurs en milieu adulte (c'est d'ailleurs un point important si nous prenons en compte les

^{115.} Nathalie Bonnevile. « Article sur la signalétique pour le compte du Ministère de la Culture », In *Filigrane Programmation*, p. 1.

^{116.} *Ibid.*, p. 2.

adolescents, qui passeraient dans certaines bibliothèques d'un univers multicolore à un univers bicolore ou monochrome...) :

« Or, il est notable que dans la plupart des cas, ce sont ces espaces (salons de lecture, recoins, aménagements des entrées ou des halls d'accueil) qui sont les plus colorés. »¹¹⁷

« Le rouge, la non-couleur, la mode : l'ambiance générale d'une bibliothèque l'idée d'utiliser une couleur attractive pour inciter à pénétrer dans la bibliothèque est une forme de mise en pratique architecturale d'une conception de la bibliothèque comme lieu ouvert, accessible, accueillant, qui rompt avec sa réputation de lieu froid et sinistre à force de sérieux. »¹¹⁸

d) La décoration

Parlons brièvement de la décoration : pour les bibliothèques publiques, 1 % du budget de construction aux acquisitions d'œuvres d'art est dévolu à la décoration, ce qui peut permettre de financer une décoration intérieure, qui sera alors une touche artistique et unique pour la bibliothèque.¹¹⁹

2.2.3. Faire du neuf avec du vieux aujourd'hui

C'est effectivement un grand questionnement pour les architectes, qui doivent se voir parfois contraindre par des lois juridiques protégeant les anciens bâtiments.

Durant mes recherches, j'ai découvert un témoignage d'un architecte, et il a posé une très intéressante question concernant le concept de troisième lieu : « Ce troisième lieu ne pourrait-il pas se nichet dans ces espaces désaffectés du temps et de l'espace de nos villes »¹²⁰, ces espaces qui à l'origine n'étaient pas conçus dans cet état d'esprit. Il parle en fait des bâtiments qui ne sont pas patrimoniaux, mais non moins précieux.

« Le modèle de pensée qui fait désormais consensus au sein de nombreux architectes est plutôt de considérer que l'expression artistique est intimement imbriquée avec les aspects techniques et fonctionnels. »¹²⁰

Le cas de Paris est assez particulier concernant les implantations des bibliothèques, dues à la ville elle-même également. Effectivement, Paris ne possède pas de bibliothèque centrale, qui pourrait être le point de départ pour faire connaître la bibliothèque, les bibliothèques sont la plupart petites, datent des années 70-80, mais sont également très hétérogènes¹²¹. Depuis 2000, peu de nouvelles bibliothèques ont été construites. Pour pallier à ce problème, l'idée de « moderniser les réseaux » a émergé, il y aura alors des extensions de prévues, et une construction importante de plusieurs bibliothèques. Finalement, le modèle de bibliothèque publique centrale qui est le plus prépondérant est relativisé : les usagers préfèrent évidemment se déplacer à pied, plutôt qu'en voiture, en sachant que pour le cas de la Meuse,

¹¹⁷. Hélène VALOTTEAU, « Couleurs en bibliothèque : architecture, signalétique, esthétique », p. 82.

¹¹⁸. *Ibid.*, p. 94.

¹¹⁹. *Un espace pour le livre : guide à l'intention de tous ceux qui construisent, aménagent ou rénovent une bibliothèque*, p. 251.

¹²⁰. Dominique ARNOUX, « Aujourd'hui, la médiathèque de demain dans les murs d'hier ? », *Architecture et bibliothèque : 20 ans de constructions*, p.189.

¹²¹. Jean-Claire UTARD, « Les bibliothèques de la Ville de Paris : une modernisation très attendue », *Bibliothèques en France*, 1998-2013, p. 114.

comme le dit Claude Poissennot¹²², enseignant-chercheur et spécialiste des bibliothèques et de leurs publics, de la lecture et de ses représentations, les non-usagers disent ne pas venir car ils considèrent que entre 10 et 20 kilomètres est une distance trop éloignée de chez eux pour se déplacer jusqu'à une BM. Ce modèle est pourtant le plus répandu, mais cela est sans doute dû au fonctionnement général d'un pays : Paris est LA grande ville où il y a tout. Deux exemples de bibliothèques réussies, qui sont « *les plus grandes médiathèques parisiennes* »¹²³, pour certains points : Marguerite-Yourcenar et Marguerite-Duras : elles proposent de nombreuses places pour le multimédia, ce qui peut être intéressant pour attirer le « public populaire », et sont aux normes en ce qui concerne l'accessibilité, et possèdent de plus un nombre conséquent de places :

« *la bibliothèque idéale pour les parisiens est un lieu convivial, offrant des espaces qui permettent la consultation et le travail sur place, et pas un simple lieu de documents* », « *les bibliothèques sont des lieux de vie.* »¹²³

Il est parfois plus compliqué et coûteux de rénover une bibliothèque qu'en construire une nouvelle. Compliqué déjà lorsque le bâtiment fait l'objet d'une réglementation stricte -c'est le même problème quand un architecte a construit la bibliothèque et ne veut pas que des modifications soient faites par la suite, l'extension, tout dépend à quel endroit la bibliothèque a été construite-, coûteux si celui-ci est vraiment dysfonctionnel ou le modèle inadapté aux usages d'aujourd'hui (les bibliothèques des années 80 construites avec une surface de magasin importante, remises en cause aujourd'hui par internet et l'usage du matériel personnel des usagers)¹²⁴ :

« *Le bâtiment peut être classé ou inscrit au titre des monuments historiques (article L. 621 du Code du patrimoine). Il est aussi soumis à autorisations particulières de travaux s'il fait partie d'une zone protégée : abords d'un monument historique, ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysagé) définie en annexe du PLU (plan local d'urbanisme par la ville, secteur sauvegardé (article L. 313 du Code de l'urbanisme).* »¹²⁴

Les rénovations peuvent simplement garder l'œuvre d'origine et rester fidèles, comme la bibliothèque de Richelieu, mais elles peuvent aussi moderniser totalement une bibliothèque, pour la remettre au goût du jour, et réaménager les espaces qui n'étaient pas forcément fonctionnels et logiques.

2.3. Un espace, des espaces : satisfaire tout le monde

La particularité de la bibliothèque aujourd'hui est sa grande variété en matière de services et d'espace. Elle a dû s'adapter aux nouveaux usages, mais aussi innover pour essayer d'appâter le public dit « populaire ». Quels sont donc ces changements, et pourquoi avoir changé ?

^{122.} Claude POISSENOT, « Non publics des bibliothèques et missions des BDP : réflexions à partir du cas de la Meuse », <<http://www.adbdp.asso.fr/index.php/la-doc/cr-journees-d-etude/40-allocation-d-ouvertures/310-reflexions-2003>>.

^{123.} Jean-Claire UARD, « Les bibliothèques de la Ville de Paris : une modernisation très attendue », *Bibliothèques en France*, 1998-2013, p. 116.

^{124.} Service du livre et de la lecture, *Concevoir et construire une bibliothèque : Du projet à la réalisation*, p. 25.

2.3.1. La bibliothèque hybride : gain de place et désaffections

a) Le concept de médiathèque et l'apparition d'internet

L'apparition du modèle de la médiathèque a été une véritable révolution à son époque. Effectivement, c'est avec l'apparition des CD, DVD et le numérique que ce terme a été créé, c'était déjà à l'époque une volonté de moderniser les bibliothèques, « *la place grandissante accordée aux nouvelles technologies implique une diversification des services et des espaces : consultation des catalogues en ligne travail sur ordinateur, mis en place de réseaux wifi et de connexions, consultation de CD-ROM, etc* »¹²⁵.

La médiathèque est un « concept », apparut à la fin des années 70 :¹²⁵

« *1 614 bibliothèques de lecture publique se répartissent sur le territoire national, métropolitain et d'Outre-Mer en 1992. Elles sont plus de 7 500 en 2013. Les bibliothèques universitaires se sont elles aussi démultipliées et proposent désormais plus de 1,3 million de places de lectures.* »¹²⁶

Selon *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : Attractivité, fréquentation et devenir* de Bruno Maresca, les bibliothèques comportant du multimédia, et grandes de surcroît, sont plus attractives, car ont un pourcentage de fréquentation plus élevé que les autres bibliothèques¹²⁷.

Je me suis posée la question de savoir si l'informatique, et la plus forte proportion de documents numériques, qui impliquent de moins acheter, et donc d'avoir moins besoin de place pour stocker des documents papiers, impliquait une diminution de la surface des bibliothèques nouvellement construites, ou bien si cela permettait une liberté accrue d'aménagement de nouveaux espaces (carrels), d'ajouter des places, et donc d'avoir une architecture et un aménagement propices aux nouveaux usages. Difficile de faire un panorama de la France et de toutes les bibliothèques ou de récolter des chiffres récents, nous verrons toutefois en étude de cas ce qu'internet a permis en terme d'espace.

b) Les nouveaux usages

Dans mon sujet, je me suis posée la question de savoir ce que le numérique avait changé en terme d'espace et d'architecture. Effectivement, il faut aujourd'hui, que ce soit en BM ou en BU, proposer un accès à internet, et cet accès se traduit physiquement (mais avec l'apparition du wifi cela peut être discutable). Il serait d'ailleurs dommage de ne pas proposer d'accès, puisque, selon *Les pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique*¹²⁸, les jeunes sont adeptes, plus que les anciens, aux nouvelles technologies. Internet est vu comme un outil quasiment incontournable pour faire des recherches, il est souvent vu comme un moyen de dématérialiser les collections (livres, DVD, CD...), ou

^{125.} CERTU, *Les bibliothèques : vers des réalisations durables adaptées aux usagers*, p. 29.

^{126.} enssib, *Constructions de bibliothèques françaises depuis 1992*, <<http://www.enssib.fr/constructions-de-bibliotheques/liste>>.

^{127.} Bruno MARESCA, *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : Attractivité, fréquentation et devenir*, p. 134.

^{128.} Olivier DONNAT, p. 3.

bien de compléter les collections physiques. Si, dans une certaine mesure, les collections numériques permettent de « faire du vide », il ne faut pas oublier que les collections sont sur des serveurs bien physiques, en-dehors de la BU, et qu'il existe même des bibliothèques entièrement numériques, qui, bien sûr, possèdent des locaux pour numériser, organiser, améliorer le site internet... Il existe depuis le numérique une désaffection des bibliothèques, donc, au final, peut-être avons-nous affaire à des bâtiments dont la superficie n'est plus adaptée à la fréquentation, ni à la conservation de documents. En fait, cette hypothèse est plus complexe, puisque, surtout pour les BM, il existe des périodes avec des pics de fréquentation, puisque les horaires sont peu adaptées à la population. Selon la même étude, les gens lisent de moins en moins, et les meilleurs lecteurs sont les personnes vieillissantes.

D'un point de vue architectural, *Les bibliothèques : vers des réalisations durables adaptées aux usagers* évoque le fait que les bibliothèques doivent être « flexibles » et « intelligentes », « pour s'adapter aux changements de demain ». Mais j'ai trouvé peu de sources parlant de l'architecture et de ce que le numérique peut changer. Toutefois, la publication faite pour les 20ans de l'enssib, *Architecture et bibliothèque, 20ans de constructions*, apporte des éléments sur le sujet. Dans le chapitre « Bibliothèques hybrides », écrit par l'agence Fabre/Speller, les nouveaux médias ont façonné quatre types de médiathèques :

- « *la médiathèque-labyrinthe, qui ne cherche plus à organiser l'étendue des savoirs, mais valorise le foisonnement et les croisements des supports* »,
- « *la médiathèque-vitrine, qui joue sur l'attractivité, l'événementiel et les espaces d'exposition* »,
- « *la médiathèque-cocon, qui réserve des ambiances diversifiées de lecture et de découverte couverte et privilégie l'intimité du lecteur avec l'entourage* »,
- « *la médiathèque-intégrée qui disparaît dans l'espace commercial et se pense comme simple service en dehors de toute monumentalité ou autonomie.* »¹²⁹

Nous sommes tout de même en droit de nous poser la question de l'avenir de la bibliothèque comme bâtiment, Dominique Arot se la pose alors : est-ce que les bibliothèques vont devenir des « *non-lieux* »¹³⁰, pour reprendre son expression. Il garde également l'idée que les gens aujourd'hui, à cause d'internet, ne voient pas vraiment de raisons de se déplacer à la bibliothèque. Cependant, et peut-être est-ce dû à une peur des professionnels des bibliothèques de voir les bibliothèques disparaître :

« *La communauté professionnelle est bien sûr acquise à l'idée que les bâtiments des bibliothèques seront toujours utiles et largement utilisés.* »¹³⁰

Il nous paraîtrait effectivement incroyable que les bibliothèques puissent disparaître en tant que lieu physique, et si elles doivent disparaître, ce sera sans doute très lentement. En tout cas, les bibliothécaires essayent de prévenir, plutôt que guérir, et même si, peut-être, ils ressentent de l'impuissance (par exemple : à ce que les 28 % de population fréquentant les bibliothèques augmentent), ils ne restent pas passifs.

Car en effet, pour en revenir à Fabre/Speller, il faut que les bibliothèques proposent d'autres raisons de venir, car, même si elles sont placées au centre de la ville, les nouveaux usages font que le

^{129.} Fabre/Speller, « Bibliothèques hybrides », *Architecture et bibliothèque, 20ans de constructions*, pp. 54-55.

^{130.} « Construire la bibliothèque », BBF.

public ne voit pas la médiathèque comme une raison suffisante de déplacement, comme nous l'avons dit. Fabre/Speller invite alors à multiplier les animations (jardinage...), ce qui implique des ajouts d'espaces¹³¹, et peut-être que cela augmenterait la fréquentation, ou du moins éviterait une baisse trop importante, à la fois dans les bibliothèques municipales, mais nous pourrions également rajouter les bibliothèques universitaires, qui ne sont pas protégées de la désaffection.

2.3.2. Proposer des espaces de plus en plus diversifiés : pourquoi ?

Bien sûr, une bibliothèque ne se constitue pas d'un seul espace : elle contient bien souvent de grands magasins, un accueil, parfois un « espace détente », et enfin, l'espace dédié aux usagers. Cet espace doit à la fois être aménagé en vu d'accueillir différents publics, mais doit également être ergonomique pour les bibliothécaires, qui doivent faire des allers-retours réguliers dans les rayonnages, parfois réorganiser l'aménagement pour organiser une animation, ou tout simplement en vue d'améliorer l'espace.

*« La médiathèque du futur sera celle qui offrira la gamme étendue de tous les plaisirs du texte et préservera, à côté de la modernité des approches des nouveaux médias, des espaces anachroniques de silence et de simple lecture. »*¹³¹

a) L'espace « usagers »

L'espace « usager » est peut-être le plus compliqué à mettre en œuvre et à être pleinement satisfaisant : il doit convenir à différents publics (adolescents, étudiants, jeunes enfants, adultes, aux multiples handicaps..) et s'adapter au type de support (espace CD, DVD, BD, presse...), et doit être, même s'il n'est pas un magasin, un lieu où les livres sont finalement stockés, ce lieu ne doit pas favoriser la détérioration des collections, déjà abîmées par les prêts.

Il existe une faiblesse, encore aujourd'hui, dans la répartition des espaces en bibliothèque. Effectivement, et c'est un problème qui n'a été que très récemment pointé du doigt, il n'existe en général que deux espaces dédiés selon l'âge de l'usager : l'adulte, et l'enfant. Cela est sans doute dû à l'apparition tardive du concept d'adolescence. À cela est rajouté, que, même si certaines bibliothèques ont mis en place des espaces pour les adolescents, ceux-ci « viennent souvent à investir un lieu tout autre que celui qui leur a été désigné au départ »¹³². De plus, -et nous en revenons toujours à la volonté d'attirer de nouveaux publics, et, du moins, à celle de ne pas en perdre-, il faudrait ne pas perdre ce public adolescent, qui, durant son passage à l'âge adulte n'irait pas spontanément, comme un pétale de fleur, se poser doucement dans l'espace dédié aux adultes. S'ensuivent alors des volontés pour remédier à ce problème, Marie-Noëlle Georges pointe du doigt le « manque de transversalité » présent encore de nos jours, bien que l'on délaisse de plus en plus le modèle d'un « espace différencié »¹³². De plus, il existe également le passage de l'enfance à l'adolescence, qui implique les mêmes problématiques. Il existe par exemple un petit espace « adolescent » dans l'espace jeunesse de la Bibliothèque Municipale d'Angers,

^{131.} Fabre/Speller, « Bibliothèques hybrides », *Architecture et bibliothèque, 20ans de constructions*, p. 57.

^{132.} Marie-Noëlle GEORGE, « L'adolescent, cet inconnu », BBF.

nous pouvons lire alors sur le site qu'« *Il se situe au second étage. Pour tous les âges, des tout petits aux ados : pour lire ou jouer, écouter de la musique ou un conte...* »¹³³, ce qui permet aux enfants de connaître cet espace, mais peut-être faudrait-il vérifier que les ados ne se sentent pas trop infantilisés, puisqu'ils se retrouvent avec des enfants très jeunes... En fait, pour avoir visité la BM d'Angers, il faut que l'adolescent : monte les escaliers sur deux étages, traverse l'espace plutôt réservé aux enfants jeunes, cet espace n'a aucune cloison qui permettrait de donner une identité au lieu. Et qu'en est-il de la bédéthèque ? Qui se trouve au premier étage, et qui est fortement associée à la lecture juvénile, et ce serait même un moyen d'amener les adolescents à la bibliothèque :

« *La bande dessinée est alors vue comme un type de document capable de ramener les jeunes vers la fréquentation des 15 bibliothèques.* »¹³⁴

Est-ce judicieux de la placer là ? Permettrait-elle de créer un lieu de médiation entre l'espace adulte et l'espace enfant pour favoriser alors la transition ?

b) La mixité en bibliothèque

Comme nous l'avons dit, la préoccupation des bibliothécaires aujourd'hui est de contrer la désaffection. Le CERTU propose de diversifier les animations, ce qui impliquerait de diversifier les publics, d'en attirer de nouveau¹³⁵. Elle se pose la question de la répartition de ces espaces : faut-il cloisonner les espaces ? Tous ces espaces impliquent du personnel plus nombreux et présent.

c) Un travail de médiation

Les bibliothèques changent, évoluent, ont de nouveaux services, proposent des choses de plus en plus innovantes. Nous le voyons bien, en regardant l'article de Claude Poissenot sur les non publics, les non-usagers disent¹³⁶ ne pas connaître l'existence de la bibliothèque, ou bien ne connaissent même pas la disponibilité des supports en BM. Au moment où les BM, et aussi les BU, essayent d'éviter la désaffection en faisant de nombreux efforts (architecture, confort, nouveaux espaces...), il serait dommage que le public ne connaisse pas ces efforts, ces nouveaux services proposés. C'est notre avis, mais les bibliothèques doivent faire un gros travail de médiation sur tous ces points, quitte, peut-être, à exposer en un espace comment la bibliothèque a été construite, par exemple.

^{133.} Bibliothèque municipale d'Angers, « Médiathèque Toussaint », <<http://bm.angers.fr/les-9-bibliotheques/mediatheque-toussaint/>>.

^{134.} Delphine RÉVEILLAX, « La bande dessinée en bibliothèque municipale : le cas de Grenoble », p. 69.

^{135.} CERTU, *Les bibliothèques : vers des réalisations durables adaptées aux usagers*, p. 29.

^{136.} Claude, POISSENOT, « Non publics des bibliothèques et missions des BDP : réflexions à partir du cas de la Meuse », In ADBDP, URL : <<http://www.adbdp.asso.fr/index.php/la-doc/cr-journees-d-etude/40-allocation-d-ouvertures/310-reflexions-2003>>.

3. De nouveaux concepts proches de l'idéal - Bilan de notre époque

Les bibliothèques aujourd'hui ne peuvent plus faire l'impasse sur des préoccupations actuelles telles que l'environnement, mais aussi sur leur image auprès du public. Qu'est-ce qui peut et a été fait pour prendre en compte ces préoccupations, quels nouveaux modèles, démarches et concepts ? Sont-ils vraiment l'avenir des bibliothèques ?

3.1. L'environnement et la bibliothèque : la construction H.Q.E

3.1.1. Émergence de nouvelles préoccupations de notre époque : l'empreinte environnementale

La question de l'environnement en France est très récente, puisqu'elle est apparue au cours du XX^e siècle, elle est aujourd'hui omniprésente.

Si nous devions faire un retour dans le passé, nous remarquerions que les mêmes problèmes environnementaux sont toujours d'actualité. Effectivement, nous pouvons imputer l'engouement pour les problématiques environnementales avec par exemple la célèbre explosion d'une usine nucléaire à Tchernobyl, qui a fait longtemps parler d'elle, et celle beaucoup plus récente de Fukushima, au Japon, et bien sûr, les cancers de la thyroïde et malformations attribués aux radiations du nucléaire. C'est aussi, comme le rappelle la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques dans *Constructions publiques : architecture et HQE*¹³⁷, les problématiques fraîches du réchauffement climatique, l'impact de l'amianté, et aujourd'hui l'alerte sur les perturbateurs endocriniens, l'augmentation de la population toujours plus croissante, qui ont amené à rechercher des solutions contre ces nuisances.

Cela ne fait que depuis cinquante ans que le terme de développement durable existe, évoqué durant la conférence de Stockholm, avant la signature de 179 états du plan d'actions « Agenda 21 »¹³⁸ prévu pour les années 2000 -et cela ne veut pas dire que les constructions à partir de ce moment ont tout de suite appliqués des dispositions pour améliorer l'impact environnemental qu'elles auront : même encore aujourd'hui.

Même sans parler de bâtiment HQE (Haute Qualité Environnementale), il existe une littérature qui traite de la construction d'une bibliothèque et de la prise en compte de son impact sur l'environnement. Nous trouvons donc dans le dossier du CERTU, *Les bibliothèques : vers des réalisations durables adaptées aux usagers*¹³⁹, toute une sous-partie conseillant les points à voir pour qu'un bâtiment soit pérenne, utile, confortable et durable. Selon le CERTU, donc, il faut bien réfléchir lors d'une construction,

^{137.} 2003, p. 9.

^{138.} Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, *Constructions publiques : architecture et HQE*, p. 9.

^{139.} *Ibid.*, p. 37.

qu'elle soit une BU ou une BM, à plusieurs « préoccupations »¹⁴⁰: bien réfléchir l'endroit où sera construite la bibliothèque (pour la lumière par exemple : si elle est construite entre de grands immeubles qui assombriront celle-ci), les nouvelles constructions doivent également être bien desservies, c'est pourquoi il est judicieux de prendre en compte le circuit des transports en commun, et, le CERTU ajoute, leur évolution future -c'est effectivement un point crucial, car, nous le verrons en étude de cas, St-Serge s'est vu doter d'un arrêt de tram, qui n'est en service que depuis 2011¹⁴¹, et Belle Beille quant à elle s'en verra doter vers 2024, cela pourrait alors changer beaucoup de choses pour cette BU-, tout ce qui touche au confort (visuel et sonore, avec du mobilier de qualité), « la limitation des risques pour la santé en choisissant des matériaux excluant les produits nocifs pour les usagers »¹⁴². Il est plutôt assez difficile de savoir quels impacts auront certains matériaux, comme les ondes wifi qui font grand bruit et du principe de précaution, consommation d'eau et d'énergie, son impact pourrait être aussi amélioré si les horaires étaient adaptées aux fréquentations (effectivement ne pas allumer toute une bibliothèque pour dix usagers seulement pourrait faire des économies, nous pensons, considérables à l'échelle ne serait-ce que du pays). Les grands mots à retenir sont sans doute « souplesse et adaptabilité »¹⁴², mais cela demande beaucoup d'intuition sur les usages et modes de demain.

3.1.2. Les objectifs d'un bâtiment se disant HQE

a) Des normes sur l'environnement

Tout d'abord, il existe aujourd'hui des normes concernant l'environnement pour les bibliothèques, mais ces normes sont moins connues que celles dont nous avons parlé en première partie.

La norme ISO 14001 est utile « pour organiser et crédibiliser la prise en compte de l'environnement dans le fonctionnement des organisations »¹⁴³, la norme ISO 26000 permet quant à elle « une compréhension de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises. »¹⁴³

Cependant, plus qu'une norme, il existe un modèle bien particulier, et très récent : celui du bâtiment Haute Qualité Environnementale. Comme son nom l'indique, ce bâtiment est censé respecter l'environnement extérieur et intérieur, en limitant sa consommation, utilisant des matériaux peu polluants, et utiliser un maximum de compositions durables, tout en restant un bâtiment pérenne dans le temps. Là encore, c'est une manière d'améliorer les constructions des bibliothèques, qu'elles soient municipales ou universitaires, et d'ailleurs, ce devrait être le but de tout bâtiment public aujourd'hui (nous pouvons nous demander toutefois s'il ne s'agit pas d'une mode, dans tous les cas, nous pouvons émettre l'hypothèse que le modèle préconisé du bâtiment HQE aujourd'hui sera différent dans dix ans).

¹⁴⁰. Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, *Constructions publiques : architecture et HQE*, p. 37.

¹⁴¹. Angers.fr, « Le tramway a bien été inauguré samedi 25 juin », <[http://www.angers.fr/actualites/detail/index.html?tx_ttnews\[tt_news\]=3179&cHash=74de432848](http://www.angers.fr/actualites/detail/index.html?tx_ttnews[tt_news]=3179&cHash=74de432848)>.

¹⁴². CERTU, *Les bibliothèques : vers des réalisations durables adaptées aux usagers*, p. 37.

¹⁴³. Ahmed KSIBI, *Normalisation environnementale pour des bibliothèques vertes*, 2012, p. 1.

En plus, ce type de bâtiment appelle à l'utilisation du jardin, cadre agréable et esthétique (mais qu'il faut entretenir!), surtout si la bibliothèque possède beaucoup de vitres en façade.

b) Définitions de l'HQE

Avec la norme ISO NF EN 84.02, il y eut en 2002 une définition formelle de l'HQE :

« *La qualité environnementale d'un bâtiment correspond aux caractéristiques de celui-ci, de ses équipements et du reste de la parcelle, qui lui confèrent une aptitude à satisfaire les besoins de maîtrise des impacts sur l'environnement extérieur et la création d'un environnement sain et confortable.* »¹⁴⁴

Un bâtiment doit être certifié HQE par une instance, mais ce n'est en aucun cas une démarche obligatoire. Néanmoins, nous pouvons espérer que les bibliothèques et architectes soient de plus en plus sensibles aujourd'hui à l'environnement, dans tous les cas :

« *Selon les objectifs fixés par la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD), 50% des nouvelles constructions de l'État doivent répondre aux critères de Haute Qualité Environnementale (HQE®) d'ici 2008.* »¹⁴⁵

Ce modèle est fait de 14 cibles à penser et réaliser durant la construction, mais il existerait une cinquième cible, celle de la biodiversité¹⁴⁶ : nous vous renvoyons à l'[annexe V](#).

Néanmoins, un nouveau cadre de référence a été annoncé, qui n'inclura plus 14 cibles, puisque les usages et réflexions ont déjà évolué¹⁴⁷. Espérons qu'il existera une époque qui permette une certaine stabilité.

3.1.3. Sa place en bibliothèque dans le paysage français encore timide

Il faut rappeler que 80 % de l'énergie utilisée et le rejet de polluants pour ce type de bâtiment viennent de l'électricité (chauffage, lumière, climatisation) et l'eau en France, ce chiffre s'abaisse à 70% pour l'Europe.¹⁴⁸

Les préoccupations environnementales existent déjà depuis quelques décennies, cependant, il est remarquable de voir que cette question est encore toute récente en France, notamment sur le bâtiment public, et encore plus sur la bibliothèque. Ahmed Ksibi, auteur de la *Normalisation environnementale pour des bibliothèques vertes*, affirme de plus, alors qu'il écrit en 2012, que les bibliothèques connaissent peu les normes concernant l'environnement en bibliothèque¹⁴⁹, et le modèle HQE. La solution pour que les bibliothèques soient plus au courant de ces solutions serait donc que l'IFLA prenne en charge la communication des normes, et du modèle HQE. Il faut dire que le modèle HQE est très récent en France,

¹⁴⁴. Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, *Constructions publiques : architecture et « HQE »*, p. 14.

¹⁴⁵. ADEME, *Les exemples à suivre. Construction d'une bibliothèque universitaire HQE® à Caen* (14), p.1.

¹⁴⁶. ECIE, « HQE et THQE », <http://www.ecie.fr/hqe_thqe>.

¹⁴⁷. Batiweb, tous les services du BTP, « HQE : Les 14 cibles sont mortes, Vive le cadre de référence du bâtiment durable », <<http://www.batiweb.com/actualites/eco-construction/hqe-les-14-cibles-sont-mortes-vive-le-cadre-de-reference-du-batiment-durable-27-05-2015-26538.html>>.

¹⁴⁸. PlasticsEurope, *Les matières plastiques, architectes des bâtiments modernes et durables*, p. 3.

¹⁴⁹. *Ibid.*, p. 8.

puisque créé par une association en 1996, et reconnu réellement en 2004, en sachant que de nombreuses bibliothèques ont été construites avant 2004, ne serait-ce qu'après le grand projet des constructions après le rapport Miquel : les remettre à niveau semble poser déjà des difficultés.

Le bâtiment HQE semble renfermer le modèle idéal architectural d'une bibliothèque d'un point de vue, comme son nom l'indique, environnemental (Haute Qualité Environnementale), puisqu'il ne prend pas en compte, comme nous le verrons dans une partie, les différents publics qui peuvent être accueillis dans une bibliothèque. Le bâtiment HQE doit respecter plusieurs points, notamment plusieurs cibles (consulter l'[annexe V](#)).

Si nous regardons effectivement dans le paysage français les bibliothèques qui sont reconnues comme étant un bâtiment HQE, le nombre est alors assez limité. Mais il existe bien plus de bibliothèques HQE qu'on ne le pense : pourquoi ? Cela est expliqué par Fanny Clain, dans son mémoire *Constructions HQE : un nouveau modèle architectural pour les bibliothèques ?* C'est en fait une question d'argent : pour qu'un bâtiment soit reconnu HQE, il doit avoir une certification :

« [...]seules quatre, [...], bénéficient aujourd'hui de la certification [...].»¹⁵⁰

Ce n'est pas parce que les bibliothèques qui ne sont pas certifiées et qui se disent pourtant avoir un bâtiment Haute Qualité Environnementale ne sont pas moins bien que celles qui le sont. Toutefois, et selon la même auteure, le nombre est de plus en plus important en France, d'autant plus que des efforts sont également faits sur d'anciens bâtiments non prévus à cet effet.

Pour prendre un exemple : la bibliothèque universitaire Robert de Sorbon, construite en 2006 dont nous pouvons consulter la fiche du projet avant sa création sur le site étamine, qui doit servir à « motiver la généralisation de la démarche HQE dans d'autres opérations du Maître d'Ouvrage »¹⁵¹. En dehors de la dimension environnementale, cette bibliothèque semble être une réussite selon l'article du BBF « D'une bibliothèque à l'autre : la bibliothèque Robert de Sorbon à Reims », rédigée par Carine El Bekri-Dinoird, directrice de celle-ci. Nous pourrions nous demander cependant, puisque la structure a beaucoup de verre, si la gestion de la température est satisfaisante. C'est effectivement assez surprenant qu'une bibliothèque HQE soit faite essentiellement de verre. En soi, le bâtiment HQE entre BU et BM n'est pas différent, mais peut-être que la régulation en BM devrait être beaucoup plus fine, puisque les publics y sont différents, je pense notamment aux vieilles personnes qui sont plus sujettes à souffrir de la chaleur.

Néanmoins, l'HQE ne réduit pas définitivement la pollution d'un bâtiment, par sa consommation en électricité, mais aussi par ses matériaux, qui ne seront jamais parfaits :

« Pour l'instant, aucun document, aucun référentiel reconnu et fiable ne permet de qualifier un produit de construction d'“éco-produit”, d’“éco-matériau” ou de “matériau écologique”. En effet, tous les produits de construction ont des impacts sur l'environnement. »¹⁵²

Il est alors intéressant de voir qu'il n'y a pas vraiment de matériaux parfaits qui conviendraient à une bibliothèque : le bois semble toutefois l'élément le plus intéressant, puisque résistant et ayant un

^{150.} Fanny CLAIN, « Constructions HQE : un nouveau modèle architectural pour les bibliothèques ? », 2010, p. 32

^{151.} étamine, « Bibliothèque universitaire Croix Rouge à Reims (51) », <http://www.etamine.coop/HQE/bibliotheque_universitaire_croix_rouge_a_reims_51/4/affaire-E02041.html>.

^{152.} ADEME, *Choisir des matériaux pour construire et rénover*, p. 8.

impact écologique plutôt bas. Cependant, si nous nous concentrons sur le paysage français en terme de bibliothèques existantes, et nouvelles, le bois ne semble pas réellement le matériau de prédilection, ce furent d'ailleurs le verre, durant les années 80-90, le béton et ciment, durant les années 70, les matériaux de prédilection. Ce que semble oublier l'auteure du mémoire, est que le bois, même s'il demande peu d'entretien, se décolore relativement rapidement : la qualité esthétique est donc rapidement amoindrie, et pour garder un bon aspect, il doit être traité avec des matériaux peu écologiques.

Une bibliothèque, ou un bâtiment public plus généralement, ne sera jamais parfait d'un point de vue écologique. Faudrait-il donc réduire la construction de bibliothèques, privilégier l'environnement plutôt que la population toujours plus croissante de par le monde ?

3.2. Le Learning Center : la BU parfaite ?

3.2.1. Qu'est-ce qu'un Learning Center ?

L'ISO a réalisé une définition dans son rapport technique de 2012, elle définit donc le Learning Center comme :

« Library service area specially dedicated to learning purposes. Note 1 to entry: Usually, a learning centre integrates library and computer application services, in most cases with a wireless network, equipment for multimedia use and support services for users by librarians and/or IT specialists. Note 2 to entry: A learning centre can be a separate facility, inside or outside the library, or an integral part of the library. »¹⁵³

Traduction : « Zone dédiée aux objectifs d'apprentissage des connaissances. Elle intègre le plus souvent la bibliothèque et les services liés aux nouvelles technologies, avec dans la plupart des cas, un réseau sans fil, des équipements multimédia et des services d'aide aux utilisateurs par des bibliothécaires ou des spécialistes des technologies. Un learning centre peut être, selon les cas, un équipement distinct, à l'intérieur ou à l'extérieur de la bibliothèque, ou une partie intégrante de la bibliothèque. »¹⁵⁴

Le concept du Learning Center (ou « Centre ») est un concept très récent en France, qui en 2009 a fait l'objet d'une demande par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche d'expliciter celui-ci, car difficile à traduire en français. À l'origine, c'est un modèle inspiré des universités américaines appelées *Learning Commons*¹⁵⁵ (ainsi que l'*Idea Store*), et anglo-saxon. Une bibliothèque réussie appartenant à ce modèle serait l'université de Kingston en Angleterre.¹⁵⁶ L'exemple souvent pris est le Learning Center de Glasgow, en France le Rolex Learning Center.

^{153.} International standard organisation (ISO), *Information and documentation - Qualitative conditions and basic statistics for library buildings — Space, function and design*, ISO/TR 11219/2012(en), <<https://www.iso.org/obp/ui/#iso:std:50251:en>> (dans le chapitre « Terms and definitions »).

^{154.} Traduction reprise dans *Bibliothèques universitaires, Learning Centres. Guide pour un projet de construction*, source : Trad. inspection générale des bibliothèques, In *Rapport n° 2009-022*, décembre 2009.

^{155.} Gwenaëlle GALLOU-MAREC, « Les Learning center, un modèle de bibliothèque ? Déconstruction et traduction du concept aux CDI des établissements scolaires », p. 50.

^{156.} *Ibid.*, pp. 52-57.

En fait, du point de vue du lieu physique, le Learning Center ne se démarque pas beaucoup du concept de troisième lieu, ou bien tout simplement de ce que doit respecter une bibliothèque aujourd’hui (confort sonore, visuel, meubles de qualité, bonne intégration dans la ville, multiplication des espaces en particulier pour favoriser l’échange¹⁵⁷ ...), ce serait plutôt un rassemblement entre l’HQE et la bibliothèque troisième lieu, dont on aurait donné un nom, en insistant en plus sur la recherche et l’apprentissage.

Le gros du Learning Center, ce sont les nouvelles technologies, et les espaces de travail pour travailler à plusieurs (en leur intégrant également des écrans plans pour les exposés en groupe). Un Learning Center doit donc être particulièrement fourni en technologie et mobiliers.

3.2.2. Les Learning Centers en France : bilan

a) Beauté et luminosité

Nous avons déjà évoqué le fait que les bibliothèques doivent aujourd’hui multiplier les espaces pour attirer de nouveaux publics, ou bien satisfaire des attentes des usagers déjà présents (notamment le besoin des étudiants en carrel). C'est un peu le but des Learning Centers, qui doivent « être conçus comme des lieux de vie étudiante »¹⁵⁸. Nous avons donc l'exemple de la BU de l'université Joseph-Fourier, dont l'entrée principale donne directement sur une cafétéria.

Nous voyons, dans un Learning Center, la variété du type de mobilier d'assise : poufs, chaises, fauteuils... pour permettre aux étudiants de « travailler dans des postures différentes »¹⁵⁸.

Bien évidemment, le budget doit être conséquent pour se permettre toute cette variété d'espaces et de technologies, qui doivent en plus être renouvelées car obsolètes très rapidement, et ne parlons pas des bâtiments existants, qui ne peuvent pas toujours ajouter des extensions pour permettre des espaces variés, spacieux et confortables, n'ayant tout simplement pas les moyens pour tirer vers le modèle du Learning Center, modèle très récent qui risque en plus de cela d'évoluer encore.

Pour que des investissements aussi conséquents puissent avoir une pertinence, il faut bien sûr proposer des ouvertures plus larges : les Learning Centers se doivent d'être des Noctambu, mais aussi être construits dans un endroit stratégique qui simplifie le déplacement (arrêts de bus, tramway, parking...), pour, il nous semble, avoir une fréquentation maximale, pour que la bibliothèque serve vraiment à quelque chose. Les résultats sont déjà là : ce type de BU fonctionne bien.

Dans un futur projet, nous sortons alors complètement des services traditionnels d'une bibliothèque : l'université de Strasbourg veut intégrer des stands de service telle que la SNCF (pourtant, internet sert déjà à commander ou se renseigner), les transports en commun¹⁵⁸...

b) Un véritable renouveau des BU ?

^{157.} Préconisations données dans *Mettre en place un Learning Center : Enjeux et problématiques*, pp. 27-28.

^{158.} Sophie BLITMAN, « Les learning centers, ces BU nouvelle génération », In EducPros.fr by l'Etudiant. <<http://www.letudiant.fr/educpros/enquetes/les-learning-centers-ces-bu-nouvelle-generation.html>>.

Le concept de « Learning Center » est assez décrédibilisé par certains, notamment parce qu'ils ont une autre idée de ce que devrait être la bibliothèque aujourd'hui (notamment Nathalie Clot, directrice du SCD d'Angers, qui ne voit pas le Learning Center comme le modèle idéal¹⁵⁹). Pour Silvae¹⁶⁰, bibliothécaire engagé, auteur du blog *Bibliobsession* et de l'article « Les Learning center sont des... bibliothèques universitaires modernes », les Learning Centers ne seraient finalement qu'« *une Bibliothèque universitaire moderne qui fonctionne bien* »¹⁶¹. Le terme en lui-même met l'accent sur l'apprentissage (*learning*), et serait vu comme une sorte de point centrifuge de l'apprentissage (*center*), un point convergent de l'apprentissage :

« *La bibliothèque n'est plus seulement un lieu de ressources mais aussi un lieu d'apprentissage, fonction principale mise en avant par le Learning Center.* »¹⁶²

Est-il vraiment mal de donner un nouveau nom, même si la nouveauté n'est pas aussi grandiose ? Les modifications dans une langue sont courantes et existent depuis l'invention de la langue, pour s'améliorer elle-même, être plus précise. Avec le terme de Learning Center, le caractère plus sérieux de la bibliothèque est affirmé, ainsi que le caractère plus polyvalent, l'entrée des nouvelles technologies et des supports modernes, terme qui s'éloigne alors de la bibliothèque municipale, qui elle prend le nom de médiathèque pour référer à sa modernité et sa variété, et a la tendance à affirmer son rôle de divertissement pour attirer le non-public. Le terme de « bibliothèque » restera-t-il générique ? Les étudiants vont-ils dire au lieu de BU, « je vais au LC ! » ? :

« *Il s'agit de trouver un qualificatif pour le dispositif (notion de "nom de marque" ou de personnalisation voire de personnification), qui favorisera son appropriation par les usagers et rendra toute mesure de communication plus efficace.* »¹⁶³

Changer les termes, c'est aussi changer les mentalités, c'est aussi révélateur d'une époque. Le terme de bibliothèque a une histoire, il vient du latin (biblios), à l'époque où le support physique n'était que la seule solution, le numérique a aujourd'hui changé beaucoup de choses.

Bien sûr, nous restons sceptique sur son expansion en France :

« *En 2010, Raphaële Gilbert soulevait déjà les inconvénients inhérents à ce modèle : Quel type d'innovation privilégier en bibliothèque : faut-il changer de concept ou évoluer plus progressivement en innovant au quotidien ? La première option permet, en testant un nouveau modèle, de changer radicalement et rapidement l'image de la bibliothèque : en témoigne l'affluence dans les Idea Stores et Learning Centers. Mais s'agit-il encore de bibliothèques ? Le risque est de trop s'éloigner du concept initial et de perdre de vue les missions essentielles de la bibliothèque. De plus, ce type d'innovation est possible dans le cadre de constructions ou de rénovations relativement coûteuses. L'innovation au quotidien semble plus simple à mettre*

^{159.} Propos recueillis durant l'entretien que j'ai réalisé avec Madame CLOT.

^{160.} Pseudonyme de l'auteur.

^{161.} Article disponible sur : <<http://www.bibliobsession.net/2010/01/20/les-learning-centres-sont-des-bibliotheques-universitaires-modernes/>>.

^{162.} Gwenaëlle GALLOU-MAREC, « Le Learning center : un modèle pour les bibliothèques ? », p. 51.

^{163.} Caisse des Dépôts, *Mettre en place un Learning Center : Enjeux et problématiques*, p. 19.

en œuvre et peut être guidée par les projets plus ambitieux. [...] Le choix entre rupture et évolution plus lente est difficile à trancher. »¹⁶⁴

Il semble effectivement assez utopique de croire que toutes les BU se verront attribuer ce concept, déjà par le manque de moyen comme le dit Raphaël Gilbert, il faudrait rénover toutes les BU existantes. Le temps que cela se fasse, nous verrions sans doute encore un nouveau concept apparaître...

Nous l'avons évoqué, et l'évoquerons encore : l'usager est mis au centre des préoccupations des BU, mais aussi des BM. Dans ce sens, le Learning Center est totalement pertinent dans sa conception :

« Le Learning Centre place ainsi l'usager au centre de la réflexion, et non plus les collections qui apportent une réponse parmi d'autres à des besoins très variés. »¹⁶⁵

Nous le verrons en étude de cas, les étudiants utilisent leur propre matériel, et s'ils le peuvent et si la BU leur permet, ils empruntent un ordinateur. À l'heure où les ressources numériques sont de plus en plus croissantes, où des moissonneurs permettent des recherches pointues dans les archives, où les bibliothèques elles-mêmes ont leur propre bibliothèque numérique (de documents patrimoniaux et contemporains), il n'est plus adéquat de proposer un espace qui est lui-même réservé aux collections physiques par sa profusion. C'est d'autant plus vrai pour les BU qui sont constituées essentiellement d'un public jeune, tandis que les BM continuent d'accueillir un nombre important de personnes âgées souvent peu à l'aise avec les nouvelles technologies.

3.3. Vers d'autres concepts et projets intéressants

Hormis la démarche HQE et le modèle du Learning Center, d'autres choses peuvent concourir à améliorer la bibliothèque d'aujourd'hui et de demain.

3.3.1. Des concours pour stimuler l'innovation ?

a) Des concours, oui mais...

Il existe depuis déjà quelques années des concours qui invitent à proposer des projets de constructions innovants, dont certaines bibliothèques ont été récompensées. Nous ne pouvons seulement penser que ce concours donne naissance à des projets vraiment intéressants, notamment celui qui reçoit le prix.

Une question peut se poser : pourquoi innover si une bibliothèque fonctionne déjà très bien ? Pourquoi l'améliorer si elle est déjà satisfaisante ? Puisque innover est souvent synonyme d'argent, à l'heure où les BM et BU manquent encore d'argent. C'est une question très intéressante que se pose

^{164.} Raphaële GILBERT, *Services innovants en bibliothèque : construire de nouvelles relations avec les usagers*, p.77. Cité par Christelle DI PIETRO, « Impulser et piloter l'innovation en bibliothèque : mode d'emploi ».

^{165.} Caisse des Dépôts, *Mettre en place un Learning Center : Enjeux et problématiques*, p. 20.

Christelle Di Pietro dans son mémoire *Impulser et piloter l'innovation en bibliothèque : mode d'emploi*. Nous revenons toujours alors au problème de la désaffection des bibliothèques, d'un pourcentage (**28%**)¹⁶⁶ de fréquentation de la population française considéré comme bas, d'une démocratisation aux résultats médiocres (en ce qui concerne le public dit « populaire »).

« 1. La demande et les besoins des usagers des services publics évoluent.

2. Le secteur public doit faire face à la diffusion de méthodes et de processus issus du secteur privé qui le poussent à réviser les siens.

3. La pression financière accrue constraint l'administration soit à une réduction de ses moyens, soit à leur redéploiement efficace et innovant.

4. Un management de l'innovation efficient permet de motiver les collaborateurs, et constitue sans doute la meilleure école de management pour les managers publics.

5. La capacité à innover de l'administration apparaît comme un facteur de compétitivité et d'attractivité de notre territoire. »¹⁶⁷

Il existe alors le prix de l'Équerre d'argent, aujourd'hui prix organisé par *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment*¹⁶⁸, dont nous avons déjà parlé concernant la médiathèque d'Oléron qui n'était pourtant pas aux normes concernant l'accès handicapés et qui a obtenu le premier prix, mais aussi en 2005 pour la bibliothèque des sciences du campus d'Orléans-la-Source. Les concours peuvent mettre en avant de véritables réussites, c'est en fait leur finalité, sinon à quoi bon remettre un prix ? L'Équerre d'argent ne semble pas un prix fiable, puisqu'une autre bibliothèque a reçu le prix, qui dès sa création, alors qu'elle était un bâtiment HQE, avait de nombreux défauts de construction, en plus d'une dépense énergétique loin de correspondre à un bâtiment HQE¹⁶⁹.

Rappelons cependant qu'un prix spécialement dévolu aux bibliothèques est déjà mis en place par Livres Hebdo : le Grand prix Livres Hebdo des bibliothèques francophones, créé tout récemment (2010) :

« [...] ce prix a pour but de valoriser les initiatives aptes à dynamiser les bibliothèques et à accroître leur fréquentation. »¹⁷⁰

À savoir si sur le longtemps le but sera efficient.

b) Des bibliothécaires architectes ?

^{166.} Claude POISSENOT, « La fréquentation en questions », BBF.

^{167.} « Les bibliothèques troisième lieu », p. 41-42.

^{168.} Wikipédia, *Prix de l'Équerre d'argent*, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Prix_de_l'Équerre_d'argent>.

^{169.} Quentin PÉRINEL, « Une bibliothèque à 35 millions d'euros... qui ne sert à rien », In *Le Figaro.fr*, <http://immobilier.lefigaro.fr/article/une-bibliotheque-a-35-millions-d-euros-qui-ne-sert-a rien_e0f3a8b0-c340-11e5-a410-5d8712a48eae/>.

^{170.} Angers loire métropole, « Le prix de l'innovation pour la bibliothèque Saint-Serge », <<http://www.angersloiremetropole.fr/actualites/detail/article/2549-le-prix-de-linnovation-pour-la-bibliotheque-universitaire-saint-serge/index.html>>.

Les auteurs de « La Lumière en bibliothèque », article du *BBF*, regrettent que les bibliothécaires se présentent que trop rarement aux concours d'architecte, ce qui est dû à leur manque de connaissance sur le sujet. Selon eux :

« Il semble que la clef qui permettrait de mieux dialoguer réside dans une connaissance plus approfondie du déroulement d'un projet de construction, des notions de base de lecture de plans, sans toutefois prétendre à une formation d'architecture complète. »¹⁷¹

Bien qu'ils préconisent la participation des bibliothécaires seulement dans le cadre de leur article, c'est à dire sur la lumière, l'on pourrait préconiser la même chose pour tout le bâtiment.

3.3.2. La bibliothèque troisième lieu

Nous avons déjà évoqué le concept de bibliothèque troisième lieu. C'est effectivement un concept à part entière, plutôt intéressant concernant le renouvellement des missions des bibliothèques, qui doivent aujourd'hui légitimer leur existence, mais aussi évoluer avec les nouveaux usages et attentes. Le Learning Center est plus spécifique aux BU, mais il contient en lui-même le concept de troisième lieu, qui, dans sa globalité, désigne un espace qui rassemble les foules et leur permet alors de stimuler le contact entre usagers. Ce qui sous-entend des discussions, et donc du bruit : alors que la bibliothèque est toujours vue comme un lieu silencieux, où la bibliothécaire ne cesse de pester et dire « chut » dès que quelqu'un respire.

C'est un concept récent (2009), tiré de la « *sociologie urbaine* », créé par un américain, Ray Oldenbourg, qui décrit alors ces lieux où les « *gens peuvent se réunir et entrer en interaction* », dans sa langue, « *third place* ».¹⁷² Pour qu'il y ait un troisième lieu, il faut bien sur qu'il y en ait deux avant lui. Le premier lieu est le foyer, et le deuxième le travail, « *les troisièmes lieux, quant à eux permettent à une vie communautaire informelle de s'épanouir* »¹⁷³.

« Pour Ray Oldenburg, le bien-être de la communauté repose sur ces troisièmes lieux, neutres, démocratiques, dont le café paraît présenter la matrice idéale. »¹⁷³

La bibliothèque troisième possède plusieurs traits, dont : « *terrain neutre* », cadre confortable, « *niveleur social* », « *espace ouvert à tous* »¹⁷⁴ (accessibilité très importante), possibilité d'échanges, dans le respect de l'autre... l'ambiance y doit être agréable, et de nouveaux espaces sont mis en place pour permettre tout cela, ainsi que des animations.

« Pour Oldenburg, les bénéfices du troisième lieu se mesurent surtout en termes personnels, en apport humain. Ils favorisent selon lui un rapport d'entraide et de respect. Ils apportent de la nouveauté à leurs usagers, une expérience inédite brisant la routine du quotidien, que le shopping ou la télévision ne sauraient en mesure de concurrencer. Par ailleurs, l'usager y est plus acteur que consommateur. Ils contribuent au maintien de l'esprit démocratique. »¹⁷⁵

¹⁷¹. Philippe CANTIE, François LEBERTOIS, Luc LUPONE, Cécile RÖTHLIN.

¹⁷². Mathilde SERVET, « Les bibliothèques troisième lieu », p. 21.

¹⁷³. *Ibid.*, p. 22.

¹⁷⁴. *Ibid.*, p. 23.

¹⁷⁵. *Ibid.*, p. 25.

Selon l'auteure du mémoire, les bibliothèques qui correspondent à ce concept sont prépondérantes au Royaume-Uni.

Lorsque nous voyons ses caractéristiques et qualités, la bibliothèque troisième lieu correspond tout à fait à ce que devrait être la bibliothèque municipale (de lecture publique) en France, puisque la volonté de démocratiser la bibliothèque est toujours très forte : permettre un échange à égalité encouragerait cela. Cependant, il faudrait un personnel avec de nouvelles compétences, pour médiatiser ces nouvelles bibliothèques, mais aussi empêcher que des rapports de force, qu'une hiérarchie, se créent. En lisant ce que doit être cette bibliothèque troisième lieu, l'on fait fi de tous les dérapages humains qu'il peut y avoir, notamment si l'on veut que les publics soient complètement diversifiés.

La bibliothèque d'Amsterdam est un exemple pris comme bibliothèque troisième lieu, en plus d'être esthétique :

« *Couleurs flashy, sièges moelleux, aire destinée aux jeux vidéo, studios pour la musique, ordinateurs omniprésents... Bienvenue dans l'OBA (Openbare Bibliotheek van Amsterdam).* »¹⁷⁶

Elle ressemble alors beaucoup aux Learning Centers.

Dans tous les cas, certaines bibliothèques en France peuvent être considérées comme des bibliothèques troisième lieu : la bibliothèque du Havre, toute fraîchement construite par l'architecte Oscar Niemeyer, qui, si nous en croyons la description, correspond tout à fait au concept de troisième lieu :

« *Dans un espace de 5000m², elle permet l'échange et la convivialité, le séjour confortable, la pause dans la journée, le travail au calme, la lecture mais aussi les débats, la discussion en groupe, l'activité culturelle, la formation. Des espaces, lumières, mobiliers très divers, de la table de travail au galet pour s'allonger, sont ainsi proposés.* »¹⁷⁷

Médiathèques et bibliothèques universitaires se rapprochent alors par ce concept de troisième lieu.

Conclusion

Que pouvons-nous donc déduire de tout cela ? Répondre à la problématique : que fait-on aujourd'hui pour améliorer les bibliothèques, pour quoi, pour qui ? Eh bien, comme nous l'avons vu, de nombreuses choses sont faites, au niveau des idées et des réalisations. Bien sûr, aucun projet n'est parfait, même lorsqu'il se revendique d'un modèle. Les préoccupations principales se portent sur l'usager, puisque l'histoire a fait que la plupart des bibliothèques évoluent vers l'ouverture au public, et soient légitimés ensuite par leur présence, et qu'aujourd'hui elles sont victimes de désaffection, notamment avec l'apparition du numérique et d'internet. De nombreux concepts ont été inventés pour remédier à ce désintérêt du public, qui nous semblent pertinents, comme le Learning Center et la bibliothèque troisième lieu, ainsi qu'une littérature théorique abondante qui se concentre sur les bibliothèques, lieux publics bien

¹⁷⁶. Clémence DELARBRE, « Jeux vidéo, café-restau et ambiance cosy : la bibliothèque deviendra un "troisième lieu" », In Rue99Lyon, <<http://www.rue89lyon.fr/2014/08/18/jeux-videos-cafe-restau-et-ambiance-cosy-la-bibliotheque-deviendra-un-troisieme-lieu/>>.

¹⁷⁷. Marie du Havre, « Bibliothèque Oscar Niemeyer », In Lire au Havre, <<http://lireauhavre.fr/fr/contenu-standard/bibliotheque-oscar-niemeyer>>.

particuliers. Améliorer les bâtiments, c'est permettre au public le plus empêché de faciliter leur accès, que ce soit au niveau de l'ameublement, des entrées, des étages, de la signalétique (notamment pour les non-voyants). La question de l'environnement ne peut plus être évitée également, c'est, comme nous l'avons dit, malgré certains « couacs », une dimension largement prise en compte par les architectes. Le confort et l'esthétique priment aujourd'hui pour assurer un cadre des plus agréables, qui passent alors par la lumière, le mobilier, la gestion du chauffage, l'implantation dans la ville, ses différents équipements...

Toutefois, il est difficile de savoir réellement vers quoi nous nous dirigeons, quels seront les autres dimensions, questionnements à prendre en compte. Avec le contexte de crise générale, pourrons-nous continuer à améliorer les bibliothèques, même par petites tranches pour éviter les budgets colossaux ? Cette France serait-elle donc condamnée à toujours être en retard justement par ses petits changements, mais vaut-il mieux éviter de gros changements qui seront alors obsolètes dans des décennies ? Difficile d'y répondre. La littérature est abondante, mais aussi redondante pour la théorie. Elle conseille souvent de maîtriser le projet, pour mieux maîtriser le budget. Pourtant, les Learning Center coûtent chers, rénover une bibliothèque coûte cher, le monumental coûte cher. De nombreuses questions peuvent alors être posées... dont je ne peux malheureusement pas donner de réponse : malgré des bâtiments basse consommation, le bâtiment aura toujours un impact sur l'environnement, est-il donc logique de construire encore et toujours plus de bibliothèques, n'est-ce pas assez hypocrite ? Préférer l'usager à l'environnement pour mieux le desservir, n'est-ce pas égoïste ? Ne vaudrait-il pas mieux préférer des bâtiments plus modestes (mais non moins confortables et modernes), préférer la qualité à la quantité ? Mystère... et boule de gomme. Ce mémoire m'apporte donc plus de questions que de réponses. Au vu des incessantes évolutions, les bibliothèques peinent toujours à rattraper leur retard. Avoir une belle bibliothèque fonctionnelle n'est pas très utile si celle-ci n'a pas les horaires appropriés, si elle est mal placée, si elle fait l'objet d'une publicité insuffisante. Les bibliothèques doivent donc encore faire des efforts, ainsi que les tutelles.

Bibliographie

Comme nous l'avons dit, la littérature théorique abonde en ce qui concerne le bâtiment des bibliothèques, nous avons donc utilisé plusieurs ouvrages de référence, mais certains ne m'ont pas été utiles, ayant déjà trouvé ce que nous voulions dans les autres, toutefois, nous les avons laissés dans la bibliographie, en gris. Nous avons également utilisé un nombre important de ressources numériques (pdf, articles en ligne, pages...).

Aménagement des bibliothèques

Articles & PDFs en ligne

- BLITMAN, Sophie. « Les learning centers, ces BU nouvelle génération » [en ligne]. In *EducPros.fr by l'Étudiant*. 2015. URL : <<http://www.letudiant.fr/educpros/enquetes/les-learning-centers-ces-bu-nouvelle-generation.html>> (article consulté le 25 mai 2016).
- BONNEVIDE, Nathalie. « Article sur la signalétique pour le compte du Ministère de la Culture » [en ligne]. In *Filigrane programmation*. 2010, 5 p. URL : <http://www.filigrane-programmation.com/Reflexions/2010-N_Bonnevide-Signaletique.pdf> (pdf en ligne consulté le 17 mai 2016).
- BOUDOT, Audrey ; DINET, Jérôme ; LALLEMAND, Carine. « Réaménagement ergonomique de la signalétique d'une bibliothèque universitaire : la bibliothèque universitaire de Metz » [en ligne]. *BBF*. 2008, n° 4, pp. 50-56, ISSN 1292-8399. URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-04-0050-009>> (article consulté le 11 mai 2016).
- BOURRUS, Christine. « Une mise en scène de collections : la médiathèque du Val-d'Europe » [en ligne]. *BBF*. 2008, n° 4, pp. 38-42, ISSN 1292-8399. URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-04-0038-007>> (article consulté le 11 mai 2016).
- CANTIÉ, Philippe ; LEBERTOIS, François ; LUPONE, Luc [et al.]. « La lumière dans les bibliothèques » [en ligne]. *BBF*. 2007, n° 1, pp. 42-50, ISSN 1292-8399. URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0042-007>> (article consulté le 11 mai 2016).

- DELARBRE, Clémence. « Jeux vidéo, café-restau et ambiance cosy : la bibliothèque deviendra un "troisième lieu" » [en ligne]. In *Rue99Lyon*. 2014. URL : <<http://www.rue89lyon.fr/2014/08/18/jeux-videos-cafe-restau-et-ambiance-cosy-la-bibliotheque-deviendra-un-troisieme-lieu/>> (article consulté le 25 mai 2016).
- GEORGES, Marie-Noëlle. « L'adolescent, cet inconnu » [en ligne]. *BBF*. 2003, n° 3, pp. 61-66, ISSN 1292-8399. URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-03-0061-010>> (article consulté le 11 mai 2016).
- GUILBAUD, Didier. « L'aménagement d'une petite bibliothèque rurale » [en ligne]. *BBF*. 2000, n° 3, pp. 49-55, ISSN 1292-8399. URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-03-0049-004>> (article consulté le 11 mai 2016).
- MAILLARD, Carol. « Versailles : une bibliothèque universitaire lumineuse et transparente » [en ligne]. In *Le Moniteur.fr*. 2013. URL : <<http://www.lemoniteur.fr/article/versailles-une-bibliotheque-universitaire-lumineuse-et-transparente-21577691>> (article consulté le 25 mai 2016).
- Mairie du Havre. « Bibliothèque Oscar Niemeyer » [en ligne]. In *Lire au Havre*. [s. d.]. URL : <<http://lireuhavre.fr/fr/contenu-standard/bibliotheque-oscar-niemeyer>> (article consulté le 24 mai 2016).

Documents imprimés

- PIQUET, Michel. *Court traité de signalétique : à l'usage des bibliothèques publiques*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2003, (Bibliothèques (Paris, 1978)), 121 p., ISBN : 2-7654-0875-0. J'ai consulté rapidement ce document, mais il ne m'a pas été utile, ayant déjà assez d'informations.

Mémoires

- GASNIER, Carole. « Penser le mobilier en bibliothèque ». Mém. ét. [en ligne] : DCB : Enssib : 2014, 214 p. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64147-penser-le-mobilier-en-bibliotheque.pdf>> (pdf en ligne consulté le 15 mai 2016).
- RÉVEILLAX, Delphine. « La bande dessinée en bibliothèque municipale : le cas de Grenoble ». Mém. fin ét. [en ligne] : Lettres Modernes : Grenoble III : 2011, 69 p. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60166-la-bande-dessinee-en-bibliotheque-municipale-le-cas-de-grenoble.pdf>> (pdf en ligne consulté le 15 mai 2016).

- VALOTTEAU, Hélène. « Couleurs en bibliothèque : architecture, signalétique, esthétique ». Mém. ét. : DCB [en ligne] : Enssib : 2011, 147 p. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/49067-couleurs-enbibliotheque-architecture-signaletique-esthetique.pdf>> (pdf en ligne consulté le 15 mai 2016).

Architecture et constructions

Articles et pages en ligne

- AROT, Dominique. « Construire la bibliothèque : quel projet ? » [en ligne]. *BBF*. 2007, n° 1, pp. 5-10, ISSN 1292-8399. URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0005-001>> (article consulté le 11 mai 2016).
- BARBICHE, Jean-Marie. « Le traitement architectural des fonds patrimoniaux : l'exemple des BMVR de Champagne » [en ligne]. *BBF*. 2008, n°4, pp. 24-28, ISSN 1292-8399. URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-04-0024-004>> (article consulté le 11 mai 2016).
- BISBROUCK, Marie-Françoise. « L'évolution des bâtiments des bibliothèques universitaires françaises depuis le rapport Miquel » [en ligne]. *BBF*. 1996, n° 5, pp. 61-66, ISSN 1292-8399. URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-05-0061-012>> (article consulté le 5 mai 2016).
- Caisse des Dépôts. « Mettre en place un Learning Center : Enjeux et problématiques » [en ligne]. In *enssib. Rapport d'études*, 2011, 62 p. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/49519-mettre-en-place-un-learning-center.pdf>> (pdf en ligne consulté le 25 mai 2016).
- CAUE 22. Conseil d'Architecture et d'Urbanisme des Côtes d'Armor. « Présentation » [en ligne]. [s. d.]. URL : <<http://www.caue22.fr/presentation.html>> (page consultée le 31 mai 2016).
- CAUE 93. « Conseil aux professionnels et aux collectivités » [en ligne]. [s. d.]. URL : <<http://www.caue93.fr/-Conseil-aux-professionnels-et-aux-.html>> (page consultée le 31 mai 2016).
- CHINTREAU, Anne-Marie. « Bibliothèques universitaires » [en ligne]. *BBF*. 2007, n° 1, pp. 28-33, ISSN 1292-8399. URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0028-005>> (article consulté le 11 mai 2016).

- DUJOL, Anne. « Construire une nouvelle médiathèque aujourd’hui. Est-ce encore et toujours construire une nouvelle cohérence et pour quels usages ? » [en ligne]. *BBF*. 2005, n° 6, pp. 118-119, ISSN 1292-8399. URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-060118-012>> (article consulté le 11 mai 2016).
- EL BEKRI-DINOIRD, Carine. « D'une bibliothèque l'autre : La bibliothèque Robert de Sorbon à Reims » [en ligne]. *BBF*. 2007, n°1, pp. 68-69, ISSN 1292-8399. URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0068-012>> (article consulté le 11 mai 2016).
- enssib. « Constructions de bibliothèques françaises depuis 1992 » [en ligne]. [s. d.]. URL : <<http://www.enssib.fr/constructions-de-bibliotheques/liste>> (page consultée le 24 mai 2016).
- étamine. « Bibliothèque universitaire Croix Rouge à Reims (51) » [en ligne]. [s. d.]. URL : <http://www.etamine.coop/HQE/bibliotheque_universitaire_croix_rouge_a_reims_51/4/affaire-E02041.html> (article consulté le 25 mai 2016).
- FAYET, Sylvie. « Les constructions de bibliothèques municipales » [en ligne]. *BBF*. 1996, n° 5, pp. 8-13, ISSN 1292-8399. URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-05-0008-001>> (article consulté le 11 mai 2016).
- GASCUEL, Jacqueline. « De la quête d'un local à l'appropriation d'une architecture » [en ligne]. *BBF*. 2007, n° 1, pp. 22-27, ISSN 1292-8399. URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0022-004>> (article consulté le 11 mai 2016).
- GERMAIN, Marc ; LORIUS, Marion. « Architectures des bibliothèques municipales à vocation régionale » [en ligne]. *BBF*. 2000, n° 3, pp. 39-48, ISSN 1292-8399. URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-03-0039-003>> (article consulté le 11 mai 2016).
- LE SAUX, Annie. Des bibliothèques à vivre : usages, espaces, architectures [en ligne]. *BBF*. 2009, n° 6, pp. 88-89, ISSN 1292-8399. URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-06-0088-003>> (article consulté le 11 mai 2016).
- POISSENOT, Claude. « La nouvelle bibliothèque : contribution pour la bibliothèque de demain » [en ligne]. *BBF*. 2009, n° 6, p. 104-105, ISSN 1292-8399. URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-06-0104-010>> (article consulté le 11 mai 2016).
- RIBOULET, Pierre. « Le caractère du bâtiment » [en ligne]. *BBF*. 1996, n° 5, pp. 72-79, ISSN 1292-8399. URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-05-0072-014>> (article consulté le 11 mai 2016).

- SUDOC. « Concevoir et construire une bibliothèque : du projet à la réalisation » (recherche) [en ligne]. URL : <<http://www.sudoc.fr/151289808>> (lien consulté le 30 mai 2016).
- Wikipédia. « Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement » [en ligne]. URL : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Conseil_d'architecture,_d'urbanisme_et_d'environnement> (article consulté le 30 mai 2016).
- Wikipédia. « Prix de l'Equerre d'argent » [en ligne]. URL : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Prix_de_l'%C3%89querre_d'argent> (article consulté le 30 mai 2016).

Documents imprimés

- ARNOUX, Dominique. *Aujourd'hui, la médiathèque de demain dans les murs d'hier ?* In : PETIT, Christelle (dir.). *Architecture et bibliothèque : 20 ans de constructions : 1992-2012*. Frank BONNEFOY (ill.). Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012, 215 p., p. 189, ISBN : 978-2-910227-98-2.
- BERTRAND, Anne-Marie ; KUPIEC, Anne. *Ouvrages et volumes : architecture et bibliothèques*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 1997, 212 p., ISBN : 2-7654-0657-X.
- BISBROUCK, Marie-Françoise (dir.). *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*. Daniel RENOULT (préf.). Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 2010, 394 p., ISBN : 978-2-7654-0982-3.
- BISBROUCK, Marie-Françoise (dir.) ; RENOULT, Daniel (dir.). *Construire une bibliothèque universitaire : de la conception à la réalisation*. André MIQUEL (préf.). Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1993, 303 p., ISBN : 2-7654-0518-2.
- BISBROUCK, Marie-Françoise. « L'évolution de l'espace de travail en bibliothèque universitaire ». *Documentaliste, sciences de l'information*. Août 2009, n° 3, pp. 41-44.
- CAROUX, Hélène. *Architecture et Lecture : les bibliothèques municipales en France, 1945-2002*. Gérard MONNIER (dir. de th.) ; Université Panthéon-Sorbonne (Org. de soutenance). Paris : Picard, 2008, 304 p., ISBN : 978-2-7084-0813-5.
- CHAINTREAU, Anne-Marie. *Bibliothèques universitaires : learning centres : guide pour un projet de construction*. Paris : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, 2012, 233 p.
- CHAINTREAU, Anne-Marie ; GASCUEL, Jacqueline. *Votre bâtiment de A à Z : mémento à l'usage des bibliothécaires*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 2000, p. 314p., ISBN : 2-7654-0778-9.

- France. Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (éd. sc.) ; BISBROUCK, Marie-Françoise (dir.). *Bibliothèques universitaires... nouveaux bâtiments, nouveaux services*. Paris : Ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, Sous-direction des bibliothèques, 1998, 36 p.
- France. Service du livre et de la lecture. *Concevoir et construire une bibliothèque : du projet à la réalisation*. Laude COLLIGNON (éd. sc.) ; Colette GRAVIER (éd. sc.) ; Nicolas GEORGES (préf.). Paris : Éd. du Moniteur, 2011, 339 p., ISBN 978-2-281-11501-7.
- France. Sous-direction des bibliothèques et de la documentation ; BISBROUCK, Marie-Françoise (dir.). *Les Bibliothèques universitaires : évaluation des nouveaux bâtiments (1992-2000)*. Paris : La Documentation française, 2000, 152 p., ISBN : 2-11-004575-2.
- GASCUEL, Jacqueline. *Un espace pour le livre : guide à l'intention de tous ceux qui construisent, aménagent ou rénovent une bibliothèque*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1993, (Bibliothèques (Paris. 1978)), 420 p., ISBN 2-7654-0501-8.
- LEDOUX, Elise. *La bibliothèque, un lieu de travail : guide pratique en ergonomie pour concevoir les espaces*. Lise BISSONNETTE (préf.). Montréal, Québec : APSAM : Les Editions ASTED, 2006, 145 p., ISBN : 2-921548-87-9.
- TAESCH-FÖRSTE, Danielle. *Concevoir, réaliser et organiser une bibliothèque, mémento pratique à l'usage des élus, des responsables administratifs et des bibliothécaires*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 2006, 164 p., (Bibliothèques (Paris. 1978.), ISBN : 978-2-7654-1060-7.
- UTARD, Jean-Claude. « Les bibliothèques de la Ville de Paris : une modernisation très attendue ». In : ALIX, Yves. *Bibliothèques en France, 1998-2013*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 2013, 279 p., ISBN : 978-2-7654-1409-4.

Document pdf

- CHERMETTE-RICHARD, Myriam ; DÉAGE, Marie, GOBBO, Cécile [et al.] . « Retour sur 15 ans de construction bibliothèques » [en ligne]. In : *Des bibliothèques à vivre, Association des bibliothécaires de France. Paris, 11-14 juin 2009, 12 p.* URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/40670-retour-sur-15-ans-de-constructions-de-bibliotheque.pdf>> (pdf en ligne consulté le 24 mai 2016).

Mémoire

- DARLEGUY, Pauline. « Entre césure et bloc, La valorisation architecturale des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques de lecture publique ». Mém ét. [en ligne] : DCB : Enssib : 2012, 113 p. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56887-entre-cesure-et-bloc.pdf>> (pdf en ligne consulté le 11 mai 2016).
- DI PIETRO, Christelle. « Impulser et piloter l'innovation en bibliothèque : mode d'emploi ». Mémoire d'ét. [en ligne] : Bibliothèques : enssib : 2015, 172 p. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65045-impulser-et-piloter-l-innovation-en-bibliotheque-mode-d-emploi.pdf>> (pdf consulté le 19 mai 2016).
- FORESTIER, Florian. « Maîtres de l'architecture et bibliothèques ». Mém. ét. [en ligne] : DCB : enssib : 2010, 92 p. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48194-maitres-de-larchitecture-et-bibliotheques.pdf>> (pdf en ligne consulté le 11 mai 2016).
- GALLOU-MAREC, Gwenaëlle. « Les Learning center, un modèle de bibliothèque ? Déconstruction et traduction du concept aux CDI des établissements scolaires ». Mémoire d'éd. [en ligne] : Lettres : Rennes 2 : 2014, 245 p. URL : <<http://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01069273/document>> (pdf en ligne consulté le 17 mai 2016).
- GILBERT, Raphaële. *Services innovants en bibliothèque : construire de nouvelles relations avec les usagers*, p.77. Cité par DI PIETRO, Christelle. « Impulser et piloter l'innovation en bibliothèque : mode d'emploi ». Mémoire d'ét. [en ligne] : Bibliothèques : enssib : 2015, 172 p. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65045-impulser-et-piloter-l-innovation-en-bibliotheque-mode-d-emploi.pdf>> (pdf consulté le 19 mai 2016).
- SCHNEIDER, Philippe. « Qu'est-ce qu'une bibliothèque pour un architecte ? » Mém. ét. [en ligne] : DCB : enssib : 2015, 134 p. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65116-qu-est-ce-qu-une-bibliotheque-pour-un-architecte.pdf>> (pdf en ligne consulté le 11 mai 2016).
- LASSAGNE, Carine. « Réaménager l'espace à la bibliothèque universitaire droit et sciences économiques de Montpellier ». Proj. pro. pers. [en ligne] : Bibliothécaires : enssib : 2008, 85 p. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/2023-reamenager-l-espace-a-la-bibliotheque-universitaire-droit-et-sciences-economiques-de-montpellier.pdf>> (pdf en ligne consulté le 11 mai 2016).

Aspects environnementaux en bibliothèque

Articles en ligne

- ADEME. « Bibliothèque universitaire Croix Rouge à Reims » [en ligne]. In étamine. URL : <http://www.etamine.coop/HQE/bibliotheque_universitaire_croix_rouge_a_reims_51/4/affaire-E02041.html> (page consultée le 8 mai 2016).
- Batiweb, tous les services du BTP. « HQE : Les 14 cibles sont mortes, Vive le cadre de référence du bâtiment durable » [en ligne]. Article signé R. B., 2015. URL : <<http://www.batiweb.com/actualites/eco-construction/hqe-les-14-cibles-sont-mortes-vive-le-cadre-de-reference-du-batiment-durable-27-05-2015-26538.html>> (article consultée le 25 mai 2016).
- Comité National pour le Développement du bois. « Avantages de la construction du bois » [en ligne]. In CNDB. [s. d.]. URL : <http://www.cndb.org/?p=avantages_construction_bois> (article en ligne consulté le 19 mai 2016).
- ECIE. « HQE et THQE » [en ligne]. [s. d.]. URL : <http://www.ecie.fr/hqe_thqe> (article consulté le 31 mai 2016).
- encycloEcolo. « Béton, ciment, et environnement » [en ligne]. In Conso Globe. [s. d.]. URL : <http://www.encyclo-ecolo.com/B%C3%A9ton,_ciment_et_environnement> (article consulté le 20 mai 2016).
- Infociments. « Analyse du Cycle de Vie » [en ligne]. [s. d.]. URL : <<http://www.infociments.fr/developpement-durable/construction-durable/analyse-cycle-vie>> (article consulté le 20 mai 2016).
- Infociments. « Durabilité des ouvrages en béton » [en ligne]. [s. d.]. URL : <<http://www.infociments.fr/betons/performances/durabilite/durabilite-notions-influences->> (article consulté le 20 mai 2016).
- Infociments. « Le béton pour les bâtiments publics » [en ligne]. [s. d.]. URL : <<http://www.infociments.fr/batiment/batiment-public>> (article consulté le 20 mai 2016).

- Les produits de construction et le développement durable. « Qu'est-ce qu'une démarche HQE » [en ligne]. In *FDES eco-construction*. [s. d.]. URL : <<http://www.fdes-eco-construction.com/ensavoirplus/hqe/quest-ce-quune-demarche-hqe>>.
- Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer. « Établissements recevant du public (ERP) ». In *Développement Durable* [en ligne]. 2010, MAJ 2016. URL : <<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Etablissements-recevant-du-public,13420.html>> (article consulté le 28-04-2016).
- PÉRINEL, Quentin. « Une bibliothèque à 35 millions d'euros... qui ne sert à rien » [en ligne], In *Le Figaro.fr*. 2016. URL : <http://immobilier.lefigaro.fr/article/une-bibliotheque-a-35-millions-d-euros-qui-ne-sert-a-rien_e0f3a8b0-c340-11e5-a410-5d8712a48eae/> (article consulté le 31 mai 2016).
- Silvae. « Les Learning center sont des... bibliothèques universitaires modernes » [en ligne]. In *Bibliobsession*. 2010. URL : <<http://www.bibliobsession.net/2010/01/20/les-learning-centres-sont-des-bibliotheques-universitaires-modernes/>> (article consulté le 17 mai 2016).
- SMB Constructions métalliques. « Les avantages de l'acier dans la construction » [en ligne]. [s. d.]. URL : <<http://www.smb-cm.fr/index.php/9-bureau-d-etudes/8-les-avantages-de-l-acier-dans-la-construction>> (article consulté le 24 mai 2016).
- Techno Science.net. « Matériaux de construction » [en ligne]. URL : <<http://www.techno-science.net/?onglet=glossaire&definition=4711>> (page consultée le 31 mai 2016).

Documents imprimés

- Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques. *Les bibliothèques : vers des réalisations durables adaptées aux usagers*. Lyon : CERTU, 2008, 96 p., (Les dossiers du CERTU), ISBN 978-2-11-097183-8.
- France. Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques. *Constructions publiques : architecture et « HQE »*. Jean-Marie GALLIBOURG (réd.) ; Jacques CABANIEU (dir.). La Défense : Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, 2003, 83 p., ISBN 2-11-094243-6.

Documents pdf

- ADEME. « Choisir des matériaux pour construire et rénover » [en ligne]. In *Rénovation Info Service*. 2015, 15 p. URL : <<http://renovation-info-service.gouv.fr/sites/default/files/documents/guide-pratique-choisir-des-materiaux-pour-construire-et-renover.pdf>> (pdf en ligne consulté le 19 mai 2016).

- ADEME. « Les exemples à suivre : Construction d'une bibliothèque universitaire HQE® à Caen (14) » [en ligne]. 2006, 2 p. URL : <<http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/construction-bibliothque-universitaire-hqe-caen-14-2006.pdf>> (pdf en ligne consulté le 10 mai 2016).
- CICA. « L'acier dans la construction » [en ligne]. In *OECD Better policies for better lives*. [s. d.], 3 p. URL : <<https://www.oecd.org/sti/ind/50512676.pdf>> (pdf en ligne consulté le 24 mai 2016).
- Collectif Effinergie. « Réussir un projet de Bâtiment Basse Consommation » [en ligne]. Cité par CLAIN, Fanny. « Construction HQE : un nouveau modèle architectural pour les bibliothèques ». Mémoire d'ét. [en ligne] : Bibliothèques : enssib : 2010, 97 p. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48290-constructions-hqe-un-nouveau-modele-architectural-pour-les-bibliotheques.pdf>> (pdf en ligne consulté le 19 mai 2016).
- Comité National pour le Développement du bois. « Construire en bois, un choix durable » [en ligne]. In *Les essentiels du bois*. 2006, n°1, 20 p. URL : <http://www.cnbd.org/pdf/CNDB/TELECHARGEMENTS/Essentiel_1.pdf> (pdf en ligne consulté le 19 mai 2016).
- KSIBI, Ahmed. « Normalisation environnementale pour des bibliothèques vertes » [en ligne]. In *IFLA*. 2012, 11 p. URL : <<http://www.ifla.org/past-wlic/2012/184-ksibi-fr.pdf>> (pdf en ligne consulté le 11 mai 2016).
- Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques. « Constructions publiques : architecture et HQE » [en ligne]. In *CAUE allier*. 2003, 85 p. URL : <http://www.caue03.com/userfiles/files/CIBLES_HQE.pdf> (pdf en ligne consulté le 24 mai 2016).
- PlasticsEurope. « Les matières plastiques, architectes des bâtiments modernes et durables » [en ligne]. 2013, 16 p., pdf téléchargeable sur : <<http://www.plasticseurope.fr/Document/les-matieres-plastiques-architectes-des-batiments-modernes-et-durables.aspx>> (lien et pdf consultés le 24 mai 2016).

Mémoire

- CLAIN, Fanny. « Constructions HQE : un nouveau modèle architectural pour les bibliothèques ? ». Mém. ét. [en ligne] : DCB : Enssib : 2010, 97 p. URL : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48290-constructions-hqeun-nouveau-modele-architectural-pour-les-bibliotheques.pdf>> (pdf en ligne consulté le 7 mai 2016).

Bibliothèques et informatique

Documents imprimés

- Fabre/Speller. « Bibliothèques hybrides ». In : PETIT, Christelle (dir.). *Architecture et bibliothèque : 20 ans de constructions : 1992-2012*. Franck BONNEFOY (ill. & graph.). Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2012, 215 p., p. 57, ISBN : 978-2-910227-98-2.
- GIRARD, Hélène. Bibliothèques : ce qu'internet va changer. *La Gazette des communes, des départements, des régions*. 21 août 2006, n° 31, pp. 20-27., ISSN 0769-3508. : rien sur les bâtiments.
- JACQUESSON, Alain. *Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux*. Nouv. éd., Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 2005. Il n'y avait rien d'intéressant pour mon mémoire dans cet ouvrage.
- MARESCA, Bruno. *Les Bibliothèques après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir*. Paris : Éd. de la BPI-Centre Pompidou, 2007.
- SOCCAVO, Lorenzo. *De la bibliothèque à la bibliosphère, Les impacts des livres numériques sur les bibliothèques et leur évolution*. Andrézieux-Bouthéon : Morey éd., 2011, (Numéric'air), ISBN 979-10-90015-02-9.

Dimension philosophique & culturelle

- BÉDARIDA, Marc. « L'utile est-il le beau ? ». *BBF* [en ligne]. 2000, n° 3, pp. 27-30, ISSN 1292-8399. URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-03-0027-001>> (article consulté le 27 avril 2015).
- DONNAT, Olivier. « Les pratiques culturelles des français à l'heure du numérique. Éléments de synthèses 1997-2008 » [en ligne]. 2009, 12 p. URL : <<http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/doc/08synthese.pdf>> (pdf en ligne consulté le 25 mai 2016).
- POISSENOT, Claude. « La fréquentation en questions » [en ligne]. *BBF*. 2010, n° 5, p. 67-72., ISSN 1292-8399. URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-05-0067-013>> (article consulté le 31 mai 2016).

- POISSENOT, Claude. « Non publics des bibliothèques et missions des BDP : réflexions à partir du cas de la Meuse » [en ligne]. In *ADBDP*. 2003. URL : <<http://www.adbdp.asso.fr/index.php/la-doc/cr-journees-d-etude/40-allocation-d-ouvertures/310-reflexions-2003>> (article consulté le 25 mai 2016).
- ZAL, Franck. « Le principe de précaution : un frein à l'innovation biomédicale » [en ligne]. In *Le Huffington Post*. 2015. URL : <http://www.huffingtonpost.fr/franck-zal/le-principe-de-precaution-essais-cliniques_b_6998384.html> (article consulté le 5 juin 2016).

Histoire des bibliothèques

Documents imprimés

- ARNOULT, Jean-Marie. « Vieux murs et conservation ». In : *Construction et aménagement des bibliothèques : Mélanges Jean Bleton*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1986, 274 p., ISBN 2-7654-0351-1.
- AROT, Dominique (dir). *Les bibliothèques en France : 1991-1997*. Michel MELOT (préf.) ; Emmanuel AZIZA (coll.) ; Gaëlle BÉQUET (coll.) ; Serge BOUFFANCE (coll.). Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1998, (Bibliothèques (Paris. 1978)), 315 p., ISBN 2-7654-0706-1.
- ARTIER, Jacqueline. « Les bibliothèques des universités et leurs collèges ». In : JOLLY, Claude (dir.). *Histoire des bibliothèques françaises*. [2], *Les bibliothèques sous l'Ancien Régime, 1530-1789*. [Nouv. éd.]. [Paris] : Éd. du Cercle de la librairie, 2008, 746 p.-[8] p. de pl., ISBN : 978-2-7654-0968-7.
- BARNETT, Graham Keith. « La léthargie des bibliothèques municipales ». In : POUAIN, Martine (dir.). *Histoire des bibliothèques françaises*. [4], *Les bibliothèques au XX^e siècle : 1914-1990*. [Nouv. éd.]. [Paris] : Éd. du Cercle de la librairie, 2009, 1187 p.-[8] p. de pl., ISBN : 978-2-7654-0973-1.
- BERTRAND, Anne-Marie. « 1975-1985 : un développement qui s'accélère ». In : POUAIN, Martine (dir.). *Histoire des bibliothèques françaises*. [4], *Les bibliothèques au XX^e siècle : 1914-1990*. [Nouv. éd.]. [Paris] : Éd. du Cercle de la librairie, 2009, 1187 p.-[8] p. de pl., ISBN : 978-2-7654-0973-1.
- BLETON, Jean. « Les bâtiments des bibliothèques ». In : VARY, Dominique (dir.). *Histoire des bibliothèques françaises*. [3], *Les bibliothèques de la Révolution et du XIX^e siècle : 1789-1914*. [Nouv. éd.]. [Paris] : Éd. du Cercle de la librairie, 2009, 922 p.-[8] p. de pl., ISBN : 978-2-7654-0972-4.

- CHARMASSON, Thérèse ; CAZIELLO, Catherine. « Les grandes bibliothèques parisiennes ». In : VARY, Dominique (dir.). *Histoire des bibliothèques françaises*. [3], *Les bibliothèques de la Révolution et du XIX^e siècle : 1789-1914*. [Nouv. éd.]. [Paris] : Éd. du Cercle de la librairie, 2009, 922 p.-[8] p. de pl., ISBN : 978-2-7654-0972-4.
- DAUMAS, Alban. « Les bibliothèques d'étude et de recherche ». In : POULAIN, Martine (dir.). *Histoire des bibliothèques françaises*. [4], *Les bibliothèques au XX^e siècle : 1914-1990*. [Paris] : Éd. du Cercle de la librairie, 1992, XXII-793 p., ISBN : 2-7654-0510-7.
- DE POLI, Aldo. *Bibliothèques : architectures, 1995-2005*. Paris : Actes Sud, 2004, 278 p., ISBN : 2-7427-4881-4.
- GASCUEL, Jacqueline. « Les bâtiments ». In : POULAIN, Martine (dir.). *Histoire des bibliothèques françaises*. [4], *Les bibliothèques au XX^e siècle : 1914-1990*. [Paris] : Éd. du Cercle de la librairie, 1992, XXII-793 p., ISBN : 2-7654-0510-7.
- GASCUEL, Jacqueline. « Les bâtiments ». In : POULAIN, Martine (dir.). *Histoire des bibliothèques françaises*. [4], *Les bibliothèques au XX^e siècle : 1914-1990*. [Nouv. éd.]. [Paris] : Éd. du Cercle de la librairie, 2009, 1187 p.-[8] p. de pl., ISBN : 978-2-7654-0973-1.
- KÜHLMANN, Marie. « Les bibliothèques dans la tourmente ». In : POULAIN, Martine (dir.). *Histoire des bibliothèques françaises*. [4], *Les bibliothèques au XX^e siècle : 1914-1990*. [Nouv. éd.]. [Paris] : Éd. du Cercle de la librairie, 2009, 1187 p.-[8] p. de pl., ISBN : 978-2-7654-0973-1.
- LÉVEILLÉ, Laure. « Fascinations étrangères et naissance de la lecture publique ». In : POULAIN, Martine (dir.). *Histoire des bibliothèques françaises*. [4], *Les bibliothèques au XX^e siècle : 1914-1990*. [Nouv. éd.]. [Paris] : Éd. du Cercle de la librairie, 2009, 1187 p.-[8] p. de pl., ISBN : 978-2-7654-0973-1.
- LINDBERG, Daniel. « Les bibliothèques dans les politiques éducatives et culturelles ». In : POULAIN, Martine (dir.). *Histoire des bibliothèques françaises*. [4], *Les bibliothèques au XX^e siècle : 1914-1990*. [Nouv. éd.]. [Paris] : Éd. du Cercle de la librairie, 2009, 1187 p.-[8] p. de pl., ISBN : 978-2-7654-0973-1.
- MARCETTEAU-PAUL, Agnès ; VARY, Dominique. « Lectures de la Révolution ». In : VARY, Dominique (dir.). *Histoire des bibliothèques françaises*. [3], *Les bibliothèques de la Révolution et du XIX^e siècle : 1789-1914*. [Nouv. éd.]. [Paris] : Éd. du Cercle de la librairie, 2009, 922 p.-[8] p. de pl., ISBN : 978-2-7654-0972-4.

- PETIT, Christelle. *Architecture et bibliothèque : 20 ans de constructions : 1992-2012*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012, 215p. ISBN : 978-2-910227-98-2.
- POULAIN, Martine. « Préface [de 1990 à 2010] » et « Postface ». In : POULAIN, Martine (dir.). *Histoire des bibliothèques françaises*. [4], *Les bibliothèques au XX^e siècle : 1914-1990*. [Nouv. éd.]. [Paris] : Éd. du Cercle de la librairie, 2009, 1187 p.-[8] p. de pl., ISBN : 978-2-7654-0973-1.
- RICHARD, Hélène. « Des bibliothèques des districts aux bibliothèques municipales ». In : VARY, Dominique (dir.). *Histoire des bibliothèques françaises*. [3], *Les bibliothèques de la Révolution et du XIX^e siècle : 1789-1914*. [Nouv. éd.]. [Paris] : Éd. du Cercle de la librairie, 2009, 922 p.-[8] p. de pl., ISBN : 978-2-7654-0972-4.

Article en ligne

- enssib. « Constructions de bibliothèques françaises depuis 1992 » [en ligne]. [s. d.]. URL : <<http://www.enssib.fr/constructions-de-bibliotheques/liste>> (page consultée le 17 mai 2016).
- enssib. Réponse à la question portant sur l'« Histoire du concept de “médiathèque” » [en ligne]. 2009. URL : <<http://www.enssib.fr/content/actuellement-je-travaille-mon-memoire-detude-sur-les-mediatheques-et-je-souhaiterais-trouver>> (page consultée le 17 mai 2016).

Normes et lois

- Afnor normalisation. Cahier Pratique Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment. « Normes » [en ligne]. *Le Moniteur*. 15 juin 2012, n° 5664 , 20 p. URL : <<http://groupe.afnor.org/pdf-portail/cahier-pratique-le-moniteur.pdf>> (pdf en ligne consulté le 24 mai 2016).
- Alphonse. « Pau – Culture pour tous : y compris pour les handicapés ? » [en ligne]. In *Alternatives P@aloises*. 2011. URL : <http://www.alternatives-paloises.com/article.php3?id_article=4664> (article consulté le 28 mai 2016).
- Association française de normalisation (AFNOR). « Norme vs réglementation : différences, enjeux et finalités ? » [en ligne]. 2012. URL : <<http://www.afnor.org/liste-des-actualites/actualites/2012/mai-2012/norme-vs-reglementation-differences-enjeux-et-finalites>> (article consulté le 26 mai 2016).
- BONELLO, Claire. « Accessibilité et handicap en bibliothèque ». *BBF* [en ligne]. 2005, n°9, pp. 34-40, ISSN 1292-8399. URL : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-05-0034-006>> (article consulté le 22 mai 2016).

- Dictionnaires Larousse. « Norme ». In *Larousse* [en ligne]. [s. d.]. URL : <<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/norme/55009>> (page consultée le 28 avril 2016).
- DI PIETRO, Christelle. *Typologie des bibliothèques : bibliothèques municipales – 201* [en ligne]. 2010. URL : <<http://fr.slideshare.net/ChristelleDiPietro/typologie-des-bibliothques-bm-2010>> (diaporama en ligne consulté le 25 mai 2016).
- enssib. Réponse d'une question d'un internaute « Existe-t-il des normes de construction pour bibliothèques en général (publiques, universitaires, et scolaires ? ». [s. d.]. URL : <<http://www.enssib.fr/content/bonjour-existe-til-des-normes-de-construction-pour-bibliotheques-en-general>> (page consulté le 25 mai 2016).
- International standard organisation (ISO). *Information and documentation - Qualitative conditions and basic statistics for library buildings – Space, function and design* [en ligne]. ISO/TR 11219/2012(en). URL : <<https://www.iso.org/obp/ui/#iso:std:50251:en>> dans le chapitre « Terms and definitions » (lien consulté le 25 mai 2016).
- Legifrance, « Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». In *Legifrance.gouv.fr* [en ligne]. URL : <<https://www.legifrance.gouv.fr/>> (consulté le 28 avril 2016).

Université d'Angers

Histoire

- Angers.fr. « Belle Beille » [en ligne]. [s. d.]. URL : <<http://www.angers.fr/quartiers/belle-beille/histoire-du-quartier/>> (article consulté le 3 juin 2016).
- Angers.fr. « Le tramway a bien été inauguré samedi 25 juin » [en ligne]. 2011. URL : <[http://www.angers.fr/actualites/detail/index.html?tx_ttnews\[tt_news\]=3179&cHash=74de432848](http://www.angers.fr/actualites/detail/index.html?tx_ttnews[tt_news]=3179&cHash=74de432848)> (article consulté le 31 mai 2016).
- Angers loire métropole. « Le prix de l'innovation pour la bibliothèque universitaire Saint-Serge » [en ligne]. 2011. URL : <<http://www.angersloiremetropole.fr/actualites/detail/article/2549-le-prix-de-linnovation-pour-la-bibliotheque-universitaire-saint-serge/index.html>> (article consulté le 3 juin 2016).

- Bibliothèque municipale d'Angers. « Médiathèque Toussaint » [en ligne]. [s. d.]. URL : <<http://bm.angers.fr/les-9-bibliotheques/mediatheque-toussaint/>> (page consultée le 20 mai 2016).
- DENÉCHÈRE, Yves (éd. sc.) : MATZ, Jean-Michel (éd. sc.). *Histoire de l'université d'Angers : du Moyen âge à nos jours*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2012, 328 p., ISBN : 978-2-7535-1811-7.
- L'UNAM. L'Université Nantes Angers Le Mans. « L'UNAM. Historique. » [en ligne]. [s. d.]. URL : <<http://lunam.univ-nantes.fr/lunam/index.php?id=1>> (article consulté le 3 juin 2016).
- Université angers. Bibliothèque et Archives. « Opération révisions » [en ligne]. 2016. URL : <http://bu.univ-angers.fr/operation_revisions> (article consulté le 3 juin 2016).
- Université angers. « Chiffres clés (année civile 2014) » [en ligne]. 2014. URL : <<http://www.univ-angers.fr/fr/universite/chiffres-cles-annee-civile-2014.html>> (article consulté le 3 juin 2016).

Méthodologie

- BERTHIER, Nicole. *Les techniques d'enquête en sciences sociales : méthodes et exercices corrigés*. 3^e édition. Paris : A. Colin, 2006, VI-352p., (Cursus, Sociologie), ISBN : 978-2-200-34615-7.

Rapports d'activité

- Université d'Angers. Service Commun de Documentation. *Rapports d'Activités 2005 à 2014* [en ligne]. Disponibles dans la rubrique « En savoir + » : <<http://bu.univ-angers.fr/page/rapports-et-chiffres>> (pdfs consultés le 7 mai 2016).

Sources (entretiens)

- Entretien avec Monsieur Maxime SZCZEPANSKI, responsable de la BU de Belle Beille d'Angers : effectué le vendredi 6 mai 2016 à la BU de Saint-Serge entre 11h et 12h.
- Entretien avec Madame Nathalie CLOT, directrice du SCD d'Angers : effectué le mercredi 11 mai 2016 à la BU de Saint-Serge entre 16h et 18h.

ÉTUDE DE CAS : Le SCD d'Angers : Belle Beille et Saint-Serge



ILLUSTRATION 1 - FAÇADE DE LA BU DE BELLE BEILLE À ANGERS

Introduction

Dans cette partie, qui nous servira plus concrètement à dégager les nouvelles préoccupations, les efforts pour améliorer les bibliothèques d'un point de vue architectural et sur l'aménagement, nous allons donc voir deux bibliothèques qui appartiennent au SCD d'Angers : Belle Beille et Saint-Serge. Au départ, je ne voulais prendre que le cas de Saint-Serge, il m'a effectivement semblé fort intéressant de travailler sur deux bibliothèques qui fonctionnent ensemble, mais qui ont des bâtiments très différents. Nous verrons alors que dans une certaine mesure ces bibliothèques reprennent des points, idées, concepts, modèles en vue de s'améliorer.

Ces deux bibliothèques sont donc intégrées au sein de la ville d'Angers, l'une construite dans le centre ville, l'autre en pleine banlieue, les deux étant très proches des bâtiments universitaires.

La BU de Saint-Serge est prévue pour répondre à la demande des chercheurs et étudiants en droit, science et santé, Belle Beille quant à elle aux chercheurs et étudiants en Lettres, langues et sciences humaines.

J'ai effectué deux entretiens, l'un avec Madame Nathalie Clot, directrice du SCD d'Angers, et Monsieur Maxime Szczepanski, responsable de la BU de Belle Beille à Angers, ayant constitué des questions grâce à mes lectures mais aussi à des observations que j'avais déjà eu durant un stage que j'ai réalisé dans ce SCD, en sachant qu'ils ont répondu à toutes mes questions. Durant toute cette partie, je me référerai à ce qu'ils m'ont dit, en apportant mon point de vue.

1. Présentations et histoire

1.1. Présentation de l'Université d'Angers

Nous ne parlerons pas ici de l'histoire de l'Université depuis le Moyen-Âge, mais plutôt sur l'histoire récente, début des années 70, où les bâtiments du campus de Belle Beille que nous connaissons aujourd'hui sont créés.

L'Université d'Angers a été créée au XIV^e siècle. Elle est aujourd'hui constituée de trois campus : Saint-Serge, Belle-Beille, un campus de santé, et de deux antennes : Saumur et Cholet. Chaque campus et antenne possède sa propre bibliothèque : celle de Saint-Serge est adressée aux étudiants en droit, économie et gestion, ainsi qu'en médecine, celle de Belle Beille à ceux qui sont en sciences humaines, arts et lettres. Les bibliothèques universitaires de Saumur et Cholet sont quant à elles très petites.

En 2014, l'Université a accueilli 22 020 étudiants, et comportait 1036 professeurs¹⁷⁸. L'université d'Angers est devenue en 2009 membre fondateur du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur Université Nantes Angers Le Mans¹⁷⁹.

Il faut savoir que l'endroit choisi pour la construction de l'UFR Lettres a fait l'objet d'hésitations. Effectivement, planter celle-ci soit en centre-ville, soit à Belle Beille, telle était la question. À Angers il existait et existe toujours une université privée, l'UCO (Université Catholique de l'Ouest), la construction d'une UFR Lettres était vue comme une concurrence. Au début Jean Monnier voulait construire l'UFR près des Harras, donc proche de l'UCO :

« Par ailleurs, la proximité géographique avec l'UCO semblait le gage d'une complémentarité en évitant la concurrence. »¹⁸⁰

C'est en 1978 que le recteur choisit Belle Beille, choix notamment imposé par l'État, puisque celui-ci voudra bien aider financièrement la construction, si elle se fait sur Belle Beille.

Au final, dès sa construction, l'université d'Angers a eu des problèmes de budget. En 1981, avec la montée générale des étudiants, des professeurs venant de tous les coins qui pointent les manques de moyen et le rejet des professeurs de l'UCO, l'État évite d'aider l'université, ce qui est dû à des divergences politiques¹⁸¹.

Les travaux de Belle Beille commencent en 1988, pour se finir en 1989, c'est aussi l'ouverture du Service Commun de Documentation¹⁸². Dès sa création, l'université est déjà trop petite » :

« Des manifestants l'accueillent avec le slogan : “À peine construit, déjà trop petit”. »¹⁸²

^{178.} Université angers. « Chiffres clés (année civile 2014) », <<http://www.univ-angers.fr/fr/universite/chiffres-cles-annee-civile-2014.html>>.

^{179.} L'UNAM, l'Université Nantes Angers Le Mans, « L'UNAM. Historique. », <<http://unam.univ-nantes.fr/unam/index.php?id=1>>.

^{180.} *Histoire de l'université d'Angers : du Moyen-Âge à nos jours*, p. 238.

^{181.} *Ibid.*, p. 240.

^{182.} *Ibid.*, p. 247.

*« Le transfert de l'UFR de Droit du boulevard Beaussier vers le boulevard Lavoisier n'intervient définitivement qu'en 1992, une fois une seconde tranche de l'ensemble Droit-Lettres-BU construite dans le cadre du schéma "Université 2000". »*¹⁸³

L'antenne de Cholet quant à elle est créée à cause d'un nombre toujours plus élevé d'étudiants, mais aussi pour « *démocratiser l'enseignement supérieur* »¹⁸⁴. *Le monde de l'éducation* considère en 1989 que l'université d'Angers est une bonne université, mais elle est très mal notée par les étudiants, car manquant de moyens, avec des locaux insuffisants¹⁸⁴.

Grâce au plan Université 2000, Belle Beille sera améliorée, et la construction d'une UFR de droit à St-Serge est fortement envisagée (bien qu'au départ elle n'était pas pensée pour cet endroit), qui devra alors être pourvue d'une BU¹⁸⁵ :

*« Pour le maire, cela éviterait l'asphyxie du campus [de Belle Beille] et renforcerait le pôle universitaire du centre-ville, déjà amorcé de l'autre côté de la Maine. »*¹⁸⁶

Les préfabriqués étaient une véritable source d'inconfort, le fait d'avoir alors construit une bibliothèque en dur est alors apprécié des étudiants :

*« Pour Mathieu [un étudiant], les préfabriqués étaient « inconfortables » et pas adaptés. Tous les étudiants les ayant ayant fréquentés des années 1970 aux années 2000 évoquent leur état de dégradation. »*¹⁸⁷

*« Les années passant, l'inconfort est de plus en plus vivement ressenti comme un abandon. »*¹⁸⁷

*« Pour lui [Olivier], la mise à disposition de bâtiments en dur et de la nouvelle bibliothèque en 1989 est le signe “qu'on investissait un peu dans l'université”, alors qu'il percevait les lettres comme le “parent pauvre”. »*¹⁸⁷

En discutant moi-même avec des étudiants, c'est toujours l'impression qu'ils ont en voyant les différences entre les BU de Lettres et les BU de droits, que la BU de Lettres est la BU du « *parent pauvre* », c'est le cas par exemple à Tours, pour y avoir fait des études : la bibliothèque de Lettres est vieillotte, ainsi que toute l'UFR, tandis que la bibliothèque de droit, plus récente, est plus moderne, tout comme son l'UFR.

1.2. Histoire et présentation de la bibliothèque de Belle Beille

1.2.1. Histoire

La bibliothèque de Belle Beille est située au 5, rue Le Nôtre, 49045 Angers, Cedex, et est assez éloignée du Centre-ville d'Angers ([cf. annexe VI](#)). Elle a été construite en 1989, mais, à cette époque, ce n'était qu'un préfabriqué, dont on voyait la végétation envahir les murs, et sûrement de l'humidité loin d'être bonne pour la conservation des collections et le confort des usagers. Jean-Claude Brouillard,

^{183.} *Histoire de l'université d'Angers : du Moyen-Âge à nos jours*, p. 248.

^{184.} *Ibid.*, p. 250.

^{185.} *Ibid.*, p. 237.

^{186.} *Ibid.*, p. 257.

^{187.} *Ibid.*, p. 274.

directeur de la bibliothèque à l'époque, a apporté beaucoup de choses pour cette bibliothèque. La bibliothèque possédant peu d'ouvrages, il a trouvé plusieurs moyens pour la remplir et donner une impression de trop-plein. C'était également un moyen de sous-entendre qu'il fallait agrandir la bibliothèque, puisqu'elle débordait de livres. En 1993-94, la bibliothèque a alors eu un vrai bâtiment, avec une surface surdimensionnée par rapport aux autres bibliothèques universitaires. Aujourd'hui, cette surface correspond à la partie communication, qui nous paraît alors minuscule au vu de sa fréquentation. Grâce à l'U3M, deux bâtiments ont été ajoutés. Peu après sa construction, nous verrons qu'elle a subi de nombreux changements.

En 2005, Belle Beille a fait l'objet d'un réaménagement des locaux. Elle s'est vu il y a quelques années tripler d'espace.

1.2.2. Caractéristiques

La BU de Belle Beille a aujourd'hui une surface de 8000 m², ainsi que 1065 places de lecture, le nombre d'étudiants sur le campus de Belle Beille est de 10 000 environ¹⁸⁸, ce qui fait un ratio de une place pour dix étudiants environ. Nous pouvons consulter les plans en annexes VII et VIII : possédant un étage, nous voyons clairement que la BU est divisée en trois parties : une partie constituée des réserves, magasins et bureaux, une partie galerie, et une partie salle de lecture (elle-même divisée en trois zones de niveau de communication (cf. annexe IV), et de quelques salles de groupe).

1.2.3. Implantation dans la ville et au sein de l'université

La BU de Belle Beille est très bien placée par rapport à l'UFR Lettres : effectivement, il ne suffit que de quelques dizaines de mètres pour l'atteindre, de même pour les arrêts de bus (ligne 4 arrêt Lakanal), elle a d'ailleurs le même aspect que celui-ci, la signalétique est visible : il existe un panneau derrière la BU (car celle-ci fait dos à la route), et devant, qui est rouge (cf. annexe IX).

Cependant, il existe un gros défaut dû à son implantation dans la ville (cf. annexe VI) : elle est trop éloignée du centre, et, tant qu'une ligne de tram ne passe pas près d'elle, il faut un changement de bus de Saint-Serge jusqu'à elle. Concernant le quartier, selon Maxime Szczepanski, il est vieillissant, et très peu d'usagers en dehors de la bibliothèque viennent à la BU. Bien que la BU soit entourée de résidences universitaires, il existe des périodes avec très peu de fréquentations, alors que ce n'est pas le cas de St-Serge : et c'est là que le tram pourrait changer les choses : il passe à Saint-Serge (cf. annexe X), et St-Serge est parfois bondée, contrairement à Belle Beille, durant certaines périodes (vendredi, samedi, et vacances), l'idée serait alors d'envoyer une partie des usagers à Belle Beille, ce qui sera facilité par les lignes de tram, de plus, cela pourrait rendre pertinent une ouverture de Belle Beille à 22H, car pour l'instant il n'y a pas de demandes des étudiants pour cet horaire. Nous voyons alors tous les effets de l'intégration et implantation d'une BU dans la ville, les transports en commun, ce que cela peut induire sur son fonctionnement et sa fréquentation.

¹⁸⁸. Angers.fr, « Belle Beille », <<http://www.angers.fr/quartiers/belle-beille/histoire-du-quartier/>>.

1.3. Histoire et présentation de la bibliothèque de Saint-Serge

1.3.1. Histoire

Sa construction a été longue, puisqu'elle aurait dû être construite en 1995 mais elle a été ouverte en 1998. Dès son ouverture et faisant 3000 m², la BU de St-Serge a fait l'objet d'une surfréquentation. Elle a ensuite été comprise dans le projet U2000 en vue de l'agrandir, mais ce projet a été ensuite mélangé avec le déplacement de la bibliothèque du Centre Hospitalier Universitaire d'Angers : ce qui fait que, en 2010, Saint-Serge a bien été agrandie, mais pour contenir en plus les collections de la bibliothèque du CHU, et bien sûr les étudiants en médecine. Elle fait toujours l'objet d'une surfréquentation et reste donc toujours insuffisante en terme de surface.

1.3.2. Caractéristiques

La surface de la bibliothèque de Saint-Serge est de 5000 m², avec 835 places de lecture pour 4000 étudiants, mais il faut compter également les étudiants en médecine, avec deux étages, carrels, postes informatiques. Elle est située au 11 allée François Mitterrand, 49 000, Angers. Nous pouvons consulter les annexes XI, XII, et XIII qui permettent d'avoir une idée de l'architecture générale de St-Serge, ainsi que la façade en annexe XIV. Avec Belle Beille et St-Serge, il y a 83 places pour 1000 étudiants, donc cela fait un peu moins d'une place sur 10 étudiants¹⁸⁹. En 2011, elle a reçu le prix Livres Hebdo des bibliothèques, prix de l'innovation, pour « *la qualité de ses locaux* »¹⁹⁰.

1.3.3. Implantation dans la ville et au sein de l'université

Il n'y a pas grand-chose à dire sur l'intégration de la BU de St-Serge et de son implantation dans la ville. Elle est assez proche du centre-ville (annexe XV) et du CHU, trois lignes de bus ne passant pas loin (les lignes 9, 3 et 7), ainsi qu'un arrêt de la seule ligne de tram. Le quartier est étudiantin. Elle est entre le bâtiment du Restaurant Universitaire et l'ESTHUA (école de tourisme et d'hôtellerie). Les étudiants en médecine n'ont qu'à prendre le tramway, et en 5 minutes ils arrivent sur le campus de St-Serge. La BU de Saint-Serge est donc très bien placée, et ne souffre pas du tout de désaffection. Nous voyons d'ailleurs une fréquentation nettement supérieure à Belle Beille durant certaines périodes et jours (vendredi et samedi, cf. annexe XVI pour donner une idée).

^{189.} Rapport d'activité BUA 2015-16 / En bref, p. 2.

^{190.} Angers loire métropole, « Le prix de l'innovation pour la bibliothèque universitaire Saint-Serge », <<http://www.angersloiremetropole.fr/actualites/detail/article/2549-le-prix-de-linnovation-pour-la-bibliotheque-universitaire-saint-serge/index.html>>.

2. Les changements, améliorations et défauts

Aujourd’hui, le personnel des bibliothèques se pose de nombreuses questions concernant l’aménagement des bibliothèques. Maxime Szczepanski affirme d’ailleurs, pour ce qui est au moins du cas de Belle Beille, qu’il faut à notre époque baser les services et aménagements sur l’usager, et non plus sur les collections¹⁹¹ : la bibliothèque n’a pas pour vocation la conservation, ou ne l’a plus comme mission principale (sauf évidemment les bibliothèques patrimoniales), il faut alors proposer impérativement des lieux agréables et confortables pour les usagers. Il s’agit bien sûr d’avoir affaire à un bâtiment fonctionnel et pérenne (sur le temps, donc la mode, les tendances), qui ne propose pas seulement des places assises confortables, à l’abri de la pluie. S’il affirme cela, c’est qu’il a lui-même constaté que les étudiants n’utilisaient plus vraiment la BU pour ses collections, mais pour utiliser leur propre matériel, et surtout internet, sur place. Plusieurs choses ont été mises en place depuis la création de cette BU en direction de cette conception.

Quant à Nathalie Clot, directrice du SCD d’Angers depuis 2013, qui a été responsable de la BU de Saint-Serge de 2007 à 2012, elle a une idée précise de ce que doivent être aujourd’hui les bibliothèques en tant que bâtiments : elles doivent être le plus possible modulables, pour pouvoir en un seul espace tout modifier à volonté, et transformer l’espace en des espaces pour différents usages en une même journée, cela implique donc un mobilier extrêmement adaptable, et surtout, de très bonne qualité, puisqu’avec des roulettes, et déplacé quasiment tous les jours, tout en restant léger, et à la mode ! Tout cela, évidemment, pour s’adapter à une variété de publics susceptibles de venir à la bibliothèque. En France, nous sommes encore très loin de ce modèle.

Nous vous invitons à consulter l'[annexe XVII](#), qui montre le bilan du SCD de 2004 à 2007 sur les travaux, et qui donne une vision d’ensemble des améliorations qui ont été faites.

2.1. L’ameublement et la signalétique

2.1.1. Belle Beille : des défauts et satisfactions

a) Le mobilier

La BU de Belle Beille s’est vu changer son mobilier au fil des ans, bien que cela soit resté assez discret. Effectivement, le choix aujourd’hui est de garder la bibliothèque dans une ambiance faite de blanc, avec de la peinture blanche et du mobilier clair, ce qui la distingue de la BU de Saint-Serge. Très

¹⁹¹. C'est d'ailleurs un axe de 2016. Selon en plus le rapport d'activité de la BUA de 2005: « *Le palmarès des activités à la BU : « Travailleur sur ses propres documents » arrive en première position, « Emprunter des documents » est deuxième, « Travailleur à partir de la documentation de la bibliothèque » se positionne à la troisième place et « Travailleur en groupe » complète ce quarté. Il faut noter que « Consulter internet » manque de très peu la quatrième place.* », p. 27.

peu de couleurs sont présentes : les seules sont en fait la signalétique de zone de niveau de communication (rouge, orange, bleu ciel) et les étagères (bleues, rouges, certaines sont blanches). Les chaises sont noires et chromées, les tables blanches aux pieds noirs, la moquette d'un vert douteux, du linoléum gris. Pour avoir moi-même essayé les chaises, elles ont un design simple, moderne et sont confortables ([cf. annexe XVIII](#)). Les chaises sont toutes les mêmes dans la BU. Cependant, les tables ont elles été changées, ajoutées, après l'extension de 1995, mais, comme me l'a expliqué Maxime Szczepanski, le type de table choisi permet dans le temps de trouver un constructeur qui continuera le même type de meuble : il existe alors à Belle Beille des tables aux bords ronds et rectangulaires, jusqu'à l'entretien, je n'avais même pas remarqué cette différence. C'est donc un bon compromis : cela permet alors de renouveler le mobilier petit à petit, sans tout changer d'un coup, et donc d'avoir des projets au budget de moindre envergure. Nous pouvons dire alors que le mobilier général est satisfaisant, plutôt épuré et discret : le risque qu'il se démode est amoindri.

Il existe tout de même un mobilier peu satisfaisant à Belle Beille : ce sont les fauteuils présents dans l'espace BD et l'espace presse (consulter l'[annexe XIX](#)) : ils sont peu confortables. Les changer font partie d'une idée de projet, mais ce n'est pas une priorité. Le confort pour ce type d'espace est important : il s'agit de se détendre. L'espace presse est d'ailleurs insatisfaisant dans sa généralité : il est peu confortable, peu intimiste, ressemble à une sorte de pallier (il se situe dans un coin du couloir de la galerie, en plus d'être en bas des escaliers de l'espace silence), le passage est alors important. L'ambiance qui s'en dégage est peu accueillante : c'est mon propre ressenti. J'avais remarqué que cet espace était peu fréquenté en général. L'espace BD quant à lui, même s'il risque d'être déplacé, est plutôt satisfaisant. Il n'a pas toujours été placé en zone silence, mais en zone communication, sauf que, par expérience, et analyse, le personnel a remarqué qu'il fallait mieux l'installer dans un lieu calme, puisque c'est dans toute bibliothèque un lieu propice au calme. C'est donc souvent par empirisme qu'une bibliothèque se construit et s'aménage (ce qui n'empêche pas de lire les théories, et se renseigner sur les réalisations).

Les étagères respectent la norme (mais les recommandations de *Concevoir et construire une bibliothèque* préconisent 1m70 voire moins) : elles font 1m80, sauf pour certaines qui font 2 mètres, il y a donc également une idée de projet pour remédier à cela. Car, effectivement, il faut penser qu'il existe de nombreux étudiants qui sont de petites tailles ! Et ce n'est pas rien s'ils ne peuvent pas atteindre un livre, cela permet aussi de gagner en luminosité...

Un point fort du mobilier de Belle Beille : les étagères sont modulables, mais pas facilement transportables, pour éventuellement modifier des rayons lorsque qu'ils sont placés de telle sorte qu'il n'y ait pas assez de lumière (par exemple). Bien voir dans un rayon est bien sûr important pour le confort visuel : si l'on veut trouver rapidement un document, le consulter dans le rayon... Certains endroits sont alors faibles concernant ce point.

Pour les expositions, il existe un mobilier spécifique : des présentoirs fixés sur les murs, des présentoirs sur roulette, des étagères... Parfois, les collections sont mises en scène ([cf. annexe XX](#)), il faut alors que les halls d'accueil puissent être assez grands.

b) L'espace photocopieurs

Le seul point négatif de cet espace est que la température est trop élevée, il propose deux photocopieurs en Noir&Blanc, et un en couleur, il est cloisonné par des vitres, ce qui est très utile pour voir le nombre de personne qui s'y trouve. Il a fallu reproduire la signalétique de cet espace à celui de Saint-Serge, pour garder cette cohérence. La signalétique reprend la typographie générale de l'Université, qui est moderne, en plus d'être argentée (rappelant donc le matériau de l'aluminium, matériau toujours moderne).

c) L'informatique

L'informatique est devenu également un élément incontournable : il faut pouvoir proposer à la fois une connexion wifi, mais également des postes fixes et mobiles : car, les étudiants restent un public « pauvre », qui n'a pas forcément d'argent pour se payer un ordinateur, ni un contrat chez un opérateur internet. Le rapport d'activité de 2005 montre alors que 46 postes ont été changés, sans doute parce qu'ils étaient obsolètes, ce qui a coûté environ 60 000euros, en plus d'un « *vidéoprojecteur pour les formations à la méthodologie documentaire et 2 ordinateurs portables pour un montant 5 185 €* »¹⁹². La bibliothèque aujourd'hui doit effectivement s'équiper pour l'auto-formation des usagers. Ce type d'équipement devient très rapidement obsolète, ou bien s'abîme à vitesse grand V. Je n'ai pu observer qu'un manque d'hygiène conséquent sur les claviers, ainsi que la poussière qui s'accumule derrière les ordinateurs. Chaque bureau du personnel de Belle Beille est équipé d'un ordinateur.

d) La signalétique

Depuis quelques années, la signalétique fait l'objet d'un soin particulier. Les professionnels ont réalisé des stages à l'ensib de communication pour réfléchir et concevoir la signalétique d'aujourd'hui. Ils devaient impérativement l'homogénéiser typographiquement (également pour la signalétique temporaire) : la police de l'université est donc la même partout. Cela est fait aujourd'hui, une petite retouche ayant été faite à la BU de St-Serge pour l'espace photocopieurs. À Belle Beille, elle est présente un peu partout sur les murs et les colonnes (stickers), ou bien des posters suspendus, elle est reprise dans les prospectus, notamment pour les zones de niveau de communication (consulter l'[annexe XXI](#), qui montre également les supports variés de la signalétique, implantée un peu partout dans les BU).

2.1.2. Saint-Serge : un mobilier de qualité et d'utilité hétérogènes

a) Plus que des tables, des bureaux

^{192.} p. 21.

Le mobilier à St-Serge est beaucoup plus hétérogène qu'à Belle Beille. Un type de mobilier remarquable, installé grâce à Jean-Claude Brouillard, est celui des tables électrifiées, équipées également de lampes intégrées. En plus d'être beau, ce type de mobilier convient parfaitement à la demande des étudiants d'avoir des surfaces pour amener leur matériel (je pense à l'ordinateur portable), puisque les prises sont également intégrées aux tables (illustration à l'[annexe XXII](#)). Il est alors plus confortable que les prises soient en hauteur, cela permet de plus d'éviter que les gens, par leur passage, se prennent dans les fils, c'est aussi plus simple pour les personnes handicapées.

b) Le présentoir de l'espace presse

Il existe également un autre mobilier très intéressant : celui de l'espace presse ([cf. annexe XXIII](#)), c'est en fait un présentoir pour les journaux et magazines. Créé par un architecte, ce mobilier possède des roulettes, et se décompose en quatre compartiments que l'on peut éloigner ou rapprocher à volonté, en faire un mur continu ou un carré au centre de l'espace. Ce mobilier est très satisfaisant car modulable, et évidemment moderne (de couleur grise et verte).

c) Des fauteuils verts, bonne idée ?

Les fauteuils qui jonchent les espaces plus détendus sont quant à eux moins satisfaisants : de couleur rouge ou verte, ils peuvent se salir très rapidement. Il a fallu utiliser une shampouineuse car leur aspect était vraiment dégoûtant. Au départ, il s'agissait d'acheter des fauteuils lourds, pour que les étudiants ne les déplacent pas. Durant l'appel d'offre, c'était le mobilier qui a été retenu, et le plus lourd (une vingtaine de kilos environ). Mais : il y a eu un défaut au niveau du pied, il a donc fallu changer tous les pieds, et finalement, les étudiants, jeunes et pleins de vitalité, ont déplacé les fauteuils à leur guise, jusqu'à même les déplacer aux étages (!). Si ces fauteuils se salissaient autant, c'est que les étudiants les utilisaient comme repose-pieds. Mais, comme me l'a confié Nathalie Clot, les étudiants ne voulaient pas les salir intentionnellement. La solution a été finalement très simple : la bibliothèque a acheté des repose-pieds IKEA noirs, très bien utilisés. Depuis, les sièges se salissent beaucoup moins. C'est une solution très simple et pourtant qui fait toute la différence. Cela contribue en plus à rapprocher la bibliothèque au concept de troisième lieu, mais cela montre aussi tout l'intérêt du confort.

d) Un mobilier massif à l'abandon

Il existe un mobilier avec beaucoup de potentiel : c'est celui des expositions. Massif, sur roulette, gris, avec une multitude de compartiments, celui-ci est censé présenter des documents plus attractifs, plus divertissants, à côté de la montagne de documents sérieux, manuels, de Saint-Serge (ce qui équivaudrait à un espace détente), des documents qui viendraient donc de Belle Beille. Ce mobilier est pourtant très sous-utilisé, car, à sa venue, il n'engendra que peu de prêts, et les professionnels n'ont pas

été motivés pour continuer à renouveler son contenu, ce qui fait qu'à chaque nouvelle exposition, il faut déplacer le mobilier, qui reste vide ([annexe XXIV](#)). Je pense personnellement que ce mobilier a du potentiel, il faudrait comprendre pourquoi les prêts ont été peu nombreux, et si les consultations sur place sont si peu effectives.

e) Les étagères recyclées de Belle Beille

Les étagères de Saint-Serge sont les mêmes que Belle Beille, et cela paraît assez étonnant si nous ne regardons pas les détails (elles sont donc modulables, comme nous l'avons dit). Effectivement, pour faire des économies, les bibliothécaires ont eu l'idée, pour garnir St-Serge d'étagères, d'utiliser celles inutilisées de Belle Beille, tout simplement en les peignant en gris (ce qui, en plus de faire des économies, est plus écologique, sauf pour la peinture bien sûr). Le subterfuge passe alors inaperçu !

La signalétique inscrite sur les étagères est changeable facilement (il n'y a par contre que deux mots collés, assez petits et blancs, à décoller, consulter l'[annexe XXV](#)), ce qui n'est pas du luxe quand on sait qu'une bibliothèque évolue tout le temps.

2.1.3. Les normes

Le bâtiment de St-Serge est aux normes concernant les handicapés : cependant, il est remarquable que l'entrée principale ne soit pas de plain-pied, il n'existe pas de rampe pour y accéder. La directrice au moment de l'entretien a eu un problème au niveau d'une jambe, et m'a fait remarquer que bien que le bâtiment soit aux normes, il n'est vraiment pas pratique pour un handicapé de se déplacer dans celui-ci. Et pourtant, selon toujours la directrice, un bâtiment réussi doit pouvoir donner un bon accès aux publics empêchés, sans cela, le bâtiment restera faible et imparfait, même pour les publics sans handicap :

« Dès l'instant où ils deviennent [les bâtiments] plus utilisables pour les personnes ayant un handicap quel qu'il soit, vous devenez meilleur pour tout le monde. [...] plus tu t'adaptes pour des utilisateurs extrêmes, meilleur est le service pour tout le monde. »¹⁹³

Elle pointe du doigt que rien n'est fait pour les personnes aveugles ou sourdes, en revanche (pas de signalétique).

Belle Beille se verra équiper de nouvelles portes coulissantes pour améliorer l'accès handicapés.

2.2. Architecture générale

2.2.1. Les fenêtres : un souci dans les deux BU

La BU de Belle Beille a eu des problèmes d'infiltration au niveau des fenêtres, seulement deux fenêtres ont été changées pour remédier à ce problème. Nous pouvons voir ici et là des traces d'eau dues

¹⁹³. Phrase retranscrite de l'entretien réalisé avec Nathalie Clot, directrice du SCD d'Angers, qui elle-même reprend l'idée d'une conservatrice intervenante dans le cadre d'un stage à l'ensib.

à cette infiltration, peu esthétiques (consulter l'[annexe XXVI](#) où nous pouvons constater les dégâts que cela occasionne). Deux pans de fenêtres ont été changés, mais cela a coûté très cher (entre 200 et 300 000 €). La bibliothèque est éclairée suivant certains endroits par la lumière artificielle et la lumière naturelle, un gros travail sur les luminaires a été fait, qui a coûté 280 000 € en vue d'améliorer le confort. Bien que les luminaires soient composés de néons, il y a des sortes de grille placées tout le long du néon, ce qui permet lorsque nous regardons les luminaires de ne pas être ébloui. La lumière artificielle est blanche. Il existe cependant un autre problème : celui des rideaux, certains sont cassés, la bibliothèque perd donc en luminosité. Les rideaux peuvent être pratiques, quand ils sont fonctionnels, pour atténuer la densité de lumière, mais aussi, dans les jours chauds, à mieux dompter la chaleur (la BU de Belle Beille n'ouvre cependant pas ses portes durant les vacances d'été).

Et c'est le gros problème à St-Serge : étant construite essentiellement avec du verre pour ce qui est de ses façades, la chaleur est très rapidement insupportable, en plus d'une mauvaise gestion du chauffage (qui, lorsque j'ai effectué l'entretien, était encore en route, alors qu'il faisait déjà naturellement chaud), ce qui apporte de l'inconfort et aussi du gaspillage d'énergie.

2.2.2. L'aspect extérieur : deux BU très différentes

Les architectes ont fait le choix, pour les deux BU, à ce qu'elles aient le même aspect que l'UFR rattachée. Par l'extension, la BU de St-Serge fait partie intégrante du bâtiment de la fac. C'est, en quelque sorte, affirmer que ces bibliothèques sont indissociables des UFR, et que le public que l'on vise est celui des étudiants et des chercheurs.

Cependant, les deux BU elles-mêmes sont très différentes : la BU de Belle Beille a un bâtiment bien distinct de l'UFR, l'entrée étant de plain-pied, à deux pas de la cafétéria. Son aspect global est vu comme « gris » (c'est effectivement sa couleur), assez triste, Maxime Szczepanski a dit cependant que les usagers étaient étonnés de sa clarté en entrant. Son entrée est assez singulière puisqu'il s'agit de portes tambour (consulter l'[annexe XXVII](#)). L'entrée de la BU de St-Serge se trouve au premier étage, la cafétéria est également à deux pas. Nous pourrions penser qu'installer un espace « cafét », du moins quelques distributeurs, puisse faire de l'ombre à ces cafétérias : mais cela permettrait durant certaines périodes de désengorger ces cafétérias. L'aspect de St-Serge est plus particulier que Belle Beille, car la façade de l'entrée lui permet de lui donner une originalité, dont la volonté était de produire un « geste architectural », bien qu'ayant été construite à moindre coût (7 000 €), l'effet est bien là : des couleurs en transparence qui ressortent le soir à la lumière artificielle, elle est donc reconnaissable facilement (consulter l'[annexe XIV](#)). Nathalie Clot paraissait peu satisfaite de ce « geste », mais je trouve personnellement que l'effet est bien là, cela donne en plus un petit effet « cathédrale » sympathique.

2.2.3. Des espaces ajoutés

Tout au long de leur existence, les deux BU se sont vu réaménager, avec en surcroît des espaces ajoutés, les locaux étant insuffisants pour le personnel. En 2005, plusieurs pièces ont été créées : un atelier « aux normes de 15 m² au RDC », la salle Anthony-Burgess de 100 m² « pouvant recevoir 50

personnes en configuration auditorium », avec une grande table en cercle¹⁹⁴. C'est aussi la création d'un espace découverte (presse, BD...), ainsi que deux salles de formation, l'auto-formation étant le nouveau service et mission des BU à notre époque, il était donc impératif d'en construire.

Un espace détente/cuisine a été aménagé en 2007, mais qui aujourd'hui va être modifié.

Nous pourrions également parler des sanitaires (qui n'ont pas été rajoutés) ils ont eu aussi leur lot de changements et d'amélioration, que ce soit les luminaires, notamment en 2016, mais aussi leur agrandissement. Il faut bien sûr que le lieu soit propre.

2.3. La répartition des espaces

2.3.1. Les espaces informatiques

Là encore, les des BU sont très différentes pour la répartition et l'implantation de ces deux types d'espace. Là où Belle Beille a choisi de rassembler la plupart des postes informatiques en un seul et même point, ce qui d'ailleurs va être changé, car le bruit étant conséquent dans cet espace, il est dommage de trouver la plupart des ordinateurs dans ce type d'espace, empêchant certains étudiants qui aimeraient travailler sur un poste de travailler dans le silence. Les postes vont donc être mieux répartis dans les espaces. St-Serge a choisi une autre répartition : les ordinateurs sont proche de la rambarde, font face à l'escalier principal, et donc à un vide ([annexe XXVIII](#)). Le personnel a rajouté pour certains postes une chaise supplémentaire pour favoriser le travail de groupe. La wifi a été implantée en 2006¹⁹⁵, et améliorée en 2016, ce qui est un point non négligeable, si les bibliothèques veulent proposer des collections numériques, mais aussi permettre aux étudiants de travailler sur leur propre ordinateur.

Les espaces dits « de détente » sont aussi placés autrement (BD, presse, DVD) : il faut d'abord dire que l'espace BD à St-Serge est placé non loin de l'entrée, donc de la sortie (donc si un étudiant veut se faire plaisir...), mais ne possède pas de fauteuils (cependant il est à deux pas de l'espace presse qui lui en possède). Celui de Belle Beille fonctionne bien, comme nous l'avons dit. Un nouvel espace détente germe dans l'esprit des professionnels de St-Serge, qui permettrait d'écouter de la musique, entre autre...

2.3.2. Bureaux et magasins

Ces espaces sont disposés très différemment suivant les BU. Les bureaux de Belle Beille sont assez spacieux, mais sont loin de la réserve et du deuxième magasin (les bureaux au premier étage, la réserve et le magasin au rez-de-chaussée), mais il y a un ascenseur dans les environs. Nous pourrions diviser la bibliothèque en deux parties bien distinctes : la partie droite lorsque l'on rentre pour les bureaux et le magasin, la partie gauche pour les espaces usagers. D'ailleurs, en [annexe XVII](#), nous pouvons remarquer que les magasins sont assez conséquents à Belle Beille (les trois rectangles à gauche qui se touchent). St-Serge ne fonctionne pas du tout pareil. Elle possède un seul magasin, plutôt de petite taille, au centre, éloigné de l'accueil (ce qui n'est pas pratique), proche des bureaux. Les bureaux sont quant à eux trop

^{194.} *Rapport d'activité BUA 2005*, p. 21.

^{195.} *Rapport d'activité BUA 2007*, p. 37.

petits et mal agencés, notamment avec un mobilier peu ergonomique et encombrant ([annexe XXIX](#), il est évidemment plus difficile de se rendre compte de l'espace des bureaux en photo, mais cela donne déjà un semblant d'idée).

2.3.3. L'espace usager et l'accueil

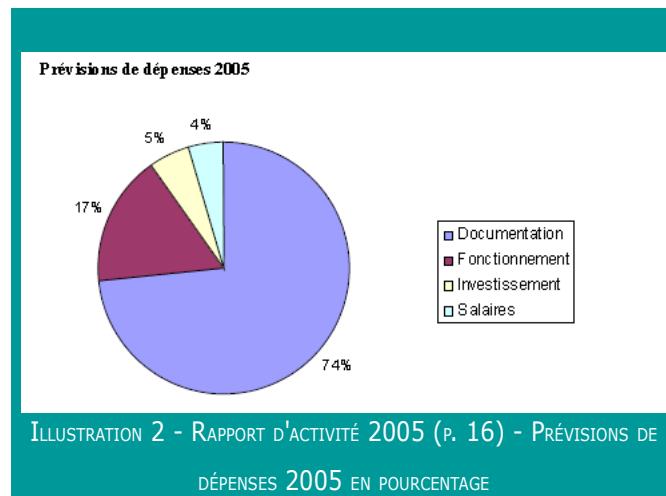
a) Les zones de niveau de communication

Depuis 2005, la bibliothèque de Belle Beille a mis en place des zones de niveau de communication, qui sont de trois : la zone communication, où l'on peut parler, fort, la zone calme, où l'on peut chuchoter, la zone silence, où l'on peut... se taire. Il existait une quatrième zone, la zone libre, mais celle-ci a été supprimée, n'apportant pas grand-chose de plus. Cela permet alors un bon compromis, même si des défauts d'isolation effectifs entre les zones peuvent les remettre en question.

St-Serge quant à elle fonctionne différemment : dans les espaces usagers « normaux », salles de lecture, il n'existe que l'espace calme et l'espace « opération révisions », équivalente à l'espace silence. Cette différence de dénomination vient peut-être du fait que le public n'est pas le même. Les espaces communication sont en fait dédiés aux carrels GROUPE et carré CARMIN, qui sont effectivement construits pour les travaux en groupe, donc génèrent forcément du bruit. Ce zonage n'est qu'un essai, comme le dit l'article sur le site de la BUA.¹⁹⁶

Bien que l'usager soit au cœur des préoccupations, et que les collections semblent alors moins importantes pour lui puisque celui-ci utilise la BU essentiellement pour utiliser son propre matériel¹⁹⁷, nous avons alors pris une capture d'écran qui montre le pourcentage prévisionnel aux collections (Illustration 2), ainsi qu'au fonctionnement (qui comprend les travaux) : ce pourcentage n'évolue pas beaucoup dans le temps, il tombe ses dernières années à 64-69 %. Ne vaudrait-il alors ne pas préférer consacrer plus de budget au fonctionnement, puisque la bibliothèque a encore beaucoup de choses à changer, notamment les infiltrations dues au mauvais isolement des fenêtres.

Les collections ont souvent été déménagées, c'est le cas en 2008, qui, en plus d'avoir été déplacées, il y eut une opération de désherbage, pour « améliorer les conditions de localisation ». ¹⁹⁸ Des étagères en plus du nombre de places rendaient l'espace « saturé », comme le dit le rapport d'activité de



¹⁹⁶. Université d'Angers; Bibliothèque et Archives, « Opération révisions », <http://bu.univ-angers.fr/operation_revisions>.

¹⁹⁷. Rapport d'activité BUA 2005, p. 27.

¹⁹⁸. Rapport d'activité BUA 2008, p. 40.

2011 : la bibliothèque est un lieu de vie qui change sans arrêt. Nous voyons aussi que les tables ont été déplacées pour assurer une cohérence entre les zones.

« En 2008-2009, outre leur charge quotidienne de travail, les personnels de Belle-Beille ont donc désherbé 0,85 km/l, manipulé 3 km/l et déplacé 1,8 km/l de documents dans le seul but d'améliorer les conditions de localisation et de mise à disposition des ressources documentaires papier. »¹⁹⁹

Beaucoup de choses ont été faites en 2008 pour Belle Beille, notamment un réaménagement des étagères : « Les quelque 5 km de documentation en libre-accès se sont sédimentés sans prendre en compte les nouvelles formes d'organisation spatiales, thématiques notamment, ni même les nouveaux usages observés chez les lecteurs (travail en groupe, mobilité liée au wifi, zone de travail silencieux,...), sans parler de la signalétique générale inadaptée associée à une classification très perfectible. »²⁰⁰

b) L'accueil

Les accueils ont fait l'objet de nombreuses modifications depuis la création des deux BU, notamment à Belle Beille en 2006 : du parquet a été installé dans le hall d'accueil, avec de nouveaux systèmes d'antivols. L'accueil a encore été modifié pour le rendre plus ergonomique en 2008-2009, en installant un bureau plus bas, le bois a aussi subit un traitement, qui en seulement 3 ans s'est abîmé. L'accueil de St-Serge est mal agencé, et se verra peut-être modifié : il est trop proche de l'entrée, le froid hivernal arrive donc jusqu'au personnel, et il est éloigné du magasin (peu pratique).

3. Les projets de rénovation à venir

3.1. Une nouvelle entrée à Belle Beille

Le tram pourrait changer beaucoup de chose pour la BU de Belle Beille, avec en plus la volonté d'intégrer un bâtiment qui comporterait un serveur. Alors que la BU fait dos à la route, cela pourrait la rendre plus attrayante et visible pour au moins d'autres usagers, puisque seul un panneau l'indique, panneau placé juste au niveau des barrières pour le parking du personnel. Cela permettrait également un usage plus pratique, puisqu'il n'y aurait plus à faire tout le tour pour entrer et sortir jusqu'aux arrêts de bus (cela ne concerne pas le parking pour étudiants, visiteurs extérieurs, enseignants...). Cependant, il faut penser aux modifications que cela pourrait engendrer quant à la répartition de l'accueil et des espaces (zones de niveau de communication en particulier).

^{199.} Rapport d'activité BUA 2008, p. 40.

^{200.} Ibid., p. 38.

3.2. Vers des bibliothèques modulables ou troisième lieu ?

3.2.1. Les carrels

En 2005, il a été démontré que, grâce à une enquête de satisfaction, les carrels (carrés groupe) de Belle Beille n'ont pas été très appréciés (45 % des répondants²⁰¹), cela est dû à la mauvaise isolation technique et peu de carrels mis en place.

Les bibliothécaires d'Angers ont parfaitement conscience d'un besoin grandissant des étudiants à vouloir des espaces pour travailler en groupe. C'est un point sur lequel la bibliothèque de Belle Beille a des lacunes : elle possède des salles de groupe, il est vrai, mais elles sont vraiment immenses, à tel point que j'ai cru qu'elles s'appelaient « salles d'études », comme on en trouve au collège-lycée, en plus d'une mauvaise isolation sonore. Sans ce dernier point, elles sont parfaites pour prévoir un atelier, un cours du soir... Il manque vraiment toutefois des pièces de petites tailles pour accueillir un seul groupe. C'est une idée de projet pour plus tard.

À St-Serge, les carrels ont une douce existence, puisqu'ils sont très nombreux, et les tailles variées. Cependant, les carrels ne sont pas utilisés comme le voudrait le personnel : alors que leur but d'utilisation était des travaux en groupe, certains usagers les utilisent pour y travailler seul, et soufflent si un groupe à l'audace de venir travailler dans le même carrel. J'ai participé durant mon stage à la BU de Belle Beille à une réunion sur ces espaces, le « GAME » (Groupe Aménagement), dans lequel ils ont réfléchi sur comment réaménager de certains carrels. Les idées ont été très bonnes, et leurs mises à exécution sont prévues pour le 27 mai (nous pouvons voir leur aménagement en [annexe XXX](#)). Pour eux, il fallait deux espaces en un, avec un mobilier différent (de niveau différent), comme un espace avec des canapés, un autre avec des tables, possédant un ou deux écrans plats pour les exposés, ou bien des poufs style FatBoy, avec une meilleure isolation phonique, un bon éclairage (il serait dommage de faire fuir les étudiants de ces espaces), une décoration à thème, et un carrel avec du mobilier emmaüs, qui permettrait aux étudiants ou professeurs d'en acheter. Le mobilier choisi est alors moderne, alternant du mobilier plus de détente avec du mobilier invitant plus au sérieux.

3.2.2. Futurs espaces détente

Les espaces détentes existants vont faire l'objet de réaménagements. La cuisine à Belle Beille va être changée de place, un véritable espace de repos sera mis en place également pour le personnel, en sachant que cette cuisine a fait déjà l'objet d'un réaménagement en 2007²⁰². Il plane toujours l'idée d'installer un espace qui permette aux étudiants de manger (distributeurs...), mais il faudrait alors dégager de la place, ce qui sera peut-être possible grâce aux collections numériques ([cf. annexes XXXI et XXXII](#), qui montrent une montée du budget alloué aux ressources numériques, avec une baisse des collections papier), et une probable proposition de VOD qui permettra de supprimer l'espace physique des DVD.

^{201.} Rapport d'activité BUA 2005, p. 28.

^{202.} Rapport d'activité BUA 2007, p. 21.

3.2.3. St-Serge, un Learning Center ?

J'ai demandé à Nathalie Clot ce qu'elle pensait du Learning Center, en plus du fait que St-Serge est souvent considérée comme tel. Il est vrai que St-Serge comporte plusieurs éléments qui correspondent à ce modèle. De plus, au vu des changements récents et projets futurs, il semblerait bien que St-Serge est un Learning Center : en témoigne la mise en place du nouveau mobilier des carrés groupe, qui permettent alors, grâce à des assises variées, de travailler différemment. En témoigne également la volonté de mettre en place un espace de pure détente, qui permette d'écouter de la musique, ainsi que l'idée de mettre en place des distributeurs. En témoigne aussi les nouveaux services d'auto-formation, les collections utiles pour la recherche et les études... Mais nous l'avons déjà dit, ce modèle pour Nathalie Clot n'est pas celui que l'on devrait utiliser pour renouveler les BU, mais bien un lieu hyper modulable qui permette en une journée de réaliser des activités diverses, et donc d'accueillir des publics divers. Cependant, le Learning Center permet de garder l'essence de la bibliothèque universitaire, créée pour les professeurs et étudiants, il s'agirait toujours d'une complémentarité entre les BU et les BM dans une ville.

3.3. Les autres projets

3.3.1. Rénover la moquette et seconde peau

a) La moquette

La BU de Belle Beille a un aspect moderne, mais un élément vient gâcher le paysage : la moquette. Son état laisse à désirer : tâches, couleur verte vieillotte... Les tâches sont surtout dues aux infiltrations d'eau qui passent par les fenêtres. Le responsable a parfaitement conscience qu'il faudrait améliorer cette moquette. Cependant, il faut bien sûr d'abord améliorer l'étanchéité de l'intégralité des fenêtres, ce qui coûte extrêmement cher.

La moquette de St-Serge a deux aspects différents, ce fait vient de l'extension. Elles ont toutes deux une couleur bleue, mais la plus ancienne commence à être délavée. Il plane toujours la volonté de la changer.

Nous pourrions considérer la moquette comme un détail, il est vrai que ce n'est pas une priorité. Le choix de revêtir le sol de moquette paraît assez surprenant, une moquette se salit rapidement et est plus dure à nettoyer qu'un revêtement en linoléum : à part la dimension esthétique, la moquette permet d'atténuer les sons, les bruits (pas, chariots, chaises), ce qui n'est pas négligeable.

b) Seconde peau pour Belle Beille

Pour limiter la consommation d'énergie, Belle Beille se verra ajouter une seconde peau, qui l'isolera mieux, donc permettra de mieux garder la chaleur en hiver, et la fraîcheur en été. C'est effectivement un bâtiment qui n'a pas été construire en vue d'avoir un impact environnemental maîtrisé.

3.3.2. Enquête Libqual+ en 2007-2008.

Le SCD d'Angers a décidé de participer depuis 2007 à l'enquête Libqual. Qu'est-ce que l'enquête Libqual ? Reprenons la définition présente dans le rapport d'activités de la BUA de 2007 :

« Initiée par l'Association of Research Libraries (ARL) et adoptée depuis 2000 par plus de 1000 établissements dans le monde, l'enquête Libqual+ vise à mesurer la qualité du service des bibliothèques à partir de la perception de leurs utilisateurs en recensant les écarts entre la qualité minimale de service acceptée par l'usager, la qualité souhaitée et la qualité perçue dans la bibliothèque la plus souvent fréquentée.

22 questions principales et 5 questions locales de l'enquête » forment trois domaines, celui qui nous intéresse : « *la bibliothèque comme espace* » :

*« Des locaux de bibliothèque qui incitent à l'étude - Un espace de travail individuel tranquille - Des locaux accueillants et confortables - Un équipement moderne qui permet un accès facile aux informations dont j'ai besoin - Un espace pour étudier, faire des recherches, travailler - Des espaces communs pour l'étude et le travail en groupe. »*²⁰³

Cette enquête, pour être efficace, doit s'effectuer tous les trois ans. C'est ce qui permet de savoir, pour chaque SCD, le besoin réel des étudiants, leur niveau de satisfaction. Nous voyons déjà que le but est proche de celui du Learning Center (confort, étude, travail, travail en groupe...), nous savons en plus que les étudiants demandent à avoir à disposition des espaces pour travailler en groupe. Cette enquête a permis de savoir par exemple, le niveau de satisfaction de la wifi, qui, il est vrai, était insuffisante. Ce n'est que depuis cette année que la wifi a été améliorée à Belle Beille, il existe alors trois bornes de wifi, une dans chaque zone.

Conclusion

Les deux BU et leur comparaison sont des bons exemples pour illustrer ce qui a été dit dans la première partie. Pourquoi ? Nous avons vu leur évolution, car elles ont beaucoup évolué à cause de leur insuffisance, ces évolutions tendent vers la bibliothèque troisième lieu (le confort, mais aussi la beauté), du moins les idées de modification montrent que le personnel est largement influencé par ce concept, ou bien que c'est vraiment un concept qui s'inspire ce qui est dans l'air du temps. Elles montrent également les problèmes rencontrés concernant leur construction (fenêtres mal isolées, façades en verre dont la température est mal contrôlée, bâtiments ayant un impact environnemental assez élevé par rapport à un bâtiment HQE, surface trop petite). Même si les BU ont un budget généralement plus élevées que les BM, elles ne peuvent pas se permettre de gros travaux, surtout pas régulièrement, ce qui pose la question de

^{203.} Rapport d'activités BUA 2007, p. 40.

savoir si cela n'empêche pas de véritablement moderniser la bibliothèque (les deux BU sont tout de même modernes, si en plus nous les comparons à la bibliothèque universitaire de Lettres de Tours, assez vieillissante). En plus d'avoir toujours un manque de place (qui est axe prioritaire pour 2013-2016)²⁰⁴. Nous avons appliqué la question de l'implantation dans la ville, les BU ont alors révélé que cette dimension est vraiment à prendre en compte concernant la construction d'une bibliothèque, puisqu'elle influence grandement la fréquentation d'une bibliothèque. Nous avons également constaté que la BM est complémentaire à la BU, permettant à la fois aux étudiants de proposer un contenu moins légitime d'un point de vue culturel, mais aussi de pallier à la surfréquentation de la BU de St-Serge. La BM d'Angers est en ceci particulière puisqu'elle a mis en place une ouverture un dimanche par mois, ce qui permet aux étudiants motivés de travailler (j'ai pu moi-même le constater), elle a choisi d'ouvrir durant la brocante de la rue Toussaint... Cependant, malgré leurs défauts, les deux BU ne subissent pas de désaffection, il y a même une légère augmentation de fréquentation (bien que cela soit mis en corrélation avec le nombre d'étudiants, qui augmente également, pour cela, consulter l'[annexe XXXIII](#)). La conclusion est donc la même : les bibliothèques ont encore beaucoup de chemin à faire en matière de mobilier et de bâtiment, ce qui est souvent dû à l'histoire-même de celles-ci. Il est alors primordial de porter un soin tout particulier à la construction de nouvelles bibliothèques, si l'on veut avoir la chance un jour de posséder des bibliothèques homogènes d'un point de vue qualitatif. Cependant, nous aurions pu également prendre l'exemple d'une bibliothèque proche de l'idéal, comme le Rolex Learning Center (ou du moins qui apparaît comme telle).

^{204.} *Rapport d'activité BUA 2013-14 / Infographies*

Annexes

I. Définitions de BU et BM par le CERTU²⁰⁵

- « *Définition d'une médiathèque*

Le terme de médiathèque comporte une notion d'échange entre les personnes et la culture, et a remplacé l'appellation « bibliothèque » dans la plupart des nouvelles réalisations depuis les années quatre-vingt, traduisant la diversification des supports de documentation et des moyens d'accès à l'information, ainsi que la variété des services offerts.

La charte des bibliothèques, élaborée par le conseil supérieur des bibliothèques, en 1991, définit la mission d'une médiathèque ainsi :

« Elles sont un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elles doivent assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société. »

Dans cette définition sont contenues plusieurs notions importantes, comme celles concernant :

- *L'accès par un public large, sans limite ;*
- *La diversité des types d'informations proposées – livres, périodiques, cassettes et disques audio, vidéocassettes, bases de données sur CD-ROM ou en ligne, DVD.*

La diversité des finalités auxquelles la médiathèque peut répondre fait partie des évolutions importantes actuelles. Sa vocation est de permettre aux usagers d'avoir accès, sans discrimination et quel que soit le support, aux fonds documentaires, à des fins de :

- *Culture ;*
- *Information ;*
- *Loisir ;*
- *Animation ;*
- *Communication ;*
- *Travail ;*
- *Recherche ;*
- *Formation.*

Chaque établissement apporte une réponse particulière à un ou plusieurs de ces objectifs en fonction de sa particularité. Ainsi, les bibliothèques universitaires sont plutôt des établissements à vocation de recherche et de travail, tandis que les médiathèques mettent l'accent sur la culture et les loisirs.

*Le terme générique consacré est cependant souvent celui de **bibliothèque**. Le terme de médiathèque semble encore fortement lié à la notion de bâtiment, d'enveloppe. En plus des habitudes ancrées, la place du*

^{205.} Les bibliothèques : vers des réalisations durables adaptées aux usagers, pp. 11-12.

livre demeure tout de même prépondérante dans les médiathèques malgré l'évolution des autres supports. Cette appellation reste une déclinaison visant à démocratiser la culture, mais les usagers ne semblent pas encore l'avoir totalement intégrée dans leur vocabulaire.

- **Définition d'une bibliothèque universitaire**

Une bibliothèque universitaire (BU) est une bibliothèque rattachée à une université. Les documents et services présents dans la bibliothèque universitaire peuvent ainsi servir à la double mission des universités : l'enseignement et la recherche. Dans de nombreuses universités, la bibliothèque universitaire coexiste avec d'autres bibliothèques rattachées à une faculté, une unité de formation et de recherche (URF), un laboratoire, un centre de recherche ou un institut. De plus, une même bibliothèque peut être utilisée par plusieurs universités ; on parle alors de bibliothèque interuniversitaire.

Au plan réglementaire, une bibliothèque universitaire n'est pas un établissement autonome, mais constitue, depuis 1985, le service commun de la documentation (SCD) placé sous l'autorité du président. La mission du SCD est de mettre en œuvre la politique documentaire de l'université, de coordonner les moyens correspondants et de participer à la production et à la diffusion de l'information scientifique ainsi qu'à la formation des usagers.

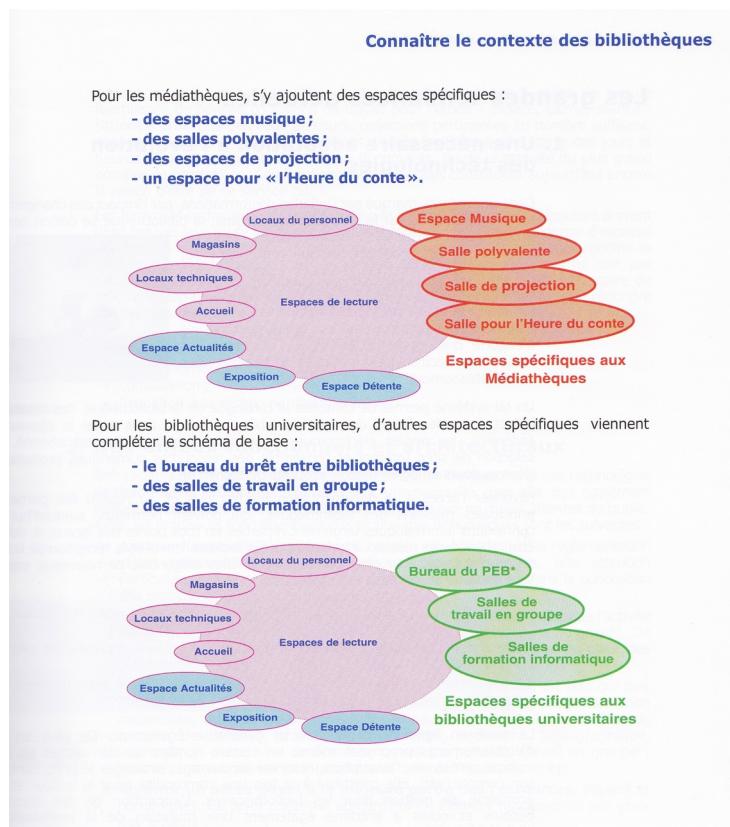
À côté de la bibliothèque universitaire dite 'centrale' », de multiples unités documentaires, fonctionnant de manière indépendante, se sont développées au fil dès la création de départements, laboratoires, centres de recherche, voire même de certains diplômes. La création des SCD a traduit la volonté de fédérer ces ressources.

En matière de vocation, nous retrouvons une partie des activités de la médiathèque avec tout de même un poids plus important accordé à la notion de travail :

- *recherche (informatique ou bibliographique) ;*
- *formation ;*
- *lecture ;*

- *travail – sur notes papier, sur écran, etc. »*

II. Schémas des espaces en BU et BM²⁰⁶



III. Tableau : exemples de points abordés en ergonomie

«Domaine	Exemples d'objectifs ergonomiques
Travail	<ul style="list-style-type: none"> • Diminuer les troubles musculo-squelettiques (TMS) liés au travail affectant les membres supérieurs et le dos. • Permettre la réalisation du travail intellectuel et technique sans dérangements. • Rendre le travail plus stimulant. • Éviter les longs déplacements. • Réduire les manutentions de documents. • Circuler entre les rayonnages avec un chariot. • Rendre possible le travail en position assise à un comptoir. • Assurer le plus possible un éclairage naturel aux postes de travail. »

TABLEAU 1 - « OBJECTIFS ERGONOMIQUES À ATTEINDRE EN MATIÈRE DE TRAVAIL LORS D'UN PROJET D'AMÉNAGEMENT »²⁰⁷

²⁰⁶. Schémas pris du CERTU, *Les bibliothèques : vers des réalisations durables adaptées aux usagers*, p. 13.

²⁰⁷. Tableau repris de *La bibliothèque, un lieu de travail* d'Elise LEDOUX, p. 36.

IV. Signalétique intérieure des zones à Belle Beille



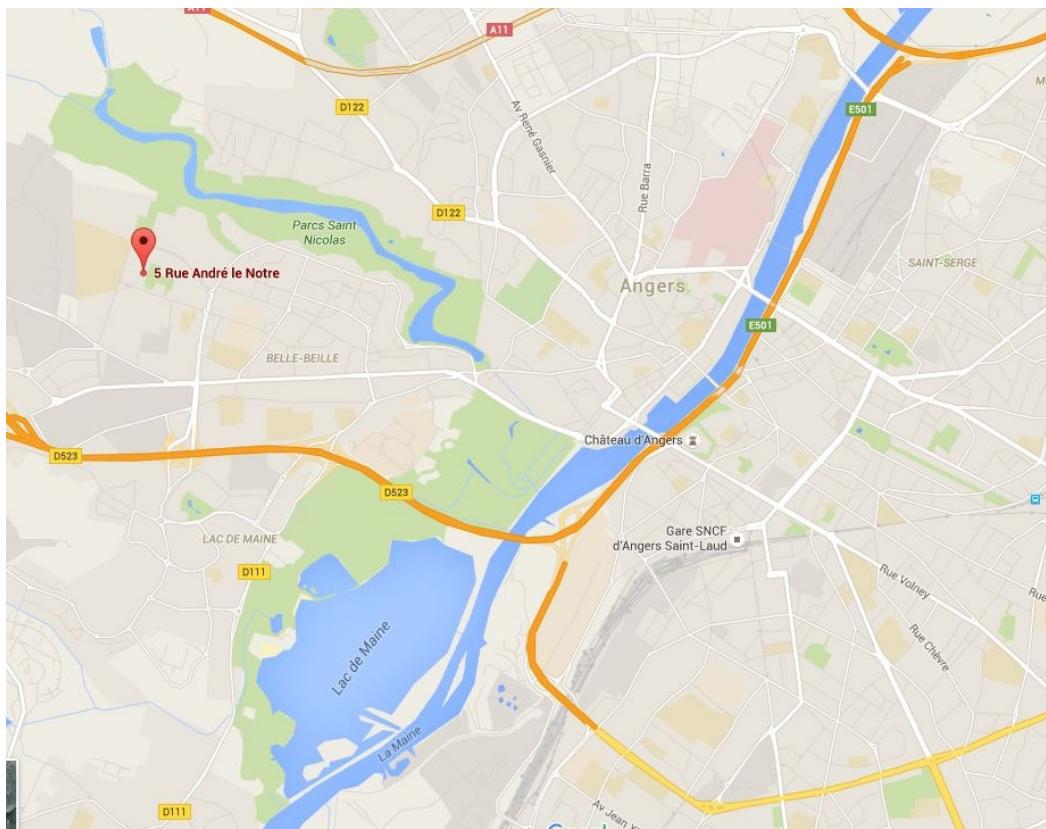
V. Les autres cibles de l'H.Q.E.

« ÉCO-CONSTRUCTION	1. Relation des bâtiments avec l'environnement immédiat 2. Choix intégré des procédés et produits de construction 3. Chantier à faibles nuisances
ÉCO-GESTION	4. Gestion de l'énergie 5. Gestion de l'eau 6. Gestion des déchets d'activité 7. Gestion de l'entretien et de la maintenance
CONFORT	8. Confort hygrothermique 9. Confort acoustique 10. Confort visuel 11. Confort olfactif
SANTÉ	12. Qualité sanitaire des espaces 13. Qualité sanitaire de l'air 14. Qualité sanitaire de l'eau »

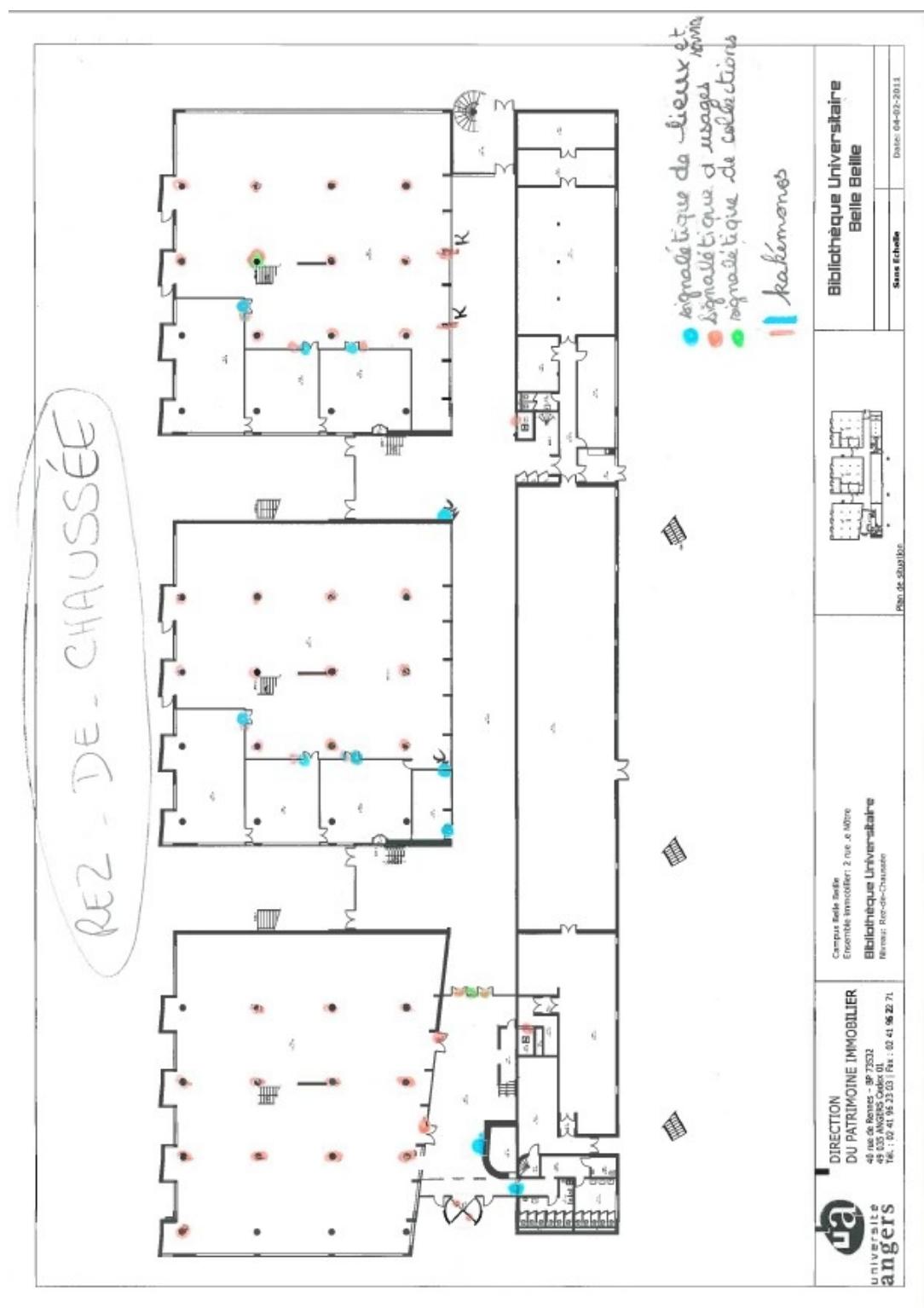
TABLEAU 2 - LES 14 CIBLES DE L'HQE²⁰⁸

^{208.} Tableau repris de l'article *Qu'est-ce qu'une démarche HQE*, <<http://www.fdes-eco-construction.com/ensavoirplus/hqe/qu'est-ce-qu'une-demarche-hqe>>.

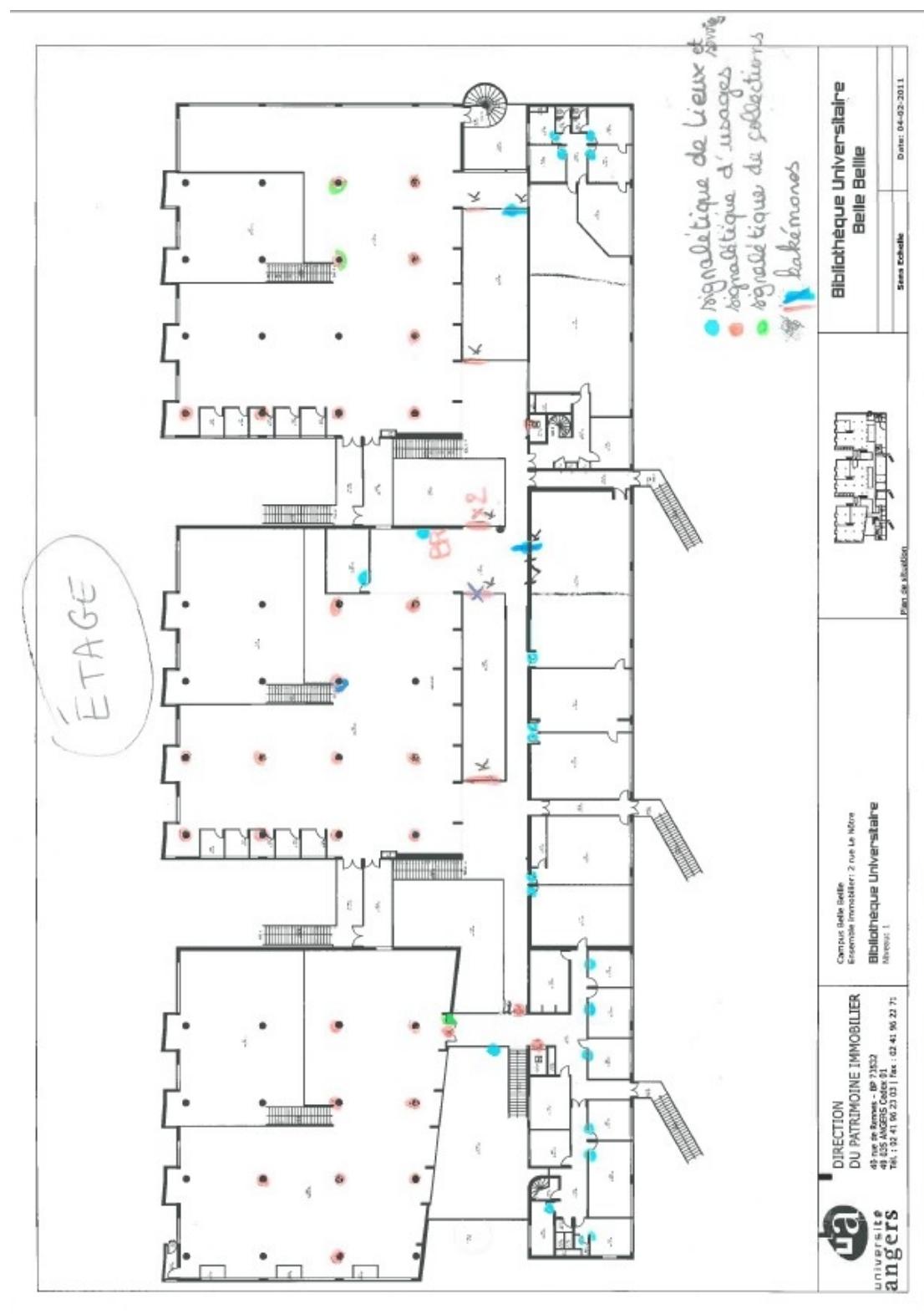
VI. Carte : capture d'écran de Google Maps – Belle Beille



VII. Plan – Belle Beille rez-de-chaussée



VIII. Plan 2 – Belle Beille 1er étage



IX. Signalétiques extérieures à Belle Beille



ILLUSTRATION 4 - SIGNALÉTIQUES EXTÉRIEURES À BELLE BEILLE

Signalétiques extérieures
Panneau rouge et panneau blanc et bleu

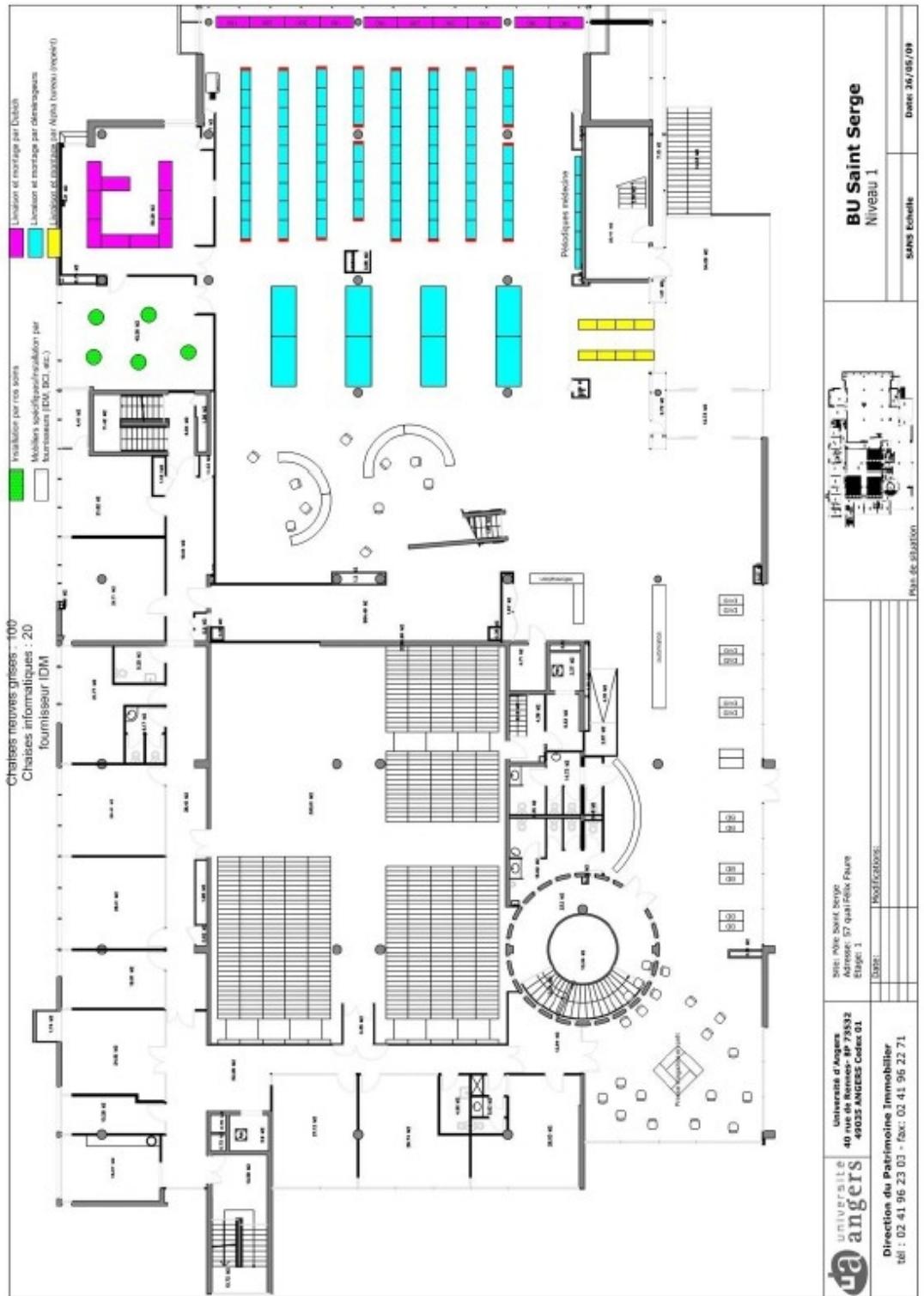
X. Les rails du Tramway d'Angers passent devant le campus de St-Serge



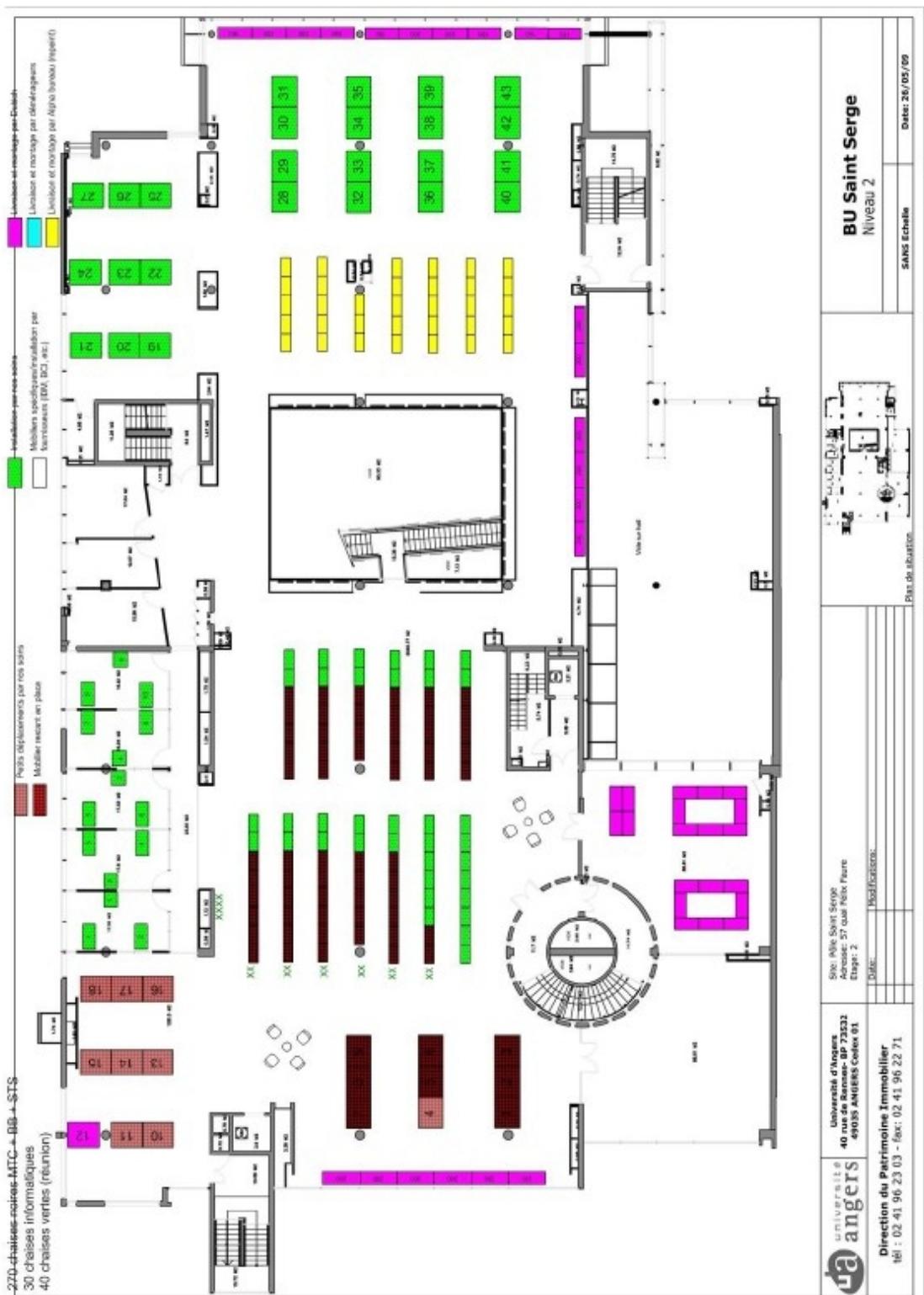
Le tram qui passe devant l'UFR de droit,
et donc de la BU de St-Sergé

ILLUSTRATION 5 - LES RAILS DU TRAMWAY D'ANGERS PASSENT DEVANT LE CAMPUS DE ST-SERGE

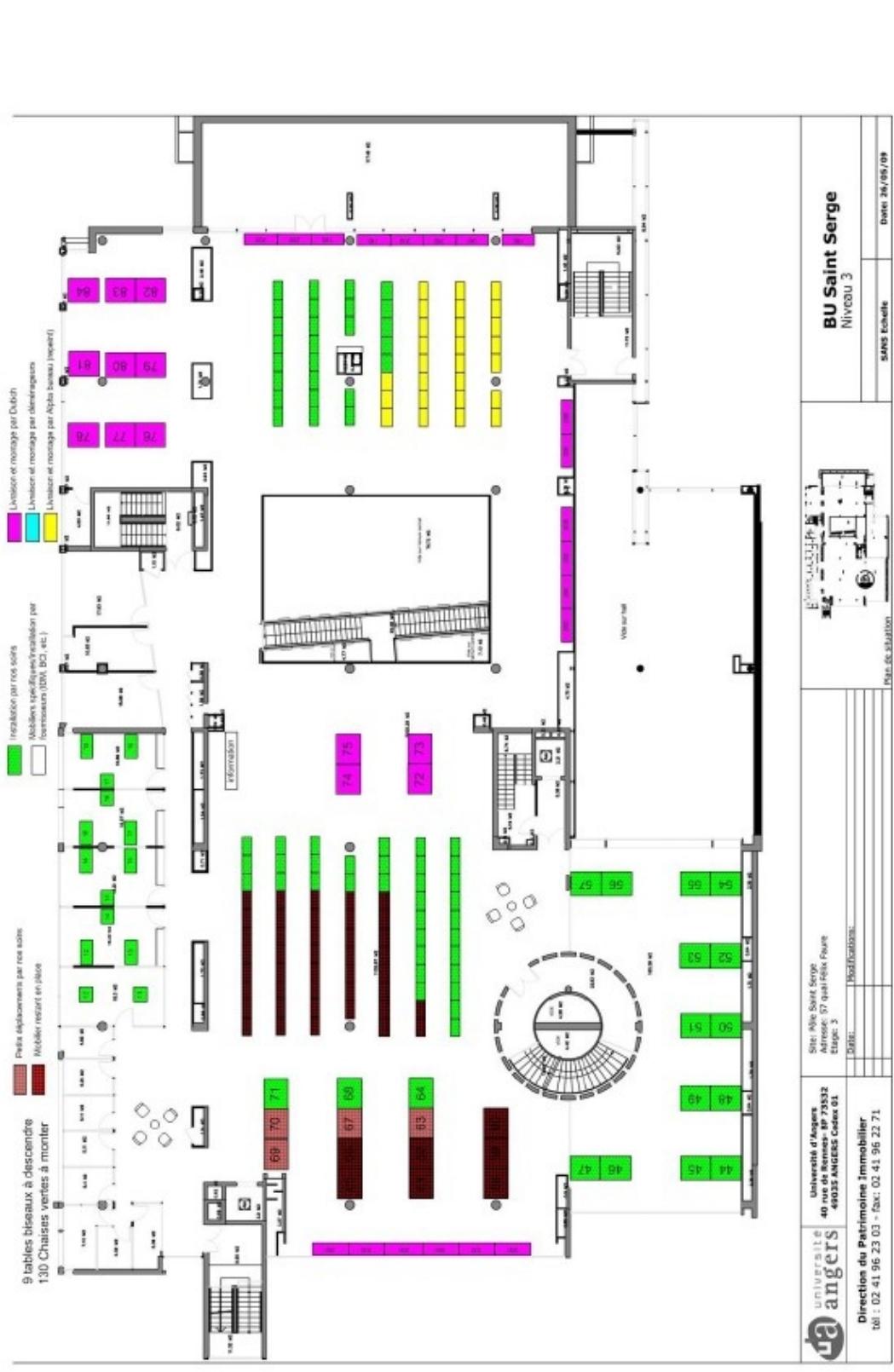
XI. Plan 1 – St-Serge rez-de-chaussée



XII. Plan 2 – St-Serge 1^{er} étage



XIII. Plan 3 – St-Serge 2ème étage



XIV. Façade de St-Serge



XV. Carte : capture d'écran de Google Maps – Saint-Serge



XVI. Captures d'écran de l'Application Affluences sur le site de la BU

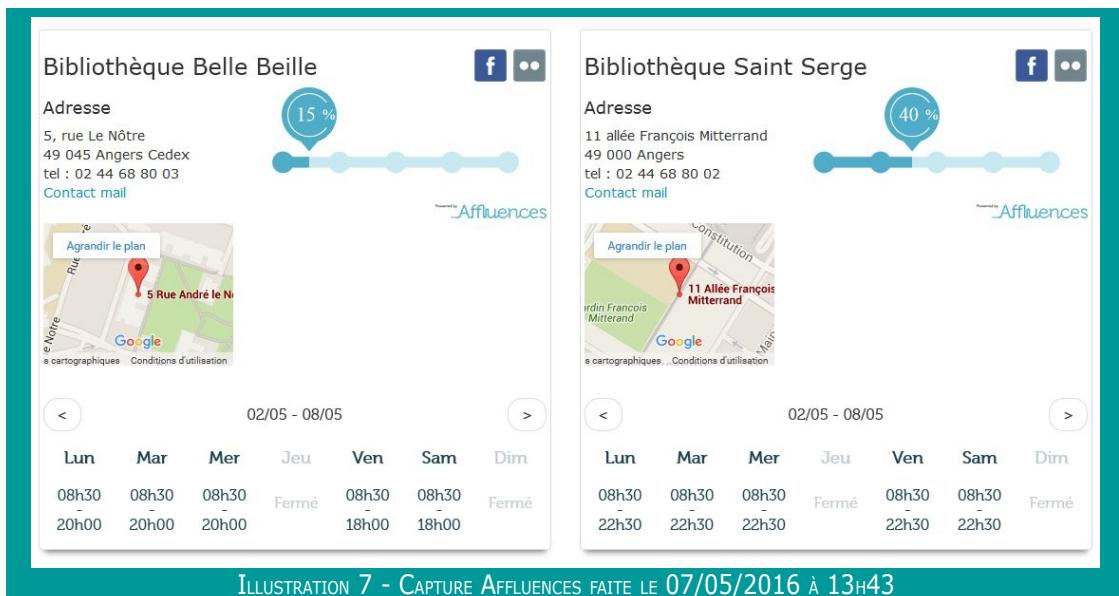


ILLUSTRATION 7 - CAPTURE AFFLUENCES FAITE LE 07/05/2016 à 13h43



ILLUSTRATION 8 - CAPTURE AFFLUENCES FAITE LE 07/05/2016 à 15h

XVII. Bilan 2004-2007, Rapport d'Activité de la BUA 2007²⁰⁹

Bilan 2004-2007

Investissement / Mobilier

121 ordinateurs
7 ordinateurs portables
4 serveurs
1 portique antivol (3 passages)
2 postes de prêt intégré
45 chaises
6 imprimantes réseau
15 tables opac + 22 tables de salle
6 bureaux + 7 fauteuils de bureau
1 vidéoprojecteur
3 téléviseurs

Réalisations / travaux

Création d'un espace de référence (BU Montéclair)
Création de l'atelier de maintenance (BU Belle Beille)
Création d'un bureau collectif (BU Belle Beille)
Création de l'Espace Burgess (BU Belle Beille)
Réfection des bureaux et déménagement des agents (BU Belle Beille)
Réfection du hall d'accueil (BU Belle Beille)
Aménagement salle de consultation fonds spécialisés (BU Belle Beille)
Création de 2 salles informatiques (BU Belle Beille)
Création d'une salle de formation (BU Belle Beille)
Création d'une nouvelle banque de prêt (BU Belle Beille)
Création d'une salle de détente/cuisine (BU Belle Beille)
Changement de la centrale incendie (BU Belle Beille)

Refonte totale des espaces publics (BU Saint Serge)
Refonte totale des espaces publics (BU Montéclair)
Déménagement de l'ancienne bibliothèque avant démolition (Belle Beille)
Déménagement des collections sous l'amphi de médecine

^{209.} Tableau présent p. 22.

XVIII. Les chaises de la BU de Belle Beille



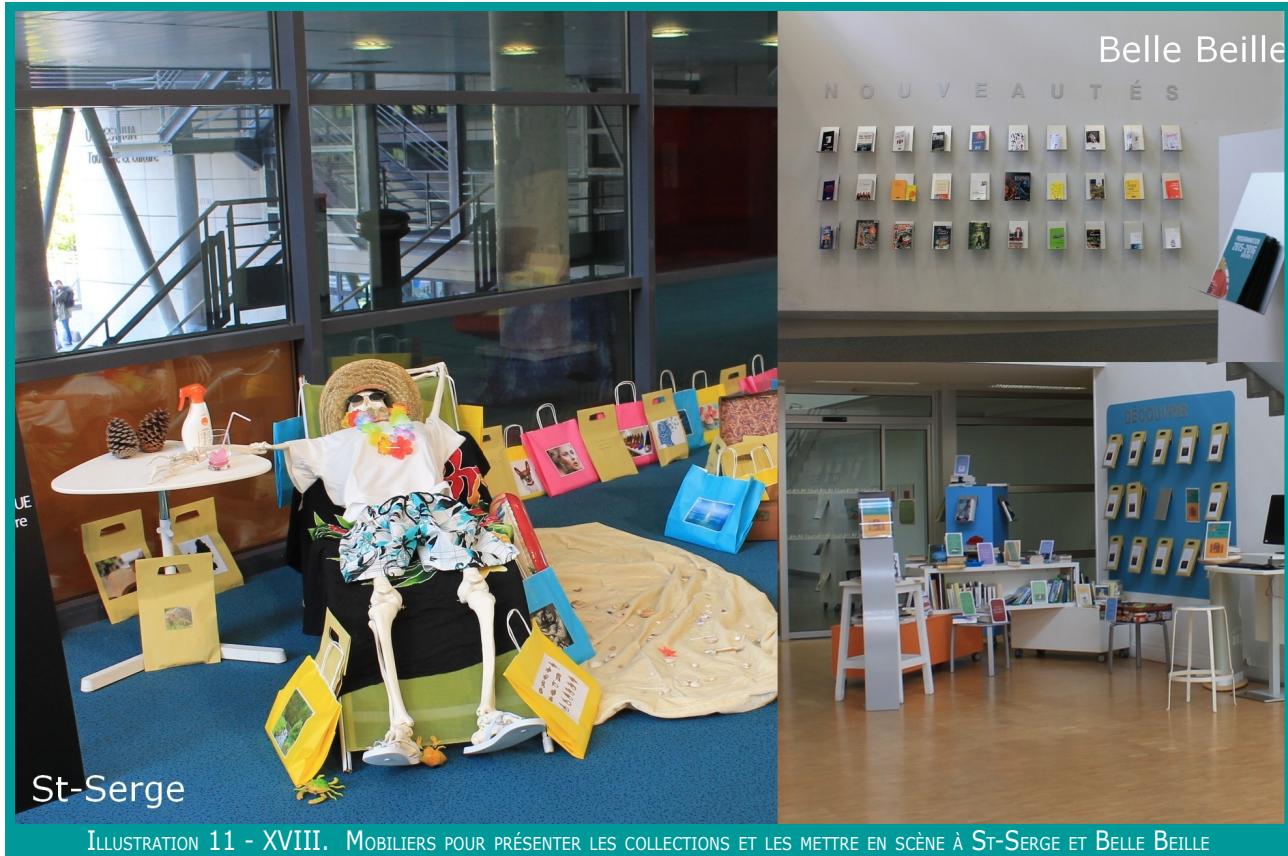
ILLUSTRATION 9 - LES CHAISES DE LA BU DE BELLE BEILLE

XIX. Fauteuils de l'espace presse à Belle Beille



ILLUSTRATION 10 - FAUTEUILS DE L'ESPACE PRESSE À BELLE BEILLE

XX. Mobiliers pour présenter les collections et les mettre en scène



XXI. Plaquette Bibliothèque Universitaire Belle Beille (2015-2016), signalétique variée des deux BU

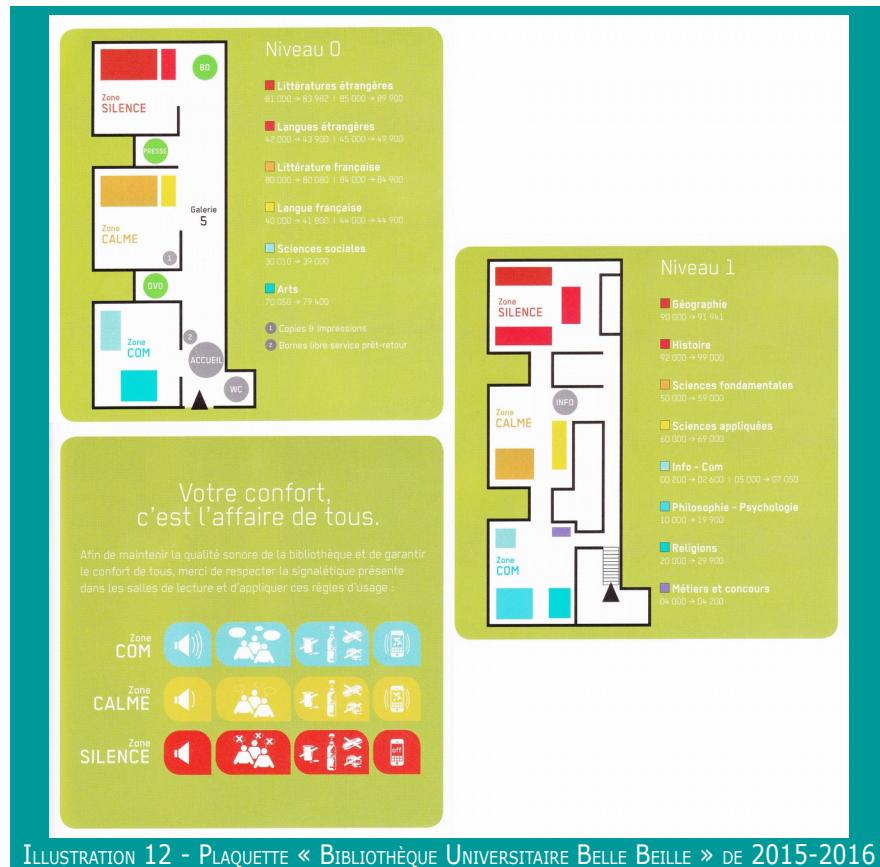


ILLUSTRATION 12 - PLAQUETTE « BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE BELLE BEILLE » DE 2015-2016



ILLUSTRATION 13 - SIGNALÉTIQUE À ST-SERGE ET BELLE BEILLE

XXII. Les lampes intégrées aux tables de St-Serge

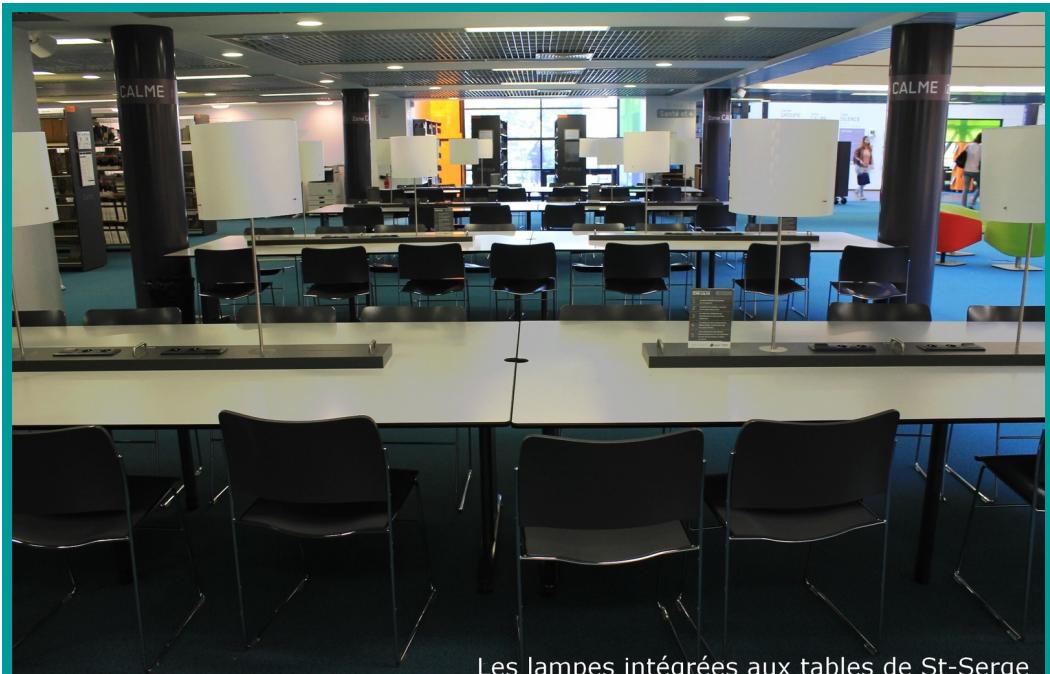


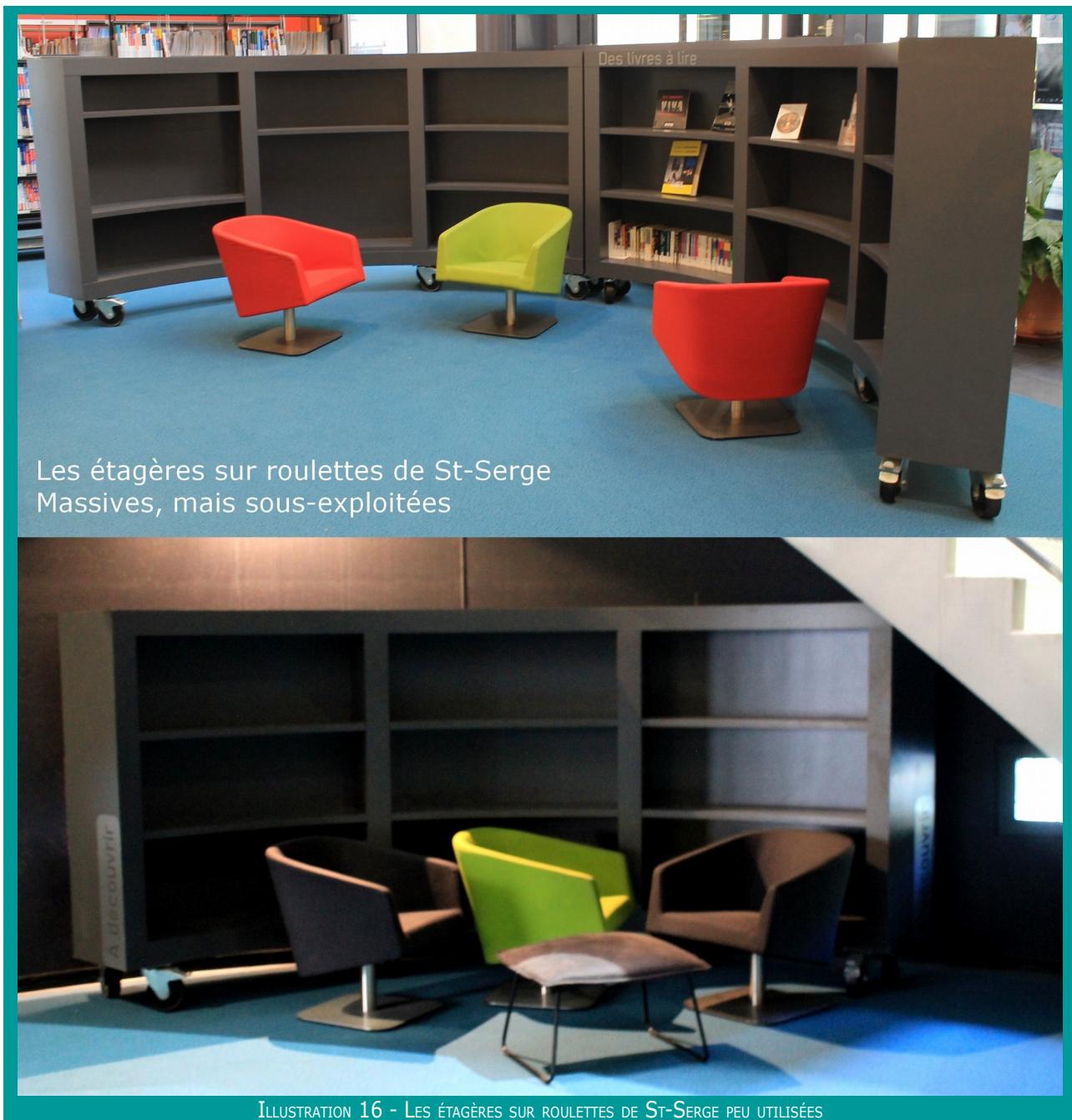
ILLUSTRATION 14 - LES LAMPES INTÉGRÉES AUX TABLES DE ST-SERGE

XXIII. Le mobilier de l'espace presse à St-Serge



ILLUSTRATION 15 - LE MOBILIER DE L'ESPACE PRESSE À ST-SERGE

XXIV. Les étagères sur roulettes de St-Serge peu utilisées



XXV. Signalétique des étagères à St-Serge et Belle Beille



XXVI. Les infiltrations d'eau à Belle Beille



XXVII. La porte tambour de l'entrée de Belle Beille



ILLUSTRATION 19 - LA PORTE TAMBOUR DE L'ENTRÉE DE BELLE BEILLE

XXVIII. Disposition des ordinateurs à St-Serge



ILLUSTRATION 20 - DISPOSITION DES ORDINATEURS À ST-SERGE

XXIX. Les bureaux de St-Serge, sombres et trop petits



ILLUSTRATION 21 - UN EXEMPLE DE BUREAU À ST-SERGE

XXX. Le mobilier très récent (27 mai 2016) des carrels de St-Serge



ILLUSTRATION 22 - LE NOUVEAU MOBILIER DES CARRELS DE ST-SERGE

XXXI. Évolution du pourcentage des supports dans le SCD d'Angers par année : 2005-2013

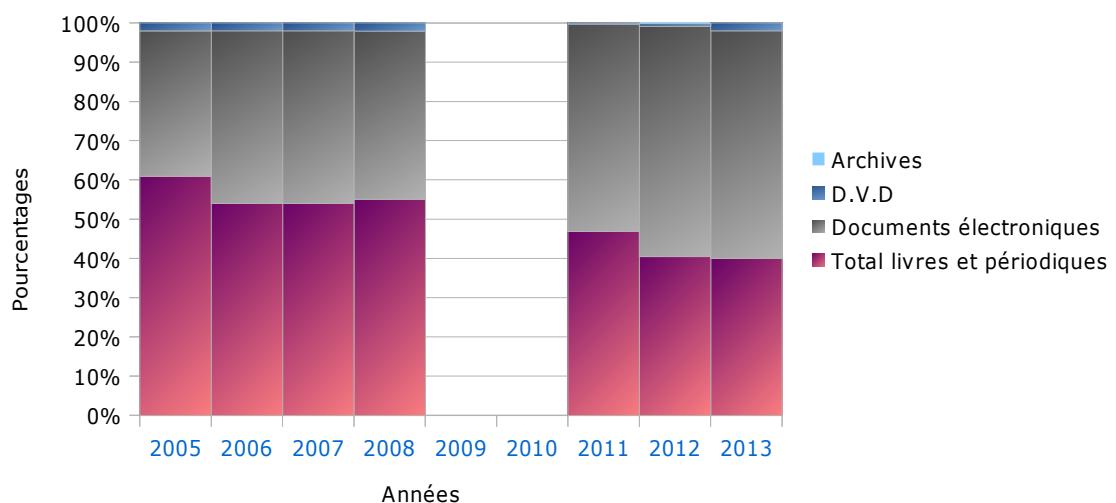
Années	Livres	Périodiques	Total livres et périodiques	Documents électroniques	DVD	Archives
2005	34,00 %	27,00 %	61,00 %	37,00 %	2,00 %	-
2006	34,00 %	20,00 %	54,00 %	44,00 %	2,00 %	-
2007	32,00 %	22,00 %	54,00 %	44,00 %	2,00 %	-
2008	38,00 %	16,00 %	54,00 %	42,00 %	2,00 %	-
2009	-	-	-	-	-	-
2010	-	-	-	-	-	-
2011	27,00 %	20,00 %	47,00 %	53,00 %	0,30 %	-
2012	26,00 %	14,00 %	40,00 %	58,00 %	0,60 %	0,20 %
2013	28,00 %	12,00 %	40,00 %	58,00 %	2,00 %	-

TABLEAU 3 - ÉVOLUTION DU POURCENTAGE DES SUPPORTS DANS LE SCD D'ANGERS PAR ANNÉE - 2005-2013

XXXII. Diagramme : évolution du pourcentage des supports dans le SCD d'Angers

Diagramme : évolution du pourcentage des supports dans le SCD d'Angers par année : 2005-2013

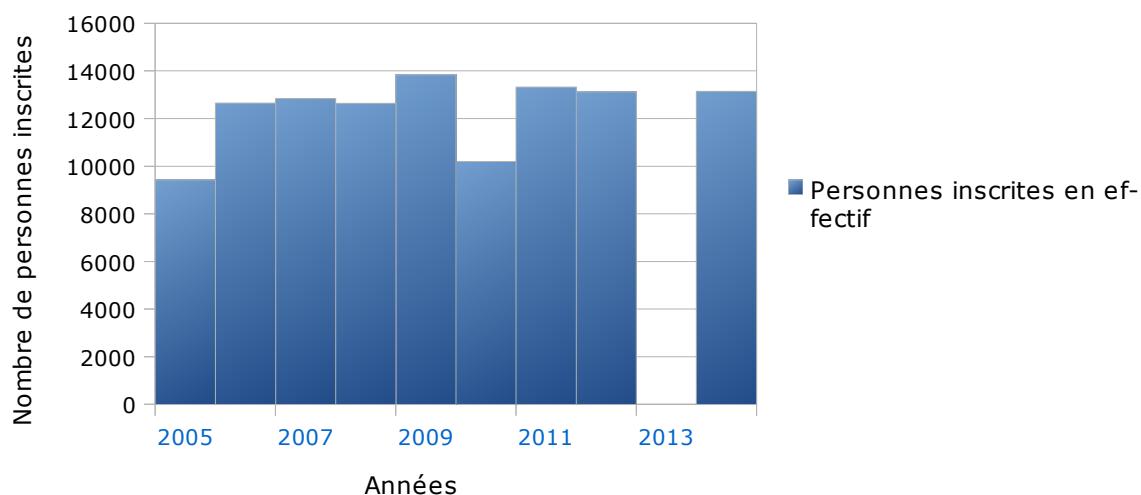
Sources : Rapports d'activité du SCD d'Angers - 2005 à 2013



XXXIII. Diagrammes : nombre d'entrées & fréquentation

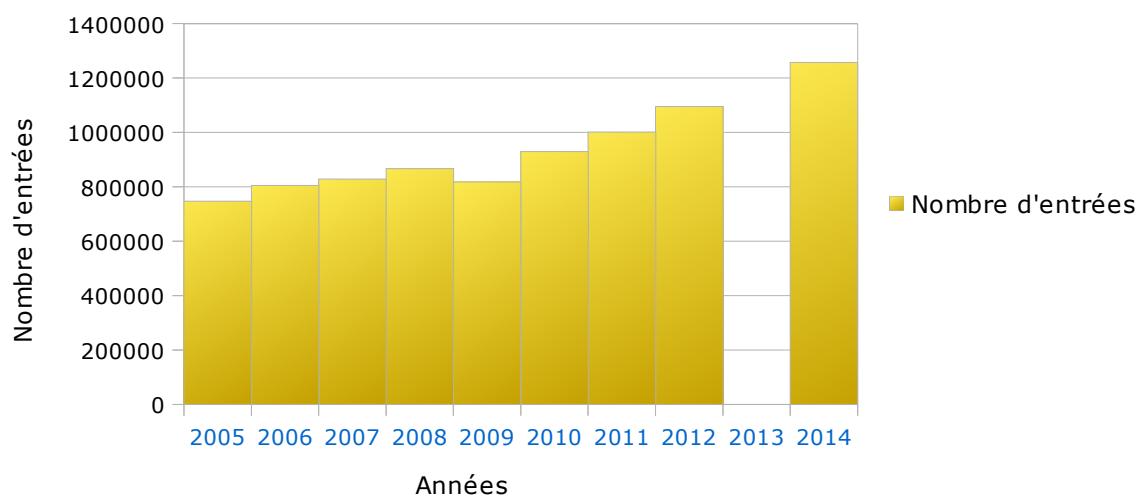
Nombre de personnes inscrites au SCD d'Angers par année - 2005 à 2013

Source : Rapports d'activité de la BUA 2005 à 2013



Nombre d'entrées dans le SCD d'Angers par année - 2005 à 2013

Source : Rapports d'activité de la BU 2005 à 2013



Index des illustrations

Illustration 1 - Façade de la BU de Belle Beille à Angers.....	78
Illustration 2 - Rapport d'activité 2005 (p. 16) - Prévisions de dépenses 2005 en pourcentage.....	90
Illustration 3 - Signalétique intérieure des zones à Belle Beille.....	99
Illustration 4 - Signalétiques extérieures à Belle Beille.....	103
Illustration 5 - Les rails du Tramway d'Angers passent devant le campus de St-Serge.....	103
Illustration 6 - Façade de la BU de St-Serge.....	107
Illustration 7 - Capture Affluences faite le 07/05/2016 à 13h43.....	108
Illustration 8 - Capture Affluences faite le 07/05/2016 à 15h.....	108
Illustration 9 - Les chaises de la BU de Belle Beille.....	110
Illustration 10 - Fauteuils de l'espace presse à Belle Beille.....	110
Illustration 11 - XVIII. Mobiliers pour présenter les collections et les mettre en scène à St-Serge et Belle Beille.....	111
Illustration 12 - Plaquette « Bibliothèque Universitaire Belle Beille » de 2015-2016.....	112
Illustration 13 - Signalétique à St-Serge et Belle Beille.....	112
Illustration 14 - Les lampes intégrées aux tables de St-Serge.....	113
Illustration 15 - Le mobilier de l'espace presse à St-Serge.....	113
Illustration 16 - Les étagères sur roulettes de St-Serge peu utilisées.....	114
Illustration 17 - Signalétique des étagères à St-Serge et Belle Beille.....	115
Illustration 18 - Les infiltrations d'eau à Belle Beille.....	115
Illustration 19 - La porte tambour de l'entrée de Belle Beille.....	116
Illustration 20 - Disposition des ordinateurs à St-Serge.....	116
Illustration 21 - Un exemple de bureau à St-Serge.....	117
Illustration 22 - Le nouveau mobilier des carrels de St-Serge.....	117

Index des tableaux

Tableau 1 - « Objectifs ergonomiques à atteindre en matière de travail lors d'un projet d'aménagement ».....	98
Tableau 2 - Les 14 cibles de l'HQE.....	99
Tableau 3 - Évolution du pourcentage des supports dans le SCD d'Angers par année - 2005-2013....	118

Index des Annexes

I. Définitions de BU et BM par le CERTU.....	96
II. Schémas des espaces en BU et BM.....	98
III. Tableau : exemples de points abordés en ergonomie.....	98
IV. Signalétique intérieure des zones à Belle Beille.....	99
V. Les autres cibles de l'H.Q.E.....	99
VI. Carte : capture d'écran de Google Maps – Belle Beille.....	100
VII. Plan – Belle Beille rez-de-chaussée.....	101
VIII. Plan 2 – Belle Beille 1er étage.....	102
IX. Signalétiques extérieures à Belle Beille.....	103
X. Les rails du Tramway d'Angers passent devant le campus de St-Serge.....	103
XI. Plan 1 – St-Serge rez-de-chaussée.....	104
XII. Plan 2 – St-Serge 1er étage.....	105
XIII. Plan 3 – St-Serge 2ème étage.....	106
XIV. Façade de St-Serge.....	107
XV. Carte : capture d'écran de Google Maps – Saint-Serge.....	107
XVI. Captures d'écran de l'Application Affluences sur le site de la BU.....	108
XVII. Bilan 2004-2007, Rapport d'Activité de la BUA 2007.....	109
XVIII. Les chaises de la BU de Belle Beille.....	110
XIX. Fauteuils de l'espace presse à Belle Beille.....	110
XX. Mobiliers pour présenter les collections et les mettre en scène.....	111
XXI. Plaquette Bibliothèque Universitaire Belle Beille (2015-2016), signalétique variée des deux BU.....	112
XXII. Les lampes intégrées aux tables de St-Serge.....	113
XXIII. Le mobilier de l'espace presse à St-Serge.....	113
XXIV. Les étagères sur roulettes de St-Serge peu utilisées.....	114
XXV. Signalétique des étagères à St-Serge et Belle Beille.....	115
XXVI. Les infiltrations d'eau à Belle Beille.....	115
XXVII. La porte tambour de l'entrée de Belle Beille.....	116
XXVIII. Disposition des ordinateurs à St-Serge.....	116
XXIX. Les bureaux de St-Serge, sombres et trop petits.....	117
XXX. Le mobilier très récent (27 mai 2016) des carrels de St-Serge.....	117
XXXI. Évolution du pourcentage des supports dans le SCD d'Angers par année : 2005-2013.....	118
XXXII. Diagramme : évolution du pourcentage des supports dans le SCD d'Angers.....	118
XXXIII. Diagrammes : nombre d'entrées & fréquentation.....	119

Table des matières

INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	8
LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES ET MUNICIPALES AUJOURD'HUI EN FRANCE - DES BÂTIMENTS SANS CESSE MODIFIÉS : NOUVEAUX PUBLICS, NOUVELLES LÉGISLATIONS, NOUVELLES THÉORIES.....	10
Introduction.....	10
1. La bibliothèque : une architecture et aménagement particuliers.....	10
1.1. Une histoire houleuse.....	11
1.1.1. Des bâtiments peu enclins à accueillir des publics et à conserver des documents.....	11
a) <i>Les bibliothèques municipales.....</i>	12
b) <i>Les bibliothèques universitaires.....</i>	14
1.1.2. Rénovations de vieux bâtiments et constructions au XX ^e siècle : commencement d'un nouveau souffle.....	16
a) <i>Les bibliothèques au début du XX^e siècle : des guerres.....</i>	16
b) <i>La construction « supermarché » et renouveau.....</i>	16
1.1.3. Époque contemporaine : rapports et nouveaux plans.....	18
a) <i>Rapport Miquel : les projets U2000 et U3M pour rattraper le retard des BU.....</i>	18
b) <i>Et les BM ?.....</i>	19
c) <i>Définitions contemporaines de BU et BM.....</i>	19
1.2. Normes du bâti.....	20
1.2.1. Une architecture particulière englobée dans le bâtiment public.....	20
a) <i>La bibliothèque : un Établissement Recevant du Public comme les autres.....</i>	20
b) <i>Norme sur l'accessibilité en bibliothèque : contraignante ?.....</i>	21
c) <i>D'autres normes.....</i>	22
1.2.2. Les recommandations générales : une littérature théorique en expansion.....	22
1.2.3. Les espaces incontournables d'une bibliothèque.....	23
a) <i>L'accueil... pour accueillir.....</i>	23
b) <i>Des salles de lecture : la raison d'existence des BM et BU contemporaines.....</i>	24
c) <i>Des magasins pour stocker.....</i>	24
d) <i>Bureaux et locaux techniques.....</i>	25
1.3. Construire une bibliothèque : théorie.....	25
1.3.1. L'élaboration pragmatique du projet, gage de réussite ?.....	25
a) <i>Le dialogue avant tout : les acteurs de la construction.....</i>	25
b) <i>Le budget.....</i>	27
c) <i>Le choix du mobilier.....</i>	28
d) <i>L'implantation de la bibliothèque et son équipement extérieur.....</i>	29
e) <i>Ville et campagne, grandes et petites bibliothèques.....</i>	29
f) <i>L'ergonomie.....</i>	30

1.3.2. Les réflexions nouvelles des architectes.....	31
a) <i>Visions traditionnelles</i>	31
b) <i>Visions modernes</i>	32
2. Des bâtiments améliorés pour séduire les anciens et nouveaux publics.....	33
2.1. La symbolique du bâtiment et de la lumière en bibliothèque.....	34
2.1.1. Baies vitrées, lumière naturelle et artificielle : confort visuel, transparence intellectuelle et intégration dans le paysage.....	34
a) <i>Lumière et confort</i>	34
b) <i>La lumière au service du savoir</i>	35
c) <i>De la lumière et des moustiques</i>	35
2.1.2. Rejet du modèle « préfabriqué » : la bibliothèque « cathédrale ».....	36
2.2. Moderniser les bâtiments : entre esthétisme et utilité.....	37
2.2.1. Les matériaux modernes d'aujourd'hui : quels avantages et désavantages ?.....	38
a) <i>Bétons et ciments : à quelques conditions</i>	38
b) <i>L'acier</i>	39
c) <i>Le verre : avec modération</i>	39
d) <i>Le plastique</i>	39
e) <i>Le bois : de nombreux bons points</i>	40
f) <i>L'innovation avec les matériaux</i>	40
2.2.2. Lameublement et la signalétique : des efforts grandissants.....	40
a) <i>Le mobilier : donner envie de venir à la bibliothèque, et y rester</i>	40
b) <i>Le concept de « mobilier scénographique »</i>	41
c) <i>La signalétique</i>	42
d) <i>La décoration</i>	44
2.2.3. Faire du neuf avec du vieux aujourd'hui.....	44
2.3. Un espace, des espaces : satisfaire tout le monde.....	45
2.3.1. La bibliothèque hybride : gain de place et désaffections.....	46
a) <i>Le concept de médiathèque et l'apparition d'internet</i>	46
b) <i>Les nouveaux usages</i>	46
2.3.2. Proposer des espaces de plus en plus diversifiés : pourquoi ?.....	48
a) <i>L'espace « usagers »</i>	48
b) <i>La mixité en bibliothèque</i>	49
c) <i>Un travail de médiation</i>	49
3. De nouveaux concepts proches de l'idéal - Bilan de notre époque.....	50
3.1. L'environnement et la bibliothèque : la construction H.Q.E.....	50
3.1.1. Émergence de nouvelles préoccupations de notre époque : l'empreinte environnementale.....	50
3.1.2. Les objectifs d'un bâtiment se disant HQE.....	51
a) <i>Des normes sur l'environnement</i>	51
b) <i>Définitions de l'HQE</i>	52
3.1.3. Sa place en bibliothèque dans le paysage français encore timide.....	52

3.2. Le Learning Center : la BU parfaite ?.....	54
3.2.1. Qu'est-ce qu'un Learning Center ?.....	54
3.2.2. Les Learning Centers en France : bilan.....	55
a) <i>Beauté et luminosité</i>	55
b) <i>Un véritable renouveau des BU</i> ?.....	55
3.3. Vers d'autres concepts et projets intéressants.....	57
3.3.1. Des concours pour stimuler l'innovation ?.....	57
a) <i>Des concours, oui mais</i>	57
b) <i>Des bibliothécaires architectes</i> ?.....	58
3.3.2. La bibliothèque troisième lieu.....	59
Conclusion.....	60
BIBLIOGRAPHIE.....	62
ÉTUDE DE CAS : LE SCD D'ANGERS : BELLE BEILLE ET SAINT-SERGE.....	78
Introduction.....	78
1. Présentations et histoire.....	79
1.1. Présentation de l'Université d'Angers.....	79
1.2. Histoire et présentation de la bibliothèque de Belle Beille.....	80
1.2.1. Histoire.....	80
1.2.2. Caractéristiques.....	81
1.2.3. Implantation dans la ville et au sein de l'université.....	81
1.3. Histoire et présentation de la bibliothèque de Saint-Serge.....	82
1.3.1. Histoire.....	82
1.3.2. Caractéristiques.....	82
1.3.3. Implantation dans la ville et au sein de l'université.....	82
2. Les changements, améliorations et défauts.....	83
2.1. L'ameublement et la signalétique.....	83
2.1.1. Belle Beille : des défauts et satisfactions.....	83
a) <i>Le mobilier</i>	83
b) <i>L'espace photocopies</i>	85
c) <i>L'informatique</i>	85
d) <i>La signalétique</i>	85
2.1.2. Saint-Serge : un mobilier de qualité et d'utilité hétérogènes.....	85
a) <i>Plus que des tables, des bureaux</i>	85
b) <i>Le présentoir de l'espace presse</i>	86
c) <i>Des fauteuils verts, bonne idée ?</i>	86
d) <i>Un mobilier massif à l'abandon</i>	86
e) <i>Les étagères recyclées de Belle Beille</i>	87
2.1.3. Les normes.....	87
2.2. Architecture générale.....	87

2.2.1. Les fenêtres : un souci dans les deux BU.....	87
2.2.2. L'aspect extérieur : deux BU très différentes.....	88
2.2.3. Des espaces ajoutés.....	88
2.3. La répartition des espaces.....	89
2.3.1. Les espaces informatiques.....	89
2.3.2. Bureaux et magasins.....	89
2.3.3. L'espace usager et l'accueil.....	90
a) <i>Les zones de niveau de communication.....</i>	90
b) <i>L'accueil.....</i>	91
3. Les projets de rénovation à venir.....	91
3.1. Une nouvelle entrée à Belle Beille.....	91
3.2. Vers des bibliothèques modulables ou troisième lieu ?.....	92
3.2.1. Les carrels.....	92
3.2.2. Futurs espaces détente.....	92
3.2.3. St-Serge, un Learning Center ?.....	93
3.3. Les autres projets.....	93
3.3.1. Rénover la moquette et seconde peau.....	93
a) <i>La moquette.....</i>	93
b) <i>Seconde peau pour Belle Beille.....</i>	93
3.3.2. Enquête Libqual+ en 2007-2008.....	94
Conclusion.....	94
ANNEXES.....	96
INDEX DES ILLUSTRATIONS.....	120
INDEX DES TABLEAUX.....	121
INDEX DES ANNEXES.....	122

RÉSUMÉ

Depuis quelques années, l'architecture et l'aménagement des bibliothèques font l'objet d'une littérature abondante, notamment à cause de bâtiments insuffisants et de mauvaise qualité. Le tournant du numérique amène également d'autres problématiques, architecturales, mais aussi sur l'existence physique des bibliothèques et des nouveaux usages. Aujourd'hui, comment améliorer le bâtiment et l'aménagement des bibliothèques en France en prenant en compte ces nouvelles problématiques ? Pour quoi, et pour qui ? Les modèles en vogue sont-ils pertinents et seront-ils pérennes ?

ABSTRACT

Since a few years, the architecture and the arrangement of libraries are the object of plentiful literature, in particular because of insufficient and poor quality buildings. The turning point of the digital technology also brings other problems, architectural, but also on the physical existence of libraries and new practices. Today, how improve building and the arrangement of libraries in France by taking into account these new problems? For what, and for whom? Are the fashionable models relevant and they will be long-lasting ?

Keywords : Architecture, arrangement, library, media library, Learning Center, Learning Centre, the third place, competition, light, symbol, delay, beauty, comfort, internet, digital technology, uses, the users, standards, environment, High Quality Environmental standard.

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e) Charlotte Bienne
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant(e) le 06 / 06 / 2016



**Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint
à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00

